

Iran-Arabie saoudite : une rivalité structurelle, un accord pragmatique. Dans quelle mesure le réalisme explique-t-il la durabilité structurelle de la rivalité iranosaoudienne, et le rapprochement diplomatique de 2023 s'inscrit-il dans cette logique ou la remet-il en cause ?

Auteur : Emond, Valentine

Promoteur(s) : Lika, Liridon

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en sciences politiques, orientation générale, à finalité spécialisée en relations internationales

Année académique : 2025-2026

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/26498>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Iran-Arabie saoudite : une rivalité structurelle, un accord pragmatique

Dans quelle mesure le réalisme explique-t-il la durabilité structurelle de la rivalité irano-saoudienne, et le rapprochement diplomatique de 2023 s'inscrit-il dans cette logique ou la remet-il en cause ?

Travail de fin d'études présenté par Valentine EMOND en vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences politiques, orientation générale, à finalité spécialisée en relations internationales.

Promoteur : Monsieur Liridon LIKA
Lecteurs : Kamal BAYRAMZADEH et Vincent BRICART

Année académique : 2025 – 2026

Remerciements

Je souhaite tout d'abord exprimer ma profonde gratitude à ma maman, pour son soutien inconditionnel depuis mon tout premier blocus. Sa présence, sa patience et sa confiance n'ont jamais failli, et m'ont toujours donné la force d'aller au bout de mes projets.

Je remercie également ma famille dans son ensemble, pour son affection, ses encouragements constants et son indéfectible bienveillance, qui m'ont accompagnée tout au long de mon parcours universitaire.

Ma reconnaissance va aussi à Nathan et à sa famille, pour leur soutien et leur contribution à la réalisation de ce mémoire.

Un grand merci à mes amies, pour leurs encouragements, leur patience et les moments de légèreté partagés, essentiels pour garder l'équilibre au fil de ces mois de travail.

Je tiens également à remercier sincèrement mon promoteur, Monsieur Liridon Lika, ainsi que mes lecteurs, Messieurs Kamal Bayramzadeh et Vincent Bricart, pour leur disponibilité, leurs conseils et la qualité de leurs échanges. Leurs remarques et leur accompagnement ont grandement contribué à enrichir ma réflexion.

Introduction	5
Cadre théorique : Le réalisme comme grille de lecture de la rivalité irano-saoudienne	8
Chapitre 1 – Les grands paradigmes des Relations internationales : état de la littérature théorique	8
1. Le concept de paradigme appliqué aux Relations internationales	9
2. L’approche libérale (ou idéaliste)	10
3. L’approche constructiviste	12
4. L’approche réaliste : présentation générale et filiation intellectuelle	13
Chapitre 2 – Le réalisme : approfondissements et déclinaisons.....	17
1. Le réalisme classique	17
2. Le néoréalisme de Kenneth Waltz	19
3. Le réalisme défensif et le réalisme offensif	21
4. La puissance : un concept central	23
Chapitre 3 – Cadre analytique : positionnement théorique et concepts mobilisés.....	24
1. Justification du choix théorique	24
2. Les limites du libéralisme institutionnel face à cet objet	25
3. Les limites du constructivisme face aux dynamiques de puissance	25
4. La posture retenue : un néoréalisme à dominante offensive ancré dans la Realpolitik	26
5. Les concepts mobilisés	27
Partie analytique.....	30
Chapitre 1 – Deux puissances régionales antagonistes	30
1. L’Arabie saoudite	30
2. L’Iran.....	34
Chapitre 2 – Le religieux au service de la puissance : déconstruire la lecture confessionnelle	37
1. Un clivage sunnite-chiite instrumentalisé au service d’une logique de puissance	38
2. La primauté de la Realpolitik sur le confessionnel	42
Chapitre 3 – Une quête d’hégémonie régionale comme stratégie de survie : vers un dilemme de sécurité	44
1. La révolution de 1979 : bouleversement de l’équilibre régional	45
2. Vulnérabilité stratégique et construction d’une logique sécuritaire	46
3. La construction progressive d’une stratégie de projection régionale	48
4. La stratégie saoudienne : de l’équilibrage à la maximisation de la puissance	50
5. Le dilemme de sécurité : une spirale de méfiance structurelle	52
Chapitre 4 – Une convergence conjoncturelle d’intérêts : les logiques pragmatiques de l’accord de Pékin	53
1. Les motivations saoudiennes : une désescalade calculée au service de la Vision 2030 et de l’autonomie stratégique.....	54
2. Les motivations iraniennes : pragmatisme contraint et recomposition de la puissance régionale.....	57
3. Les motivations chinoises : un médiateur opportuniste au service de ses intérêts stratégiques et un partenaire de convenance pour Riyad et Téhéran.....	59
Conclusion	62
Bibliographie.....	65
Annexes.....	73
1. Les retranscriptions des entretiens	73
A. Entretien n°1 : Thierry Coville	73

B.	<i>Entretien n°2 : Nadine Loutfi</i>	78
C.	<i>Entretien 3 – Baki Maneche</i>	88
2.	Déclaration trilatérale conjointe de la République populaire de Chine, du Royaume d'Arabie saoudite et de la République islamique d'Iran	94

Introduction

Au lendemain de la guerre froide, certains auteurs ont cru en l'émergence d'un ordre international plus pacifié. Dans *The End of History and the Last Man*, Francis Fukuyama défendait l'idée selon laquelle la démocratie libérale occidentale constituait l'aboutissement de l'évolution politique des sociétés humaines¹. Cette lecture traduisait l'optimisme d'une période marquée par l'effondrement du bloc soviétique et par l'apparente victoire du modèle libéral. Pourtant, les décennies suivantes ont montré que les logiques de puissance, les rivalités géopolitiques et les compétitions stratégiques n'ont pas disparu. Samuel Huntington contestait déjà cet optimisme en avançant que les conflits de l'après-guerre froide n'étaient plus déterminés par des idéologies rivales, mais seraient structurés par des appartenances culturelles et civilisationnelles². Le Moyen-Orient semble, à première vue, offrir un terrain favorable à cette lecture, tant les références identitaires, religieuses et confessionnelles occupent une place importante dans les discours politiques régionaux.

Cependant, réduire les conflictualités moyen-orientales à un simple « choc des civilisations » ou à une opposition confessionnelle apparaît insuffisant. La rivalité entre l'Arabie saoudite et l'Iran illustre précisément cette limite. Si l'opposition entre sunnisme et chiisme constitue une dimension visible de cette rivalité, elle ne suffit pas à en expliquer la durabilité. Les dynamiques qui opposent Riyad et Téhéran renvoient également, et surtout, à des logiques de puissance, de sécurité, d'influence régionale et de survie étatique.

Depuis la Révolution islamique de 1979, les relations entre l'Iran et l'Arabie saoudite sont marquées par une compétition persistante pour le leadership régional. La chute du Shah et l'émergence de la République islamique ont profondément modifié l'équilibre régional, en mettant fin à une configuration dans laquelle l'Iran et l'Arabie saoudite étaient intégrés à une même architecture sécuritaire soutenue par les États-Unis. À partir de ce moment-là, les deux États se sont progressivement imposés comme des puissances régionales antagonistes mobilisant des ressources matérielles, militaires, économiques, diplomatiques et symboliques pour affirmer leur influence.

Dans cette perspective, le réalisme constitue une grille d'analyse particulièrement pertinente. Il repose sur l'idée que les États évoluent dans un système international anarchique, sans autorité

¹ F. FUKUYAMA, *The End of History and the Last Man*, New York, Free Press, 1992.

² S.P. HUNTINGTON, *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, New York, Simon and Schuster, 2007.

supérieure capable de garantir leur sécurité, ce qui les conduit à accorder une place centrale à la puissance, à la sécurité, à l'intérêt national et aux stratégies de survie. Appliquée au cas irano-saoudien, cette approche permet de dépasser une lecture strictement confessionnelle de la rivalité et de mettre en lumière les logiques de puissance, de sécurité et d'intérêt national qui structurent durablement les relations entre les deux États.

Dans ce contexte, l'accord de rétablissement des relations diplomatiques entre l'Iran et l'Arabie saoudite le 10 mars 2023, sous l'égide de la Chine, a surpris la communauté internationale. Après plus de sept années de rupture diplomatique, les deux États convenaient de rétablir leurs relations. Certains observateurs y ont vu le signe d'un tournant géopolitique majeur pour le Moyen-Orient, voire l'amorce d'une transformation durable des relations entre Riyad et Téhéran. Toutefois, une telle lecture mérite d'être interrogée : cet accord traduit-il véritablement une rupture avec les logiques qui ont historiquement structuré leur rivalité ou s'inscrit-il plutôt dans une dynamique conjoncturelle de désescalade ? C'est cette tension qui conduit à poser la question de recherche suivante : **Dans quelle mesure le réalisme explique-t-il la durabilité structurelle de la rivalité irano-saoudienne, et le rapprochement diplomatique de 2023 s'inscrit-il dans cette logique ou la remet-il en cause ?**

L'hypothèse défendue serait que le réalisme permet d'expliquer la durabilité de la rivalité irano-saoudienne en mettant en lumière les logiques d'anarchie régionale, de dilemme de sécurité, de maximisation de la puissance et de compétition pour l'hégémonie régionale. Dans cette perspective, le rapprochement de 2023 ne constituerait pas une rupture avec ces logiques, mais plutôt le produit d'un calcul rationnel d'États cherchant à réduire leur vulnérabilité et à préserver leurs intérêts dans un environnement incertain. Chaque acteur aurait ainsi envisagé ce rapprochement comme un instrument pragmatique de *Realpolitik*, subordonné à des intérêts nationaux conjoncturels.

La présente recherche ne cherche pas à établir si le rapprochement de 2023 a durablement transformé les relations irano-saoudiennes. Une telle évaluation nécessiterait un recul temporel plus important. Elle vise à analyser les dynamiques structurelles ayant façonné la rivalité entre les deux États depuis 1979 et à déterminer dans quelle mesure l'accord de 2023 peut être interprété à la lumière de ces dynamiques. Le cadre temporel retenu s'étend ainsi de la Révolution islamique iranienne de 1979 à l'accord de 2023.

Ce travail ne prétend pas non plus à une histoire exhaustive des relations entre l'Iran et l'Arabie saoudite. Il ne s'agit pas de retracer l'ensemble des épisodes ayant marqué leurs relations bilatérales, mais d'identifier les dynamiques structurelles qui permettent d'expliquer cette

rivalité durable. L'objectif est donc analytique plutôt que narratif : comprendre les mécanismes de puissance, de sécurité et de compétition régionale qui sous-tendent la rivalité irano-saoudienne.

Sur le plan méthodologique, cette recherche adopte une démarche qualitative à dominante déductive. Elle mobilise le réalisme comme grille d'analyse afin d'interpréter les dynamiques de rivalité et de désescalade entre l'Iran et l'Arabie saoudite. Elle s'appuie sur l'analyse croisée de sources primaires, notamment des discours officiels et l'accord de normalisation de 2023, ainsi que de sources secondaires, telles que la littérature académique, les rapports institutionnels et les analyses spécialisées. En complément de ces sources, trois entretiens exploratoires semi-directifs ont été menés auprès de spécialistes aux profils académiques et professionnels complémentaires. Thierry Coville, chercheur à l'Institut de relations internationales et stratégiques et spécialiste (IRIS) de l'Iran contemporain, a été mobilisé afin d'éclairer les ressorts de la puissance iranienne et la perception iranienne de la rivalité avec l'Arabie saoudite. Baki Maneche, avocat d'affaires franco-libanais spécialiste des marchés du Proche et du Moyen-Orient, apporte un éclairage issu de son expérience professionnelle et de sa connaissance des dynamiques régionales. Nadine Loutfi, doctorante en relations internationales à l'Université libre de Bruxelles (ULB), permet quant à elle d'éclairer le rôle croissant de la Chine au Moyen-Orient et la portée géopolitique de la médiation de Pékin. Ces entretiens doivent toutefois être envisagés avec prudence. Leur nombre restreint ne permet pas de prétendre à l'exhaustivité, ce qui n'était pas l'objectif de la démarche. Réalisés dans une phase exploratoire, ils ont principalement contribué à affiner le questionnement de recherche, à confronter les hypothèses initiales et à intégrer des éléments d'analyse actualisés. Les participants ont été informés des objectifs de la recherche et ont consenti à l'enregistrement ainsi qu'à l'utilisation des données recueillies.

Afin de répondre à cette question de recherche, ce travail s'articule en deux parties. La première est consacrée au cadre théorique. Elle présente d'abord les grands paradigmes des relations internationales, avant d'approfondir le réalisme et ses déclinaisons, puis de préciser le cadre analytique retenu. La seconde partie applique ce cadre au cas irano-saoudien : le premier chapitre présente les caractéristiques des deux puissances régionales ; le deuxième déconstruit les lectures confessionnelles de leur rivalité ; le troisième analyse les logiques de puissance, de sécurité et de compétition hégémonique qui structurent durablement leurs relations ; enfin, le quatrième examine les motivations ayant conduit au rapprochement diplomatique de 2023.

Cadre théorique : Le réalisme comme grille de lecture de la rivalité irano-saoudienne

Chapitre 1 – Les grands paradigmes des Relations internationales : état de la littérature théorique

L'émergence des Relations internationales (RI) en tant que discipline académique autonome remonte au lendemain de la Première Guerre mondiale. Cette disciplinarisation s'explique par une conjonction de facteurs qui ont profondément bouleversé les représentations traditionnelles de l'ordre international.

Tout d'abord, le traumatisme du conflit ébranle le mythe de la « mission civilisatrice » de l'Occident³. Ensuite, l'épuisement des mécanismes classiques d'équilibre européen hérités du XIX^e siècle souligne l'incapacité des anciens schémas diplomatiques à prévenir l'escalade des tensions. Enfin, le retrait des États-Unis du projet de la Société des Nations (SDN) révèle les limites de la gouvernance mondiale naissante et soulève des interrogations fondamentales sur le rôle des grandes puissances dans la préservation de la paix⁴.

Ces événements mettent en lumière les limites des disciplines traditionnelles, telles que l'histoire diplomatique, la philosophie politique ou le droit international, à anticiper ou prévenir les grands bouleversements du système international, et soulignent la nécessité de développer de nouveaux instruments pour penser les dynamiques spécifiques aux relations entre États⁵.

Dans un premier temps, c'est une approche idéaliste qui constitue le socle fondateur de la discipline, portée par l'espoir d'un ordre international pacifié et par la conviction que la coopération entre États est possible. Les premiers théoriciens se donnent pour objectif de comprendre les causes profondes des conflits et de réfléchir aux conditions d'une paix durable. Cependant, les tensions de l'entre-deux-guerres et l'échec de la SdN discréditent rapidement cette vision optimiste⁶.

C'est dans ce contexte de désillusion qu'une nouvelle approche trouve un terrain favorable à son développement : le réalisme. Les opposants à l'idéalisme envisagent donc d'adopter une

³ J.-J. ROCHE, *Théorie des relations internationales*, Clefs. Politique, Paris, Montchrestien, 2008.

⁴ *Ibid.*

⁵ S. SANTANDER, *Dynamiques des relations internationales. Acteurs, enjeux et perspectives*, s.l., Presses universitaires de Liège, 2025.

⁶ *Ibid.*

perspective qu'ils désignent comme « réaliste »⁷, dont les tenants entendent « considérer l'humain et les rapports sociaux tels qu'ils sont réellement, en opposition à ce qu'on voudrait qu'ils soient »⁸.

Si les prémices de la disciplinarisation des RI émergent dans l'entre-deux-guerres, ce processus prend véritablement son essor à partir de la Seconde Guerre mondiale. Les mutations structurelles de l'ordre international marquées par l'émergence du système bipolaire, la mondialisation progressive des enjeux, transforment profondément les rapports internationaux⁹. Désormais, les relations internationales concernent l'ensemble des États, au-delà des grandes puissances, et s'étendent à des domaines multiples¹⁰.

Ce nouvel ordre international contribue à légitimer et à renforcer la discipline des RI comme champ d'étude autonome. C'est dans ce contexte que s'affirme progressivement une pluralité théorique destinée à rendre compte de la complexité croissante du monde contemporain¹¹.

C'est précisément cette pluralité qui constitue l'objet de ce premier chapitre. Avant de justifier le choix du réalisme comme grille d'analyse privilégiée dans le cadre de ce travail, il convient de présenter les principaux paradigmes théoriques qui structurent le champ des RI, afin de situer notre approche par rapport à l'état de la littérature.

Sans prétendre à l'exhaustivité, trois paradigmes majeurs seront successivement examinés : le libéralisme, le constructivisme et le réalisme.

1. Le concept de paradigme appliqué aux Relations internationales

Le champ des RI se caractérise par la coexistence de différents paradigmes théoriques, chacun proposant une manière spécifique d'interpréter les dynamiques du système international¹².

Le concept de paradigme s'est imposé depuis la publication de l'ouvrage de Thomas Kuhn *The Structure of Scientific Revolution* (1962). Selon lui, un paradigme désigne « une découverte

⁷ P. BRAILLARD et M.-R. DJALILI, *Les relations internationales*, PUF, Paris, 2016.

⁸ D. ETHIER, *Introduction aux relations internationales*, Paramètres, Montréal (Québec), Canada, Presses de l'Université de Montréal, 2010, p. 24.

⁹ S. SANTANDER, *Dynamiques des relations internationales. Acteurs, enjeux et perspectives*, op. cit.

¹⁰ P. BRAILLARD et M.-R. DJALILI, *Les relations internationales*, op. cit.

¹¹ A. MACLEOD, *Théories des relations internationales : contestations et résistances*, Québec, Athena Editions, 2010.

¹² D. BATTISTELLA, *Théories des relations internationales*, Paris : Sciences Po les presses, 2015, disponible sur <http://archive.org/details/theoriesdesrelat0000batt> (Consulté le 30 juin 2025).

scientifique universellement reconnue qui, pour un temps, fournit à la communauté de chercheurs des problèmes types et des solutions »¹³.

Appliqué aux domaines des RI, le paradigme peut être défini comme « un concept analytique précisant la notion commune et imprécise de ‘vision du monde’. Un paradigme est donc une image intellectuelle plus ou moins systématique, cohérente et consistante de ce qu’est l’univers (dans ce cas-ci, l’univers politique international) »¹⁴. Chaque paradigme oriente ainsi la manière dont les chercheurs perçoivent les acteurs, les enjeux et les rapports de force au sein du système international¹⁵.

La pluralité de paradigmes reflète les divergences persistantes au sein de la discipline quant à la compréhension des relations internationales, tant sur leur essence que sur les dynamiques qui les structurent¹⁶.

2. L’approche libérale (ou idéaliste)¹⁷

Comme évoqué précédemment, l’idéalisme constitue l’une des premières grilles de lecture théorique des RI et a joué un rôle central dans le processus de disciplinarisation au début du XX^e siècle (*cf. supra*). Cependant, l’essor de l’approche réaliste coïncide avec sa remise en question. Confronté à de nombreuses critiques, le courant idéaliste entame une phase d’introspection afin de se réinventer pour trouver un nouveau souffle. Ce renouvellement s’opère après la Seconde Guerre mondiale et l’approche idéaliste prend alors l’appellation d’interdépendance libérale¹⁸.

Issu d’un héritage intellectuel ancien, le courant libéral s’inspire de penseurs comme John Locke¹⁹, Adam Smith²⁰ ou Immanuel Kant²¹. Ces auteurs mettent en avant la rationalité et la centralité de l’individu dans la vie politique, la nécessité de limiter le pouvoir de l’État et le rôle pacificateur du droit, du commerce et des institutions. L’idée kantienne²² selon laquelle la

¹³ T.S. KUHN, *The Structure of Scientific Revolutions*., Chicago, University of Chicago Press, 18 avril 2012, p. 11. [Notre traduction]

¹⁴ J.-F. RIOUX, E. KEENES et G. LEGARE, « Le néo-réalisme ou la formulation du paradigme hégémonique en relations internationales », *Études internationales*, 1988, vol. 19, n° 1, p. 58.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ P. BRAILLARD et M.-R. DJALILI, *Les relations internationales*, *op. cit.*

¹⁷ S. SANTANDER, *Dynamiques des relations internationales. Acteurs, enjeux et perspectives*, *op. cit.*, p. 55.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ J. LOCKE et P. LASLETT (ED.), *Two treatises of government*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988

²⁰ A. SMITH, *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, Chicago, University of Chicago Press, 1977

²¹ I. KANT, *To perpetual peace : a philosophical sketch*, Indianapolis, Hackett Pub., 2003

²² J.-F. RIOUX, E. KEENES et G. LEGARE, « Le néo-réalisme ou la formulation du paradigme hégémonique en relations internationales », *op. cit.*

diffusion de la démocratie, le développement du droit international et l'essor du commerce favorisent la paix est au cœur de cette approche ²³.

Alors que le contexte de l'époque semblait consacrer le triomphe du réalisme sur l'idéalisme, David Mitrany développait déjà une voie libérale alternative fondée sur la coopération internationale, en opposition à la compétition entre États et à la politique de puissance propre au réalisme (*Cf. infra*)²⁴. Selon lui, les États apparaissaient de moins en moins capables d'assurer la paix et de gérer la complexité croissante des sociétés contemporaines. Il estimait que seules des organisations internationales étaient en mesure d'assurer ces responsabilités²⁵.

À partir des années 1960, plusieurs chercheurs estiment que les transformations du système international, notamment l'émergence d'enjeux économiques, culturels, environnementaux ou sociaux, ne peuvent plus être analysées à travers les seules grilles de lecture du réalisme (*cf. infra*)²⁶. Ces changements poussent les libéraux à approfondir leurs analyses, en tenant compte de la multiplication des acteurs et des niveaux d'interaction dans les relations internationales.

C'est dans ce contexte que Robert Keohane et Joseph Nye formulent le concept-clé d'« interdépendance complexe »²⁷. Ils s'appuient sur un constat empirique : les relations internationales ne se limitent plus aux rapports entre États souverains, mais incluent également des interactions multiples et simultanées entre les sociétés, les économies ainsi que des acteurs privés, à travers une variété croissante de canaux formels et informels. Les relations ne sont plus seulement interétatiques, elles sont aussi conditionnées par des acteurs non-étatiques, au sein desquelles les institutions internationales jouent un rôle croissant sur les capacités d'action des États^{28 29}.

L'accroissement des échanges internationaux remet en cause la centralité absolue de l'État et brouille les frontières entre politique intérieure et extérieure. Dans cette configuration, les

²³ D. BATTISTELLA, *Théories des relations internationales*, *op. cit.*

²⁴ D. MITRANY, *A working peace system*, s.l., Chicago, Quadrangle Books, 1966, 234p.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ J.-F. RIOUX, E. KEENES et G. LEGARE, « Le néo-réalisme ou la formulation du paradigme hégémonique en relations internationales », *op. cit.*

²⁷ R.O. KEOHANE et J.S. NYE, *Power and Interdependence: World Politics in Transition*, s.l., Little, Brown, 1977.

²⁸ ROBERT O. KEOHANE, JOSEPH S. NYE, *Transnational Relations and World Politics*, Cambridge, Harvard University Press, 1970.

²⁹ ROBERT O. KEOHANE, JOSEPH S. NYE, *Power and Interdependence: World Politics in Transition*, Bosyton, 1977.

enjeux sécuritaires traditionnels coexistent avec de nouveaux enjeux économiques, environnementaux, sociaux, culturels, etc.³⁰

Le concept d'interdépendance complexe souligne l'existence de relations de dépendance mutuelles, marquées par des interactions réciproques multiples entre États ainsi qu'entre acteurs non-étatiques issus de différents pays. Ces dynamiques tendent à se rapprocher d'un jeu à somme positive, dans lequel les relations transnationales, qu'il s'agisse de commerce, de culture ou d'autres formes d'échanges, contribuent à établir les bases d'une paix durable entre les nations. Les liens denses et variés qui se tissent rendent dès lors l'hypothèse d'un conflit de plus en plus impensable³¹.

3. L'approche constructiviste

Parmi les grandes approches théoriques en relations internationales, le constructivisme se distingue par sa volonté de dépasser les lectures strictement matérialistes du système international. Là où le libéralisme met l'accent sur la coopération, l'interdépendance et le rôle des institutions (*Cf. supra*), et là où le réalisme privilégie les rapports de force, les capacités militaires et la recherche de puissance (*cf. infra*), le constructivisme propose une analyse centrée sur le rôle des idées, des normes, des identités et des perceptions dans la construction de la réalité internationale³².

Apparu dans les années 1990, le constructivisme a été introduit en RI par Alexandre Wendt³³ et Nicholas Onuf³⁴ et s'est rapidement imposé comme l'un des principaux paradigmes concurrents au réalisme et au libéralisme.³⁵ Il se présente moins comme une théorie unifiée que comme un courant intellectuel pluriel, englobant différentes sensibilités issues de disciplines variées comme la philosophie, la psychologie ou la sociologie³⁶. Comme le souligne Mario Teló, « il ne constitue pas stricto sensu une « théorie » des Relations internationales, mais plutôt

³⁰ M. TELO, *Relations internationales : Une perspective européenne*, s.l., Editions de l'Université de Bruxelles, 2013.

³¹ *Ibid.*

³² S. SANTANDER, *Dynamiques des relations internationales. Acteurs, enjeux et perspectives*, op. cit.

³³ A. WENDT, *Social Theory of International Politics*, Cambridge Studies in International Relations, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

³⁴ N.G. ONUF, *World of Our Making: Rules and Rule in Social Theory and International Relations*, Columbia, University of South Carolina Press, 1989.

³⁵ J.-B.J. VILMER, « Chapitre V. Le constructivisme », *Que sais-je ?*, avril 2020, pp. 84-93.

³⁶ S. SANTANDER, *Dynamiques des relations internationales. Acteurs, enjeux et perspectives*, op. cit.

un mouvement culturel vaste regroupant plusieurs approches et intéressant plusieurs disciplines en sciences sociales »³⁷.

Cette approche accorde une place primordiale à la dimension cognitive des phénomènes internationaux. Elle considère que la réalité du monde international ne préexiste pas aux représentations que les acteurs s'en font, mais qu'elle en découle : « L'évolution de la société et de la société internationale notamment, n'est pas déterminée par le calcul rationnel des intérêts matériels, mais par les idées, les perceptions subjectives, le sens que les hommes donnent à ces mêmes intérêts. Aucune réalité internationale n'existe sans avoir été d'abord formulée au niveau de la pensée, de l'intentionnalité collective »³⁸. Ce courant ne cherche donc pas à saisir une réalité objective et matérielle mais à analyser les significations que les acteurs attribuent aux faits en mettant ainsi l'accent sur la construction sociale de la réalité internationale³⁹.

4. L'approche réaliste : présentation générale et filiation intellectuelle

Le troisième grand paradigme des RI, et celui qui constituera le cadre analytique privilégié de ce travail, est le réalisme. Contrairement aux courants idéaliste ou libéral, qui postulent une possible pacification du système international, l'approche réaliste se distingue par sa vision pessimiste de la scène internationale dans la mesure où les rapports entre les États sont perçus à travers le prisme de relations conflictuelles, marquées par la compétition, la rivalité et la méfiance.

Le réalisme s'est progressivement structuré à travers les écrits de nombreux penseurs, issus de périodes et de contextes historiques variés, mais convergent autour d'un certain nombre de postulats communs tels que la centralité de l'État, l'anarchie du système international, la primauté de l'intérêt national, la rationalité stratégique des États, la puissance ou encore la sécurité⁴⁰.

³⁷ M. TELO, *Relations internationales*, op. cit., p.133

³⁸ M. TELO, *Relations internationales*, op. cit., p. 144.

³⁹ A. WENDT, « Collective Identity Formation and the International State », *The American Political Science Review*, 1994, vol. 88, n° 2, pp. 384-396.

⁴⁰ S. SANTANDER, *Dynamiques des relations internationales. Acteurs, enjeux et perspectives*, op. cit.

Le réalisme n'a cessé d'évoluer au fil du temps, en réponse aux transformations successives du système international et aux critiques qui lui ont été adressées⁴¹. Il ne s'agit donc pas d'un bloc théorique homogène, mais d'un paradigme traversé par plusieurs variantes, qui partagent des fondements communs⁴². En effet, plusieurs modèles théoriques peuvent coexister et même parfois s'affronter à l'intérieur d'un paradigme, mais ils partagent tous les mêmes principes fondamentaux et ont donc une sorte d'air de famille⁴³.

Comme évoqué précédemment, l'émergence du réalisme dans les relations internationales contemporaines trouve son origine dans la critique de l'idéalisme de l'entre-deux-guerres, formulée notamment Edward Hallett Carr^{44 45}. Dans son ouvrage *The twenty Years' crisis : 1919-1939*, Carr développe une critique sévère de la pensée utopique incarnée par la SdN et les Quatorze points du président des États-Unis Woodrow Wilson. Selon lui, l'échec de la SdN reflète les limites d'une approche fondée sur des principes moraux abstraits et déconnectés des réalités de la puissance⁴⁶. Il insiste sur le fait que les principes énoncés par Wilson traduisent avant tout les intérêts particuliers des États-Unis⁴⁷. Carr remet ainsi en cause le postulat d'une morale universelle prétendument applicable de manière égale à toutes les nations et met au centre de son étude la puissance et les rapports de force entre les États⁴⁸. Pour lui, « la politique est, dans un certain sens, toujours politique de puissance »⁴⁹.

Le réalisme puise cependant ses racines dans une tradition philosophique bien plus ancienne⁵⁰. Plusieurs spécialistes considèrent le philosophe et historien grec Thucydide comme le précurseur de la tradition réaliste⁵¹. Dans son ouvrage *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, il ne se contente pas de relater le conflit entre Athènes et Sparte, mais en examine les causes

⁴¹ J.-J. ROCHE, *Théorie des relations internationales*, op. cit.

⁴² S. SANTANDER, *Dynamiques des relations internationales. Acteurs, enjeux et perspectives*, op. cit.

⁴³ J.-F. RIOUX, E. KEENES et G. LEGARE, « Le néo-réalisme ou la formulation du paradigme hégémonique en relations internationales », op. cit., p. 58.

⁴⁴ E.H. CARR, *The twenty years' crisis 1919-1939: an introduction to the study of international relations*, London, MacMillan & Co. Ltd, 1949.

⁴⁵ A. MACLEOD, *Théories des relations internationales*, op. cit.

⁴⁶ E.H. CARR, *The twenty years' crisis 1919-1939*, op. cit.

⁴⁷ M. TELO, *Relations internationales : Une perspective européenne*, Bruxelles, Edition de l'Université de Bruxelles, 2013.

⁴⁸ E.H. CARR, *The twenty years' crisis 1919-1939*, op. cit.

⁴⁹ *Ibid.* p.102.

⁵⁰ J.-F. RIOUX, E. KEENES et G. LEGARE, « Le néo-réalisme ou la formulation du paradigme hégémonique en relations internationales », op. cit.

⁵¹ D. ÉTHIER, *Introduction aux relations internationales*, op. cit. ; TELÒ MARIO, *Relations internationales : Une perspective européenne*, op. cit. ; W.J. KORAB-KARPOWICZ, « W. Julian Korab-Karpowicz, "Political Realism in International Relations", The Stanford Encyclopedia of Philosophy (Summer 2017 Edition), Edward N. Zalta (ed.) », *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, ; S. SANTANDER, *Dynamiques des relations internationales. Acteurs, enjeux et perspectives*, op. cit.

profondes⁵². A travers ce cas d'étude, il analyse les fondements de la puissance militaire et politique⁵³. Il montre que la guerre résulte d'un changement d'équilibre et de la peur qu'inspire la montée en puissance d'un rival, susceptible de remettre en cause le rapport de force existant⁵⁴. Sparte attaque Athènes par crainte de perdre sa suprématie. Les réalistes retiennent de son œuvre que chaque État cherche à défendre ou à accroître sa puissance, ce qui rend le conflit inévitable⁵⁵. Les comportements des acteurs politiques sur la scène internationale sont donc guidés avant tout par une quête de puissance⁵⁶.

Les fondements de la tradition réaliste trouvent également leurs racines dans les réflexions de Nicolas Machiavel⁵⁷ et Thomas Hobbes⁵⁸, dont les apports ont fortement marqué les théoriciens de l'école réaliste⁵⁹. Tous deux partagent une vision pessimiste de la nature humaine et des relations interétatiques, nourrie par le contexte historique dans lequel ils ont vécu⁶⁰.

À l'époque de Machiavel, l'ordre juridique et moral de la chrétienté était en déclin. Les premiers États-nations monarchiques s'étaient développés en affirmant leur souveraineté face à toute autorité supérieure⁶¹. Dans un climat d'hostilité et de concurrence permanente, les États concentraient leurs efforts sur l'accroissement de leur puissance⁶². Quant à Hobbes⁶³, il fut témoin de la répression brutale des insurrections irlandaises et écossaises ainsi que de l'établissement de la première république anglaise. Ces expériences influencent leur perception de la nature humaine. Ils en déduisent que les individus sont guidés par une tendance profonde à rechercher la puissance et à dominer autrui, ce qui les pousse à entrer en rivalité. Les États,

⁵² D. ÉTHIER, *Introduction aux relations internationales*, Paramètres, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010.

⁵³ D. ÉTHIER, *Introduction aux relations internationales*, op. cit.

⁵⁴ W.J. KORAB-KARPOWICZ, « W. Julian Korab-Karpowicz, "Political Realism in International Relations", The Stanford Encyclopedia of Philosophy (Summer 2017 Edition), Edward N. Zalta (ed.) », *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, s.d., disponible sur https://www.academia.edu/3098655/W_Julian_Korab_Karpowicz_Political_Realism_in_International_Relations_The_Stanford_Encyclopedia_of_Philosophy_Summer_2017_Edition_Edward_N_Zalta_ed (Consulté le 30 juin 2025).

⁵⁵ D. ÉTHIER, *Introduction aux relations internationales*, op. cit.

⁵⁶ M. TELO, *Relations internationales : Une perspective européenne*, op. cit.

⁵⁷ N. MACHIAVELLI, *Le prince*, classiques des sciences sociales, Chicoutimi, J.-M. Tremblay, 2003.

⁵⁸ T. HOBBS, *Hobbes's Leviathan*, s.l., Oxford University Press, Réimprimé de l'édition de 1651, 1929.

⁵⁹ W.J. KORAB-KARPOWICZ, « Political Realism in International Relations », in E.N. ZALTA et U. NODELMAN (éds.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, s.l., Metaphysics Research Lab, Stanford University, 2023, disponible sur <https://plato.stanford.edu/archives/win2023/entries/realism-intl-relations/> (Consulté le 30 juin 2025).

⁶⁰ P.R. VIOTTI et M.V. KAUPPI, *International relations theory : realism, pluralism, globalism, and beyond*, s.l., Boston : Allyn and Bacon, 1999.

⁶¹ D. ÉTHIER, *Introduction aux relations internationales*, op. cit.

⁶² N. MACHIAVELLI, *Le prince*, op. cit.

⁶³ T. HOBBS, *Hobbes's Leviathan*, op. cit.

dirigés par ces mêmes hommes, reproduisent ce schéma de comportement. Ils sont ainsi animés par une quête de puissance qui les pousse à s'affronter continuellement dans une logique de compétition et de rivalité⁶⁴.

Selon Machiavel, l'intérêt constitue le véritable moteur de l'action politique ⁶⁵. Dans *Le Prince*, il affirme que les dirigeants ne doivent pas se laisser guider par des principes moraux, mais par une logique pragmatique fondée sur l'intérêt national et la survie de l'État⁶⁶. L'intérêt national est envisagé comme une cause légitime qui autorise le recours aux moyens jugés nécessaires pour préserver ou accroître la puissance de l'État (la ruse, la force ou l'intimidation). Cette dynamique, dans un système privé d'autorité supérieure, engendre inévitablement des rivalités et des conflits entre les États⁶⁷.

Thomas Hobbes met en avant l'état de nature, notamment dans *le Léviathan*, où il propose une distinction radicale entre les sociétés nationales et la société internationale. Il décrit cet état comme une condition préexistante à la société civile où les hommes jouissaient d'une liberté totale et possédaient le droit incontesté d'utiliser la force pour se faire justice⁶⁸. Dans cet environnement de méfiance généralisée, chaque individu devient un concurrent potentiel pour l'autre. Pour sortir de cet état de nature, les individus consentent à renoncer à une part de leur liberté en faveur d'une autorité supérieure en établissant un contrat social, donnant ainsi naissance à l'État et la société⁶⁹. Hobbes reconnaît que les États se trouvent dans une situation comparable à celle des individus avant le contrat social : ils évoluent dans un environnement anarchique, sans autorité supérieure, et doivent assurer leur survie par leurs propres moyens⁷⁰. Cependant, un tel contrat social n'est pas réalisable entre les États car il supposerait qu'ils renoncent à leur souveraineté, principe fondateur de leur existence, au profit d'une autorité supranationale. La société internationale apparaît ainsi condamnée à l'anarchie, régie par la méfiance, la compétition et le recours à la force, plutôt que par la confiance, la stabilité et la paix⁷¹. Le paradigme de l'état de nature permet d'appréhender le système international comme un espace fondamentalement anarchique, en raison de l'absence d'une autorité supérieure

⁶⁴ D. ÉTHIER, *Introduction aux relations internationales*, op. cit.

⁶⁵ J.-J. ROCHE, *Théorie des relations internationales*, op. cit..

⁶⁶ N. MACHIAVELLI, *Le prince*, op. cit.

⁶⁷ D. ÉTHIER, *Introduction aux relations internationales*, op. cit.

⁶⁸ T. HOBBS, *Hobbes's Leviathan*, op. cit.

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ J.-J. ROCHE, *Théorie des relations internationales*, op. cit.

capable d'imposer l'ordre par la force⁷². Dans un environnement comparable à une jungle, la survie devient dès lors l'objectif des États, engendrant une situation de guerre latente⁷³.

En somme, qu'il s'agisse de Thucydide, Machiavel ou Hobbes, ces précurseurs convergent vers un même constat, leurs analyses mettent en évidence un espace politique dépourvu d'autorité supérieure, que les théoriciens réalistes interpréteront à posteriori comme un système fondamentalement anarchique, dans lequel la survie constitue l'objectif premier des États et où la quête de puissance et de sécurité structure inévitablement les rapports entre eux. Ces postulats fondamentaux constituent le socle commun sur lequel l'ensemble des variantes de l'approche réaliste se construiront, des réalistes classiques aux néoréalistes, comme le montrera le chapitre suivant.

Chapitre 2 – Le réalisme : approfondissements et déclinaisons

Le chapitre précédent a permis de situer le réalisme dans le paysage théorique des RI, en retraçant ses origines philosophiques et le contexte de son émergence. Il s'agit désormais d'approfondir ce paradigme en examinant ses principales déclinaisons théoriques.

1. Le réalisme classique

C'est à travers les écrits et les enseignements de Hans Morgenthau, figure centrale du réalisme classique, que le réalisme se consolide véritablement comme courant théorique dominant⁷⁴. Dans la lignée de la critique de Carr, Morgenthau relance le débat entre idéalistes et réalistes, ce qui lui permettra d'introduire les principes fondamentaux du réalisme, conçus en opposition aux postulats idéalistes. Les deux approches s'opposent principalement dans leur conception de la nature humaine, de la société et de la politique⁷⁵.

L'idéalisme repose sur la conviction qu'un ordre politique rationnel et moral, fondé sur des principes abstraits et universellement applicables, peut être instauré⁷⁶. Le réalisme, au contraire, repose sur la conviction que le monde est imparfait, façonné par des forces immuables de la

⁷² J.-F. THIBAUT, « H. J. Morgenthau, le débat entre idéalistes et réalistes et l'horizon politique de la théorie des relations internationales : une interprétation critique », *Études internationales*, 1997, vol. 28, n° 3, pp. 569-591.

⁷³ J.-F. RIOUX, E. KEENES et G. LEGARE, « Le néo-réalisme ou la formulation du paradigme hégémonique en relations internationales », *op. cit.*

⁷⁴ D. BATTISTELLA, *Théories des relations internationales*, *op. cit.*

⁷⁵ J.-F. THIBAUT, « H. J. Morgenthau, le débat entre idéalistes et réalistes et l'horizon politique de la théorie des relations internationales », *op. cit.*

⁷⁶ H.J. MORGENTHAU, *Politics Among Nations: The Struggle For Power and Peace*, New York, Alfred A. Knopf, 1948.

nature humaine⁷⁷. Morgenthau ancre son analyse des RI dans cette vision pessimiste de l'homme, qu'il considère comme intrinsèquement animé par un désir de puissance et de domination enclin à dominer autrui, ce qu'il désigne comme l'*animus dominandi*⁷⁸. Il identifie cette tendance universelle comme la cause première de la politique de puissance⁷⁹. Cette conception se résume dans sa célèbre affirmation selon laquelle « la politique internationale, comme toute politique, est une lutte pour le pouvoir »⁸⁰.

L'intérêt défini en termes de puissance constitue le fondement central de son raisonnement. Il développe longuement cette notion, qu'il ne réduit pas à des dimensions matérielles comme les ressources, le territoire, les capacités militaires ou la population⁸¹. Il y intègre également des dimensions immatérielles, telles que le caractère national, la qualité des institutions politiques et la compétence diplomatique⁸². Il insiste sur le fait que les États agissent de manière systématique pour défendre leurs intérêts et leur puissance, indépendamment de toute considération morale, éthique ou religieuse, bien qu'ils invoquent souvent ces valeurs pour justifier leur comportement⁸³.

La politique internationale se présente donc essentiellement comme une lutte pour la puissance. Dans cette perspective, le monde est marqué par des conflits d'intérêts permanents et la meilleure issue possible réside dans l'équilibre entre ces intérêts opposés, aussi fragile et relatif qu'il soit⁸⁴. La paix peut donc être préservée par des mécanismes d'équilibre. Au cœur de sa réflexion se trouve ainsi le mécanisme de la *balance of power* (équilibre de puissance), qu'il considère comme le principal régulateur des désordres internationaux. L'état de nature n'est donc pas une fatalité absolue. L'action diplomatique est envisageable par ajustement des intérêts et la violence peut être contenue à condition que chaque État définisse ses objectifs en fonction de la puissance dont il dispose, tout en tenant compte des buts et des moyens des autres⁸⁵. Dans cette perspective, l'intérêt national conduit les États à rechercher un équilibre des

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ *Ibid.*, p. 13. [Notre traduction]

⁸¹ H.J. MORGENTHAU, *Politics Among Nations: The Struggle For Power and Peace*, *op. cit.*

⁸² J.-J. ROCHE, *Théorie des relations internationales*, *op. cit.*

⁸³ J.-F. THIBAULT, « H. J. Morgenthau, le débat entre idéalistes et réalistes et l'horizon politique de la théorie des relations internationales », *op. cit.*

⁸⁴ M. TELO, *Relations internationales : Une perspective européenne*, *op. cit.*

⁸⁵ J.-J. ROCHE, *Théorie des relations internationales*, *op. cit.*

forces souvent maintenu par une menace réciproque⁸⁶. La puissance apparaît ainsi à la fois comme une finalité et le moyen de l'action internationale⁸⁷.

Raymond Aron s'inscrit également dans la tradition du réalisme classique^{88 89}. Il apporte une lecture plus nuancée en distinguant la force, moyen matériel, de la puissance, conçue comme la capacité d'imposer sa volonté par la mobilisation des ressources et de la morale nationale⁹⁰. Pour lui, la puissance n'est pas une fin en soi, mais un critère vague qui ne suffit pas à guider une conduite diplomatique et stratégique véritablement rationnelle⁹¹. Il critique donc la notion d'intérêt national de Morgenthau, qui repose trop exclusivement sur la puissance⁹². Aron insiste en effet sur le prestige ou les ambitions historiques qui confèrent à l'intérêt national une complexité irréductible à des éléments purement matériels comme le territoire, les ressources économiques ou les capacités militaires⁹³. Enfin, il considère que le risque de guerre, légitimé par la souveraineté et par la reconnaissance mutuelle du droit de recourir à la violence, structure plus profondément les comportements des États que la seule recherche de puissance⁹⁴. Pour Aron, les interactions entre États obéissent à une dynamique de compétition anarchique⁹⁵.

2. Le néoréalisme de Kenneth Waltz⁹⁶

Dans les années 1960 et 1970, le réalisme classique fait l'objet de nombreuses critiques, pointant ses lacunes théoriques et ses incapacités à expliquer les transformations du système international. Pour répondre à ses critiques et restaurer la position dominante du réalisme, des auteurs comme Kenneth Waltz entreprennent de renouveler l'approche réaliste⁹⁷. Avec la publication de son ouvrage *Theory of International Politics* en 1979, Waltz contribue de manière décisive à ce renouveau et est d'ailleurs souvent considéré comme le fondateur de la théorie néoréaliste⁹⁸.

⁸⁶ M. TELO, *Relations internationales : Une perspective européenne*, op. cit.

⁸⁷ J.-J. ROCHE, *Théorie des relations internationales*, op. cit.

⁸⁸ R. ARON, *Paix et Guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962.

⁸⁹ D. BATTISTELLA, *Théories des relations internationales*, op. cit.

⁹⁰ J.-J. ROCHE, *Théorie des relations internationales*, op. cit.

⁹¹ R. ARON, *Paix et Guerre entre les nations*, op. cit.

⁹² A. MACLEOD, *Théories des relations internationales*, op. cit.

⁹³ R. ARON, *Paix et Guerre entre les nations*, op. cit.

⁹⁴ J.-J. ROCHE, *Théorie des relations internationales*, op. cit.

⁹⁵ S. SANTANDER, *Dynamiques des relations internationales. Acteurs, enjeux et perspectives*, op. cit.

⁹⁶ Waltz désigne lui-même sa théorie sous le terme de « réalisme structurel » plutôt que de « néoréalisme », insistant ainsi sur le rôle déterminant de la structure du système international dans l'explication des comportements étatiques. Les deux termes sont aujourd'hui utilisés de manière interchangeable dans la littérature en RI.

⁹⁷ J.-F. RIOUX, E. KEENES et G. LEGARE, « Le néo-réalisme ou la formulation du paradigme hégémonique en relations internationales », op. cit.

⁹⁸ A. MACLEOD, *Théories des relations internationales*, op. cit.

Dans la perspective de Waltz, la dynamique des relations internationales ne peut se comprendre à partir des intentions ou des décisions individuelles des dirigeants. Il qualifie de « réductrice » toute approche qui ramène le comportement des États à des variables internes, guidées par des ambitions humaines ou des considérations morales⁹⁹. Selon lui, la clé réside dans la structure même du système international, dont l'anarchie constitue la caractéristique fondamentale. En effet, à la différence des systèmes domestiques, organisés et régulés par une autorité centrale, le système international est dépourvu d'une telle instance supérieure¹⁰⁰.

Ainsi, l'anarchie est structurelle et conditionne le comportement des États, lesquels demeurent les acteurs centraux du système international¹⁰¹. Leur conduite découle d'une adaptation rationnelle de leurs intérêts. Autrement dit, ils agissent en fonction de leurs propres intérêts, fondés sur un calcul coût-bénéfice, tout en tenant compte des contraintes imposées par le système¹⁰². En ce sens, Waltz souligne que la vie internationale ne repose pas sur la recherche d'un équilibre fondé sur la puissance pour elle-même, mais avant tout sur la recherche de sécurité, qui devient l'objectif premier des États dans un environnement anarchique et incertain¹⁰³. En réponse aux réalistes qui soutiennent que les États cherchent à maximiser leur puissance et leur influence, il précise que « la première préoccupation des États n'est pas de maximiser la puissance mais de maintenir leur position dans le système »¹⁰⁴.

En relations internationales, la distinction entre certains enjeux relevant de la *low politics* (le commerce, la coopération culturelle, la politique sociale) tandis que d'autres relèvent de la *high politics* (sécurité), a été théorisée notamment par Stanley Hoffmann dès les années 1960^{105 106}. Waltz s'inscrit dans cette perspective en affirmant que les enjeux de *high politics* prévalent toujours, car ils sont directement liés à la survie de l'État¹⁰⁷. Il affirme que « En anarchie, la sécurité est la fin suprême. Ce n'est que si la survie est assurée que les États peuvent chercher en toute sécurité d'autres objectifs comme la tranquillité, le profit ou la puissance »¹⁰⁸.

⁹⁹ J.-F. RIOUX, E. KEENES et G. LEGARE, « Le néo-réalisme ou la formulation du paradigme hégémonique en relations internationales », *op. cit.*

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ S. SANTANDER, *Dynamiques des relations internationales. Acteurs, enjeux et perspectives*, *op. cit.*

¹⁰² M. TELO, *Relations internationales : Une perspective européenne*, *op. cit.*

¹⁰³ J.-J. ROCHE, *Théorie des relations internationales*, *op. cit.*

¹⁰⁴ K.N. WALTZ, *Theory of International Politics*, *op. cit.*, p. 126 [Notre traduction].

¹⁰⁵ S. HOFFMANN, « Obsolete or Obsolete? The Fate of the Nation-State and the Case of Western Europe », *Daedalus*, 1966, vol. 95, n° 3, pp. 862-915.

¹⁰⁶ J.-J. ROCHE, *Théorie des relations internationales*, *op. cit.*

¹⁰⁷ M. TELO, *Relations internationales : Une perspective européenne*, *op. cit.*

¹⁰⁸ K.N. WALTZ, *Theory of International Politics*, *op. cit.*, p. 126. [Notre traduction]

3. Le réalisme défensif et le réalisme offensif

À partir du réalisme structurel de Waltz, deux branches aux hypothèses et orientations politiques opposées se sont développées : le réalisme offensif et le réalisme défensif¹⁰⁹.

Selon Waltz, la distinction entre ces deux courants constitue « le développement conceptuel le plus intéressant à l'intérieur du paradigme réaliste »¹¹⁰. En effet, ces deux courants proposent des interprétations opposées des stratégies mises en œuvre par les États pour faire face à l'insécurité découlant de la nature anarchique du système international¹¹¹.

Dans l'approche du réalisme défensif, l'anarchie du système international ne pousse pas nécessairement les États vers la puissance maximale. Elle les pousse plutôt à agir avec prudence, à privilégier des comportements mesurés et à éviter les ambitions excessives. Comme pour Waltz, les États sont avant tout soucieux d'assurer leur propre sécurité et tendent à maintenir l'équilibre des forces en place plutôt qu'à bouleverser l'ordre établi¹¹². Le comportement agressif d'un État ne se justifie que dans des situations exceptionnelles, par exemple, lorsqu'un adversaire manifeste des intentions hostiles et que la sécurité paraît gravement compromise. Sinon, la quête de puissance est généralement perçue comme une entreprise coûteuse, risquée et peu rentable.¹¹³ Ainsi, le réalisme défensif met en avant l'idée que les États ne sont pas animés d'une agressivité inhérente, mais cherchent à éviter de fragiliser leur position et à limiter les pertes qui pourraient entraîner une surenchère de puissance. Dans l'ensemble, cette approche souligne que la nature du système international incite les États à adopter des stratégies défensives modérées et prudentes, l'augmentation de puissance n'étant envisageable que dans des contextes précis où elle semble nécessaire pour préserver la sécurité¹¹⁴.

Le réalisme offensif formule une hypothèse opposée. Selon cette approche, l'anarchie du système international incite les États à maximiser leur puissance, leur influence et leur richesse, considérés comme les fondements de leur sécurité. Dans un monde anarchique, la survie passe par la puissance : plus un État est fort, moins il est vulnérable aux agressions extérieures. Ainsi, pour garantir leur sécurité, les États entrent dans une lutte incessante pour l'hégémonie car elle

¹⁰⁹ S.E. LOBELL, « Structural Realism/Offensive and Defensive Realism », in *Oxford Research Encyclopedia of International Studies*, 2010.

¹¹⁰ S.M. WALT, « International Relations: One World, Many Theories », *Foreign Policy*, 1998, n° 110, p. 37.

¹¹¹ A. MACLEOD, *Théories des relations internationales*, op. cit.

¹¹² S.E. LOBELL, « Structural Realism/Offensive and Defensive Realism », in *Oxford Research Encyclopedia of International Studies*, 2010.

¹¹³ J.-J. ROCHE, *Théorie des relations internationales*, op. cit.

¹¹⁴ S.E. LOBELL, « Structural Realism/Offensive and Defensive Realism », op. cit.

représente la seule situation qui garantit une sécurité durable¹¹⁵. Contrairement aux réalistes classiques, comme Morgenthau qui attribue cette quête de puissance à la vision pessimiste de la nature humaine, les réalistes offensifs considèrent que ce comportement résulte avant tout de la structure du système international. Selon eux, c'est cette structure qui contraint les États à adopter une stratégie agressive et compétitive¹¹⁶.

Comme le souligne John J. Mearsheimer, figure emblématique de ce courant : « il est logique sur le plan stratégique que les États acquièrent le plus de pouvoir possible et, si les circonstances le permettent, qu'ils poursuivent l'hégémonie. L'argument n'est pas que la conquête ou la domination est bonne en soi, mais plutôt que le fait d'avoir un pouvoir écrasant est le meilleur moyen d'assurer sa propre survie »¹¹⁷. Dans cette perspective, la puissance n'est pas une fin en soi, mais l'outil le plus efficace pour garantir la survie dans un environnement incertain¹¹⁸. Selon Mearsheimer, la théorie du réalisme offensif est de nature prescriptive car « les États devraient se comporter selon les dictées du réalisme offensif, parce qu'il indique la meilleure façon de survivre dans un monde dangereux »¹¹⁹. La structure anarchique oblige ainsi les États, qui ne recherchent initialement que leur sécurité, à adopter des comportements agressifs. Cette contrainte structurelle engendre ce que Mearsheimer désigne comme la « tragédie de la politique des grandes puissances », car même lorsqu'aucune raison objective ne justifie la guerre, les États « n'ont d'autres choix que de poursuivre la puissance et de tenter de dominer les autres États du système ». ¹²⁰

Dans cette logique, l'hégémonie devient l'objectif suprême, définie comme la situation dans laquelle un État détient une puissance telle qu'aucun autre ne peut sérieusement le défier. Cependant, Mearsheimer précise que cette domination ne peut être atteinte qu'à l'échelle régionale en raison des contraintes liées à la projection de puissance à travers les océans qui rend l'hégémonie globale impossible¹²¹. Pour les réalistes offensifs, la sécurité est donc rare et incertaine. L'anarchie et l'imprévisibilité des intentions des autres acteurs contraignent les États à adopter des politiques offensives, dès lors que les bénéfices attendus paraissent supérieurs aux

¹¹⁵ J. J. MEARSHEIMER, « Structural Realism », in T. Dune, M. Kurki et S. Smith, *International relations theories: discipline and diversity*, Oxford, Oxford University Press, 2016, pp. 51-67.

¹¹⁶ S.E. LOBELL, « Structural Realism/Offensive and Defensive Realism », *op. cit.*

¹¹⁷ J.J. MEARSHEIMER, « Structural Realism », in T. Dune, M. Kurki et S. Smith, *International relations theories: discipline and diversity*, Oxford University Press, 2016, pp. 51-67. [Notre traduction]

¹¹⁸ J.-J. ROCHE, *Théorie des relations internationales*, *op. cit.*

¹¹⁹ A. MACLEOD, *Théories des relations internationales*, *op. cit.*, p. 81.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 82.

¹²¹ S.E. LOBELL, « Structural Realism/Offensive and Defensive Realism », *op. cit.*

coûts¹²². La méfiance vis-à-vis des futurs comportements hostiles incite les États à envisager le pire scénario et à consolider sans cesse leur puissance alimentant ainsi une compétition permanente¹²³.

4. La puissance : un concept central

La notion de *puissance*, bien qu'elle occupe une place centrale dans l'approche réaliste, a donné lieu à de nombreuses discussions sur sa définition et ses composantes. Pour Hans Morgenthau, la puissance se manifeste par la capacité d'un acteur à influencer l'esprit et les actions des autres¹²⁴. Il ne la réduit pas aux seuls éléments matériels, mais y intègre également des dimensions immatérielles, telles que le caractère national ou la qualité des institutions politiques et la compétence diplomatique¹²⁵. Raymond Aron, quant à lui, définit la puissance sur la scène internationale comme la faculté d'une unité politique à imposer sa volonté à d'autres¹²⁶. Kenneth Waltz propose une définition plus objective et matérielle, fondée sur des critères tels que « la population et le territoire, les ressources naturelles, la capacité économique, la force militaire, la stabilité politique et la compétence des élites »¹²⁷. Dans la perspective des réalistes classiques, tous ces facteurs, qu'il s'agisse de la force armée, de l'économie, des ressources, de l'éducation, de la cohésion sociale ou du leadership, sont évalués à travers leur contribution à la puissance militaire, considérée comme le socle de la sécurité et de l'influence. Le terme anglais *power* reflète d'ailleurs cette dualité entre la puissance matérielle et le pouvoir d'influencer.¹²⁸

Ce tour d'horizon du paradigme réaliste met en évidence la cohérence interne d'une théorie traversée par plusieurs courants, mais qui convergent autour de postulats communs : l'anarchie du système international, la centralité de l'État, la primauté de la puissance et de la sécurité, la poursuite de l'intérêt national, ainsi que la rationalité stratégique des États.

¹²² J.-J. ROCHE, *Théorie des relations internationales*, op. cit.

¹²³ S.E. LOBELL, « Structural Realism/Offensive and Defensive Realism », op. cit.

¹²⁴ H.J. MORGENTHAU, *Politics among nations : the struggle for power and peace*, New York, Knopf, 1985.

¹²⁵ J.-J. ROCHE, *Théorie des relations internationales*, op. cit.

¹²⁶ R. ARON, *Paix et Guerre entre les nations*, op. cit.

¹²⁷ K.N. WALTZ, *Theory of International Politics*, op. cit., p. 131. [Notre traduction]

¹²⁸ A. MACLEOD, *Théories des relations internationales*, op. cit.

Chapitre 3 – Cadre analytique : positionnement théorique et concepts mobilisés

Le choix d'un cadre théorique ne relève pas d'une préférence arbitraire, mais découle de la nature de l'objet étudié et de la question de recherche posée. Pour analyser la rivalité irano-saoudienne et interpréter l'accord de mars 2023, il faut mobiliser une grille de lecture capable de rendre compte des logiques de puissance, de sécurité et d'intérêt national qui structurent les comportements étatiques dans un environnement anarchique. C'est précisément ce que propose le réalisme, dont la pertinence pour cet objet sera justifiée ci-après, avant d'exposer les limites des approches alternatives et de préciser la posture analytique retenue.

1. Justification du choix théorique

Le réalisme est le cadre analytique le mieux adapté à l'étude de la rivalité entre l'Iran et l'Arabie saoudite pour plusieurs raisons convergentes. Premièrement, il part du postulat que les États évoluent dans un système international anarchique, dépourvu d'une autorité supérieure capable d'imposer l'ordre, et que cette structure conditionne mécaniquement leurs comportements. Or, le Moyen-Orient est précisément une région marquée par l'absence d'institutions supranationales contraignantes au niveau régional, où les États doivent assurer leur survie par leurs propres moyens. Cette configuration anarchique est le terreau naturel des logiques réalistes.

Deuxièmement, le réalisme place la puissance et la sécurité au cœur de l'action étatique. Les comportements de l'Iran et de l'Arabie saoudite, deux puissances régionales, s'expliquent précisément par cette quête de puissance et de sécurité, marqués par le développement de capacités militaires, le soutien à des acteurs non étatiques et la compétition pour le leadership régional. Comme le souligne Thierry Coville, « on ne peut pas dissocier, du côté iranien, la stratégie de puissance de leur volonté de garantir leur sécurité »¹²⁹, une observation qui illustre parfaitement la pertinence du prisme réaliste pour analyser cette question.

Troisièmement, le réalisme offre des outils conceptuels précis, tels que le *dilemme de sécurité*, la balance du pouvoir, la *Realpolitik*, la rationalité stratégique, qui permettent d'analyser non seulement la rivalité structurelle entre les deux États, mais aussi les conditions dans lesquelles

¹²⁹ Voir annexe, entretien avec Thierry Coville, p.68.

un accord peut être conclu sans que cette rivalité ne soit fondamentalement transformée. C'est précisément ce que ce travail cherche à démontrer.

2. Les limites du libéralisme institutionnel face à cet objet

Le libéralisme institutionnel, qui met l'accent sur le rôle des institutions internationales et sur les dynamiques d'interdépendance comme facteurs de coopération et de paix, présente en effet des limites importantes dans l'analyse de cet objet d'étude. D'une part, cette approche peine à expliquer la persistance de la rivalité entre l'Iran et l'Arabie saoudite, malgré l'existence d'organisations régionales telles que la Ligue des États arabes (LEA) ou l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Si les institutions suffisaient à pacifier les relations entre États, la rivalité aurait dû s'atténuer bien avant 2023. D'autre part, le libéralisme tend à interpréter l'accord de Pékin comme le signe d'une coopération durable fondée sur des intérêts communs, une lecture que ce travail entend précisément questionner. En postulant que les échanges économiques et la coopération institutionnelle réduisent les conflits, le libéralisme sous-estime la persistance des logiques de puissance et la fragilité des accords conclus dans un environnement anarchique.

3. Les limites du constructivisme face aux dynamiques de puissance

Le constructivisme, qui explique les comportements étatiques par les identités, les normes et les représentations que les acteurs se font de la réalité internationale, permet d'apporter des éclairages utiles sur la dimension symbolique et discursive de la rivalité entre l'Iran et l'Arabie saoudite. Il permet notamment de comprendre comment le facteur religieux est utilisé comme levier de légitimation. Cependant, cette approche présente une limite fondamentale dans l'analyse de cet objet : elle tend à surestimer le rôle des idées et des identités au détriment des rapports de force matériels. Comme le souligne Clément Therme, « il serait réducteur de présenter l'opposition entre Téhéran et Riyad comme une simple guerre de religions »¹³⁰, ce qui correspond précisément à la lecture constructiviste dominante. En réalité, derrière le discours confessionnel se cachent des logiques de puissance et de survie que seul le réalisme permet de saisir pleinement.

¹³⁰ Voir annexe, entretien avec Thierry Coville, p.67.

4. La posture retenue : un néoréalisme à dominante offensive ancré dans la Realpolitik

La posture analytique adoptée dans ce travail s'inscrit dans le néoréalisme, plus précisément dans le réalisme offensif. Ce choix s'explique par la nature même de l'objet étudié : deux puissances régionales qui, dans un environnement anarchique, cherchent à maximiser leur puissance et leur influence afin de garantir leur sécurité. Contrairement au réalisme défensif, qui postule que les États cherchent avant tout à maintenir leur position, le réalisme offensif considère que la structure anarchique du système contraint les États à adopter des comportements proactifs de maximisation de leur puissance¹³¹.

Bien qu'il existe de nombreuses variantes, le réalisme repose sur un certain nombre de postulats communs qui forment la base de la posture adoptée dans ce travail. Parmi ceux-ci, on retrouve l'idée que l'État est l'acteur premier et fondamental des relations internationales, qu'il évolue dans un système international anarchique et que sa survie est son objectif ultime. Dans ce contexte de « jungle », la sécurité et la puissance apparaissent comme les conditions de la survie et l'intérêt national se confond avec l'accroissement de la puissance. Dès lors, les rapports internationaux ne peuvent se caractériser que par une compétition anarchique entre les États¹³².

La posture adoptée ici s'inscrit dans le néoréalisme, plus précisément dans le réalisme offensif. La structure anarchique du système international détermine et influence le comportement des États, qui adoptent des postures proactives pour assurer leur sécurité et maximiser en permanence leur puissance.

Les États sont considérés comme des entités rationnelles, qui calculent les coûts et bénéfices de leurs actions afin de maximiser leur puissance relative et diminuer leur vulnérabilité face aux autres et ainsi assurer leur sécurité¹³³. Ces logiques conduisent les États à adopter une politique étrangère pragmatique, fondée sur un calcul réaliste des opportunités qui obéit à une logique de *Realpolitik*. Dans ce cadre, les considérations morales, idéologiques ou éthiques sont reléguées au second plan. La conduite des affaires étrangères répond à des impératifs stratégiques, et les

¹³¹ J.-J. ROCHE, *Théorie des relations internationales*, op. cit.

¹³² S. SANTANDER, *Dynamiques des relations internationales. Acteurs, enjeux et perspectives*, op. cit.

¹³³ S.E. LOBELL, « Structural Realism/Offensive and Defensive Realism », op. cit.

États agissent dans une perspective résolument opportuniste, centrée sur la maximisation de leur intérêt national¹³⁴.

Dans cette optique, les accords, traités et autres formes de coopération internationale sont perçus comme des instruments pragmatiques au service des intérêts nationaux des États¹³⁵. Ils sont conclus et respectés tant qu'ils contribuent à la réalisation de ces intérêts, et leur durabilité dépend de leur capacité à s'adapter à l'évolution de ces intérêts¹³⁶. Selon la perspective réaliste, lorsqu'un accord cesse de servir les objectifs stratégiques d'un État, celui-ci s'en retire, ce qui illustre la fragilité inhérente à la coopération internationale dans un système fondé sur la compétition et la méfiance entre États¹³⁷.

5. Les concepts mobilisés

Les développements théoriques exposés dans les chapitres précédents permettent désormais de préciser les concepts qui structureront l'analyse empirique de ce travail.

A. La puissance : entre dimensions matérielles et immatérielles

Comme développé dans le chapitre précédent, la puissance constitue un concept central autour duquel s'articule l'ensemble de l'analyse. Dans le cadre de ce travail, elle est envisagée dans sa double dimension. D'une part, la puissance matérielle renvoie aux capacités tangibles et mesurables des États. D'autre part, la puissance immatérielle, telle que la conçoit Morgenthau, désigne les dimensions non matérielles qui contribuent néanmoins à la capacité d'un État à influencer les autres. Cette conception plurielle de la puissance permettra de comprendre toute la complexité de la rivalité irano-saoudienne.

B. La sécurité

Dans la perspective réaliste retenue dans ce travail, la sécurité peut être définie comme l'absence de menace, au sens d'Arnold Wolfers, comme suit : « dans un sens objectif, elle mesure l'absence de menace sur les valeurs centrales ou dans un sens subjectif, l'absence de

¹³⁴ S. SANTANDER, *Dynamiques des relations internationales. Acteurs, enjeux et perspectives*, op. cit.

¹³⁵ S. BARRETT, « Coordination vs. voluntarism and enforcement in sustaining international environmental cooperation », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, décembre 2016, vol. 113, n° 51, pp. 14515-14522.

¹³⁶ R.L. BROWN, « The Causes and Effects of International Treaties », *Political Science Quarterly*, septembre 2016, vol. 131, n° 3, pp. 597-621.

¹³⁷ S. BARRETT, « Coordination vs. voluntarism and enforcement in sustaining international environmental cooperation », op. cit.

peur que ces valeurs centrales fassent l'objet d'une attaque »¹³⁸. Elle constitue l'objectif premier des États dans un système anarchique où aucune autorité supérieure ne garantit leur survie. Ce concept sera mobilisé pour analyser comment l'Iran et l'Arabie saoudite perçoivent mutuellement leurs actions comme des menaces existentielles alimentant la dynamique du dilemme de sécurité qui structure leur rivalité.

C. Le dilemme de sécurité

Confrontés aux mêmes contraintes structurelles, les États sont contraints d'agir de manière similaire, guidés par une logique de survie¹³⁹. Chacun est donc contraint d'agir selon le principe du *self-help*, en s'appuyant uniquement sur ses propres ressources pour se défendre et préserver son existence¹⁴⁰. Ainsi, la quête de sécurité devient la clé de compréhension de l'action des États dans les relations internationales. Pour garantir leur sécurité, ces derniers vont entreprendre des actions pour renforcer leurs capacités, notamment par le développement de moyens militaires susceptibles de dissuader toute tentative d'agression¹⁴¹. Cependant, les efforts d'un État pour accroître sa sécurité peuvent être perçus par les autres comme une menace potentielle¹⁴². Cela engendre un climat de méfiance généralisée, incitant les autres acteurs à suivre la même logique. En effet, « les actions entreprises unilatéralement par un État pour assurer sa sécurité tendent, quelles que soient ses intentions, à accroître l'insécurité des autres États »¹⁴³. Les moyens utilisés par un État pour accroître sa sécurité réduisent celle des autres, ce qui alimente la méfiance et la rivalité. Cette dynamique engendre un cycle sans fin de maximisation de la puissance. Il suffit qu'un seul État initie une politique de réarmement pour que les autres se voient contraints de l'imiter, dans une logique de rétablissement de l'équilibre des forces. Le dilemme de sécurité naît donc de l'incertitude des intentions des États découlant de l'anarchie internationale¹⁴⁴.

Ce concept sera mobilisé pour analyser la rivalité irano-saoudienne depuis 1979 et pour comprendre pourquoi un accord diplomatique ne peut suffire à transformer une rivalité aussi structurellement ancrée.

¹³⁸ A. Wolfers, « *National Security as an Ambiguous Symbol* », in Kamal Bayramzadeh, « *Crises et conflits au Moyen-Orient : quels sont les impacts sur les relations entre la Turquie et l'Iran ?* », Études internationales, vol. 47, n° 2-3, 2016, p. 91.

¹³⁹ S.E. LOBELL, « *Structural Realism/Offensive and Defensive Realism* », in *Oxford Research Encyclopedia of International Studies*, 2010, p.6.

¹⁴⁰ J.-J. ROCHE, *Théorie des relations internationales*, op. cit..

¹⁴¹ S. SANTANDER, *Dynamiques des relations internationales. Acteurs, enjeux et perspectives*, op. cit..

¹⁴² R. JERVIS, « *Cooperation Under the Security Dilemma* », *World Politics*, 1978, vol. 30, n° 2, pp. 167-214.

¹⁴³ D. BATTISTELLA, *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2012, p.122.

¹⁴⁴ M. TELO, *Relations internationales : Une perspective européenne*, op. cit.

D. L'équilibre des puissances

Dans un système international marqué par l'anarchie et l'absence d'autorité centrale, le concept d'équilibre des puissances constitue un mécanisme pour maintenir un certain ordre et une stabilité relative, sans pour autant garantir la paix¹⁴⁵. Comme le souligne Robert Jervis, un équilibre relatif dissuade les États d'initier un conflit, car les coûts d'une confrontation avec un adversaire ou une coalition de forces équivalentes seraient trop élevés¹⁴⁶. Cet équilibre peut être recherché par des stratégies d'équilibrage externe, notamment par la formation d'alliances ou en adoptant une stratégie interne qui consiste à l'augmentation de ses propres capacités¹⁴⁷.

E. Realpolitik

Tel qu'esquissé dans la section précédente, la *Realpolitik* prolonge directement les postulats du réalisme en désignant une conduite pragmatique de la politique étrangère, fondée sur la primauté de l'intérêt national¹⁴⁸. Chaque décision étatique obéit à une logique calculatrice dans laquelle les impératifs stratégiques du moment priment sur toute considération morale ou idéologique^{149 150}. Ainsi, « les grands principes et les idéologies existent [...] pour la forme et la rhétorique »¹⁵¹. Ils servent à légitimer des choix stratégiques dont les véritables motivations restent d'ordre pragmatique. Ce concept sera mobilisé pour interpréter l'accord de 2023 à la lumière des intérêts stratégiques de chaque acteur.

¹⁴⁵ D. BATTISTELLA, *Théories des relations internationales*, op. cit.

¹⁴⁶ R. JERVIS, « Cooperation Under the Security Dilemma », op. cit.

¹⁴⁷ D. BATTISTELLA et al., *Dictionnaire des relations internationales : approches, concepts, doctrines*, s.l., Dalloz, 2012.

¹⁴⁸ J. BEW, « The Real Origins of Realpolitik », *The National Interest*, 2014, n° 130, pp. 40-52.

¹⁴⁹ H.C. EMERY, « What is Realpolitik? », *International Journal of Ethics*, 1915, vol. 25, n° 4, p. 451.

¹⁵⁰ A.K. GAYAN, « La Realpolitik, élément incontournable des relations internationales », *Revue internationale et stratégique*, décembre 2007, vol. 67, n° 3, p. 95.

¹⁵¹ *Ibid.*

Partie analytique

Chapitre 1 – Deux puissances régionales antagonistes

Avant d'analyser les dynamiques qui structurent leur rivalité, il convient de dresser le portrait des deux protagonistes. Ce chapitre examine les ressources de puissance matérielle et immatérielle dont disposent l'Arabie saoudite et l'Iran afin de comprendre sur quelles bases chacun cherche à asseoir son influence régionale. Cette analyse constitue le socle empirique indispensable à la démonstration qui suivra.

1. L'Arabie saoudite

L'Arabie saoudite s'est progressivement imposée comme l'une des principales puissances régionales du Moyen-Orient. Sa place dans le système régional ne s'explique pas uniquement par ses ressources économiques ou militaires, mais aussi par sa capacité à convertir différents instruments de puissance en leviers d'influence régionale. Dans une lecture réaliste, la puissance saoudienne repose à la fois sur ses capacités matérielles et immatérielles.

Sur le plan matériel, la puissance saoudienne repose d'abord sur l'énergie. Premier exportateur mondial de pétrole brut et acteur central de l'OPEP¹⁵², le royaume dispose d'un levier stratégique majeur dans l'économie mondiale¹⁵³. Le royaume possède environ 15% des réserves pétrolières de la planète, se plaçant ainsi au deuxième rang mondial.¹⁵⁴ Le pétrole constitue non seulement une source de revenus importantes pour le royaume, mais il représente un véritable instrument de puissance permettant au royaume d'exercer une influence économique et diplomatique sur la scène régionale et internationale.

Le deuxième pilier de cette puissance est militaire. Avec des dépenses militaires estimées à 70,4 milliards de dollars en 2017, soit plus de 10% de son PIB, l'Arabie saoudite possède des capacités militaires largement supérieures à celles de l'Iran la même année^{155 156}. Cette supériorité n'est pas conjoncturelle, elle est structurelle et les chiffres plus récents confirment cette tendance. En 2023, Riyad consacre 75,8 milliards de dollars à sa défense contre 10,3

¹⁵² Il convient de noter que les Émirats arabes unis ont annoncé leur retrait de l'OPEP en 2026.

¹⁵³ H. MOURAD, « La métamorphose de l'alliance entre les États-Unis et l'Arabie saoudite », *Confluences Méditerranée*, janvier 2024, vol. 127, n° 4, p. 157.

¹⁵⁴ Organization of the Petroleum Exporting Countries (OPEC), *Annual Statistical Bulletin 2025*, Vienna, OPEC Secretariat, 2025, p22

¹⁵⁵ D. LEROY, « Iran-Arabie saoudite : de la lutte d'influence aux guerres par procuration », *Diplomatie*, décembre 2018, vol. 48, p.54.

¹⁵⁶ Les dépenses militaires de l'Iran s'élevaient à 13,9 milliards de dollars en 2017, soit 2,84% de son PIB (SIPRI, 2024)

milliards pour Téhéran¹⁵⁷. Cet écart témoigne d'une asymétrie militaire durable et met en évidence l'investissement constant de Riyad dans le développement de ses capacités sécuritaires. Depuis la fin des années 1970, l'Arabie saoudite figure parmi les quinze plus grands dépensiers militaires mondiaux. Cette dynamique s'inscrit donc dans le long terme illustrant une logique réaliste fondamentale. En effet, dans un système régional anarchique où aucune autorité supérieure ne garantit la sécurité des États, Riyad cherche à maximiser ses capacités afin d'assurer sa survie et sa sécurité et de préserver son statut de puissance dominante dans le Golfe.

Cette supériorité repose en grande partie sur une politique soutenue d'importation d'armements. Entre 2017 et 2023, l'Arabie saoudite s'impose comme le deuxième plus grand importateur d'armes au monde, représentant 8,4% de l'ensemble des importations mondiales¹⁵⁸. Les États-Unis sont de loin le principal fournisseur du royaume, assurant à eux seuls 82% des importations saoudiennes entre 2017 et 2021¹⁵⁹ puis 75% entre 2021 et 2023¹⁶⁰. Cette légère diminution semble traduire une volonté progressive de diversification stratégique de Riyad, très certainement due au contexte de tensions avec Washington sous l'administration Biden sur lequel nous reviendrons. Toutefois les États-Unis demeurent de loin le principal partenaire sécuritaire du Royaume.

Dans ce mouvement de diversification, la Chine s'est progressivement imposée comme un partenaire militaire croissant. En effet, les exportations militaires chinoises vers l'Arabie saoudite ont connu une augmentation de 386% au cours de la période 2016-2020, notamment des drones et des missiles balistiques¹⁶¹. Par ailleurs, plusieurs accords ont été conclus pour développer localement certains de ces équipements sur le territoire saoudien.

Cette supériorité conventionnelle mérite toutefois d'être nuancée. D'une part, l'enlisement saoudien dans le conflit yéménite, sur lequel nous reviendrons, a mis en évidence certaines

¹⁵⁷ SIPRI, « Dépenses militaires, production et transferts d'armes – Compendium 2024 », *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 10 décembre 2024, p. 19, disponible sur <https://www.grip.org/depenses-militaires-production-et-transferts-darmes-compendium-2024/> (Consulté le 17 mai 2026).

¹⁵⁸ *Trends in International Arms Transfers, 2023*, SIPRI, mars 2024, p. 11, disponible sur <https://www.sipri.org/publications/2024/sipri-fact-sheets/trends-international-arms-transfers-2023> (Consulté le 7 mai 2026).

¹⁵⁹ SIPRI, « Dépenses militaires, production et transferts d'armes – Compendium 2022 », *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 3 novembre 2022, p. 36, disponible sur <https://www.grip.org/depenses-militaires-production-et-transferts-darmes-compendium-2022/> (Consulté le 17 mai 2026).

¹⁶⁰ SIPRI, « Dépenses militaires, production et transferts d'armes – Compendium 2024 », *op. cit.*, p. 34.

¹⁶¹ H. MOURAD, « La métamorphose de l'alliance entre les États-Unis et l'Arabie saoudite », *op. cit.*, p. 160.

limites opérationnelles de cette puissance militaire malgré une supériorité technologique indéniable¹⁶². D'autre part, l'Iran a développé des capacités asymétriques qui compensent partiellement son infériorité conventionnelle comme le détaillera la section suivante.

Au-delà des importations d'armement, la relation avec Washington s'inscrit dans un cadre stratégique plus large. Depuis le pacte de Quincy conclu en 1945, les relations américano-saoudiennes reposent sur un accord fondé sur un échange d'intérêts mutuels. En garantissant un accès privilégié à ses ressources pétrolières saoudiennes, le royaume obtenait en retour l'engagement américain d'assurer sa protection militaire¹⁶³. Cette alliance opère à un double niveau. Sur le plan matériel, elle fournit à Ryad un véritable parapluie sécuritaire dans un environnement régional instable. Sur le plan immatériel, ce rapprochement avec la première puissance mondiale lui confère un prestige et une crédibilité diplomatique qui contribuent à renforcer son statut de puissance régionale. Cette relation illustre également une logique réaliste fondamentale : les alliances entre États reposent avant tout sur des intérêts stratégiques mutuels. L'alliance américano-saoudienne s'est ainsi construite autour d'un échange pragmatique entre sécurité et accès aux ressources pétrolières dans une logique de Realpolitik, mais aussi autour d'intérêts américain plus larges : ancrer sa présence au Moyen-Orient, contenir l'expansion soviétique et les nationalistes arabes qui s'affirment¹⁶⁴.

Au-delà de ces capacités matérielles, l'Arabie saoudite dispose également d'une puissance immatérielle considérable. Comme le théorisait Morgenthau, la puissance ne se réduit pas aux seuls éléments tangibles et mesurables, elle englobe également des dimensions non matérielles qui contribuent à la capacité d'un État à influencer les autres (*cf. supra*). C'est précisément dans cette dimension que s'inscrit la légitimité symbolique et religieuse du royaume. Le royaume d'Arabie saoudite repose sur une monarchie héréditaire absolue dirigée par la famille des Saoud. La légitimité du pouvoir saoudien s'appuie historiquement sur une alliance politico-religieuse avec la famille Al-Shaikh d'Abd al-Wahhab, fondateur du wahhabisme, une interprétation rigoriste de l'islam sunnite¹⁶⁵. Le royaume est peuplé par une majorité de sunnites mais compte également une minorité chiite (environ 10 %)¹⁶⁶. La présence sur son territoire des deux lieux les plus sacrés de l'islam, La Mecque et Médine, confère à son souverain le titre

¹⁶² D. LEROY, « Iran-Arabie saoudite », *op. cit.*, p. 54.

¹⁶³ F. DAZI-HENI, *L'Arabie Saoudite en 100 questions*, Texto, Paris, Tallandier, 2020, p. 9.

¹⁶⁴ D. BILLION, « Le Moyen-Orient entre désengagement états-unien et affirmation chinoise », *Revue internationale et stratégique*, décembre 2020, vol. 120, n° 4, p. 120.

¹⁶⁵ P. CONESA, *Dr. Saoud et Mr. Djihad : la diplomatie religieuse de l'Arabie Saoudite*, Le Monde comme il va, Paris, Éditions Robert Laffont, 2016, p. 27.

¹⁶⁶ F. DAZI-HENI, *L'Arabie Saoudite en 100 questions*, *op. cit.*, p.61.

revendiqué depuis 1986 de « Serviteur des deux Saintes Mosquées ». L'Arabie saoudite jouit donc d'une légitimité et d'une position symbolique privilégiée dans le monde musulman¹⁶⁷. Elle s'institutionnalise notamment à travers la Ligue islamique mondiale et l'OCI, deux enceintes multilatérales qui fonctionnent comme de véritables instruments d'orchestration de la puissance saoudienne à l'échelle régionale et au sein du monde musulman¹⁶⁸.

Malgré ces atouts considérables, l'Arabie saoudite demeure structurellement dépendante des hydrocarbures. En 2016, les revenus pétroliers représentaient environ 90% des recettes gouvernementales et près de 47% du PIB, témoignant du poids central de cette ressource dans le fonctionnement économique et budgétaire de l'État¹⁶⁹. Depuis la découverte des gisements pétroliers, la rente pétrolière constitue le principal moteur de développement économique du royaume. Cette dépendance a toutefois favorisé une économie largement rentière, très peu diversifiée et fortement exposée aux fluctuations des marchés mondiaux. Cette exposition se matérialise concrètement lors de la chute du cours du pétrole. L'année 2015 est marquée par un déficit budgétaire record estimé à près de 98 milliards de dollars¹⁷⁰. Ainsi, la stabilité économique et budgétaire du régime reste étroitement liée aux revenus tirés des exportations d'hydrocarbures, ce qui constitue une vulnérabilité structurelle à long terme.

Face à ce constat, Mohamed ben Salman (MBS), alors vice-prince héritier, lance en 2016, « Vision 2030 », un programme ambitieux destiné à diversifier l'économie saoudienne et ainsi réduire sa dépendance à la rente pétrolière. Articulé autour du développement de secteurs comme le tourisme, l'industrie, les nouvelles technologies et le divertissement, ce projet vise à transformer structurellement le modèle économique du royaume. Ce projet constitue désormais la boussole stratégique de Riyad et oriente directement ses choix de politique étrangère¹⁷¹.

¹⁶⁷ J.M. DONDELINGER, « Cultural Contradictions of Soft Power and Islam », *Journal of Interdisciplinary Studies*, juillet 2008, vol. 20, n° 1/2, pp. 61.

¹⁶⁸ M. CHABBI, « Désir mimétique et engrenage guerrier des Janus du Golfe : Téhéran et Riyad à la manoeuvre », *Études internationales*, 2016, vol. 47, n° 2-3, p.136.

¹⁶⁹ *Ibid.* p.147

¹⁷⁰ « Arabie saoudite (1) : la réforme autoritaire saoudienne. Une refonte politico-économique du pouvoir », s.d., disponible sur <https://www.lescledumoyenorient.com/Arabie-saoudite-1-la-reforme-autoritaire-saoudienne-Une-refonte-politico.html> (Consulté le 18 avril 2026).

¹⁷¹ T. GOMART, *Les ambitions inavouées : ce que préparent les grandes puissances*, Essais, Paris, Tallandier, 2023, pp. 232-234.

2. L'Iran

L'Iran constitue l'autre grande puissance régionale du Moyen-Orient.

Sur le plan matériel, l'Iran dispose d'importantes ressources énergétiques qui constituent un levier central de sa puissance. Le pays possède les deuxièmes réserves mondiales de gaz naturel ainsi que d'importantes réserves pétrolières, faisant de lui un acteur incontournable dans les équilibres énergétiques régionaux¹⁷². Les hydrocarbures constituent donc un levier économique majeur pour le régime. À cela s'ajoute une position géographique particulièrement stratégique. Situé au carrefour du Moyen-Orient, l'Iran borde le détroit d'Ormuz, passage maritime incontournable par lequel transite près de 20 % du pétrole mondial ¹⁷³. Cette position offre à Téhéran un important levier de pression et un poids géopolitique significatif¹⁷⁴.

La puissance militaire iranienne repose sur une logique très différente de celle de l'Arabie saoudite. La structure politico-militaire de la République islamique s'appuie sur deux piliers complémentaires : l'armée régulière et les Gardiens de la Révolution, les Pasdarans, une force paramilitaire autonome placée sous l'autorité directe du Guide suprême¹⁷⁵. Confrontée à une nette infériorité conventionnelle face à plusieurs de ses adversaires régionaux¹⁷⁶, l'Iran a progressivement développé une stratégie de dissuasion asymétrique reposant sur quatre piliers : le développement de missiles balistiques et de drones, des capacités de guérilla navale dans le Golfe Persique, des cyberattaques et surtout le soutien à un vaste réseau de forces par procuration (proxy)¹⁷⁷. Ce réseau inclut le Hezbollah libanais, les Organisations de Mobilisation Populaire en Irak, les Houthis au Yémen, ainsi que les brigades Fatimiyoun et Zainebiyoun en Syrie. L'Iran soutient

¹⁷² « Le conflit en Iran fait ressurgir la peur des conséquences d'un blocage du détroit d'Ormuz sur l'économie mondiale », *IRIS*, 2 mars 2026, disponible sur <https://www.iris-france.org/le-conflit-en-iran-fait-ressurgir-la-peur-des-consequences-dun-blocage-du-detroit-dormuz-sur-leconomie-mondiale/> (Consulté le 18 avril 2026).

¹⁷³ « Le détroit d'Ormuz, où transite 20% du pétrole mondial, est-il si crucial pour l'Europe ? », *franceinfo*, 14 mars 2026, disponible sur https://www.franceinfo.fr/monde/iran/guerre-entre-les-etats-unis-israel-et-l-iran/le-detroit-d-ormuz-ou-transite-20-du-petrole-mondial-est-il-si-crucial-pour-l-europe_7867889.html (Consulté le 20 avril 2026).

¹⁷⁴ C. THERME, « La situation stratégique de l'Iran », *Stratégique*, 2018, vol. 120, n° 3, p. 78.

¹⁷⁵ F. WEHREY, *The Rise of the Pasdaran: Assessing the Domestic Roles of Iran's Islamic Revolutionary Guards Corps*, Rand Corporation, 2009, p. 21.

¹⁷⁶ Les dépenses militaires de l'Iran s'élevaient à 13,9 milliards de dollars en 2017, soit 2,84% de son PIB (SIPRI, 2024)

¹⁷⁷ T. GOMART, *Les ambitions inavouées*, op. cit., p. 268.

également le Hamas et le Jihad islamique palestiniens¹⁷⁸. Comme le résume un général iranien, « il y a six armées en dehors de l'Iran qui défendent la République islamique d'Iran, et quiconque veut attaquer notre pays doit passer par ces six armées et se battre avant de nous atteindre, ce que personne ne peut faire »¹⁷⁹.

Parallèlement, l'Iran s'est engagé depuis le début des années 2000 dans un programme nucléaire qui cristallise les tensions régionales. Les autorités iraniennes ont présenté le lancement du programme nucléaire comme s'inscrivant dans la continuité d'une ambition nationale fondée sur la modernisation et le prestige technologique¹⁸⁰. Toutefois, la révélation en 2002 du site d'enrichissement de Natanz a rapidement éveillé les inquiétudes de la communauté internationale quant aux intentions réelles de Téhéran¹⁸¹. Après des années de sanctions et de négociations, l'Accord de Vienne (JCPOA) signé en 2015 a encadré le programme iranien en fixant une limite d'enrichissement de l'uranium à 3,67 %, en échange d'une levée progressive des sanctions¹⁸². Toutefois, le retrait unilatéral des États-Unis en mai 2018 a conduit Téhéran à s'affranchir graduellement de ses engagements¹⁸³. En 2023, la situation a atteint un nouveau seuil critique. En effet, l'AIEA déclare ne plus être en mesure de garantir le caractère exclusivement pacifique du programme nucléaire iranien, tandis que des inspecteurs découvrent sur le site de Fordow des particules d'uranium enrichi à 84 %, soit un niveau proche du seuil militaire fixé à environ 90 %¹⁸⁴. Depuis sa conception, ce programme contribue à renforcer la capacité de dissuasion iranienne en maintenant une ambiguïté autour de ses capacités nucléaires et de ses intentions réelles¹⁸⁵. Dans une lecture réaliste, il constitue un instrument de puissance

¹⁷⁸ A. BAKAWAN, « La recomposition du Moyen-Orient : quel avenir pour l'ordre milicien ? », *Confluences Méditerranée*, janvier 2024, vol. 127, n° 4, p. 127.

¹⁷⁹ E. Magnier, L'Iran occupe-t-il cinq capitales arabes ? (en arabe), al-Rai Media, 22 octobre 2021 dans A. Bakawan, *op. cit.*, p. 131

¹⁸⁰ B. HOURCADE, *Géopolitique de l'Iran. Les défis d'une renaissance*, Armand Colin, 2016, p. 182

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 183.

¹⁸² V. GOLMOHAMMADI, « The foreign policy of the Islamic Republic of Iran: Prospects for change and continuity », *All Azimuth: A Journal of Foreign Policy and Peace*, 2019, vol. 8, n° 1, pp. 97-99.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 101-102.

¹⁸⁴ DAZI-HENI, FATIHA ; PINA, CARINE ; RAMADAN-ALBAN, WENDY, *L'accord de normalisation des relations diplomatiques saoudo-iraniennes signé à Pékin : regards croisés*, Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire (IRSEM), juin 2023, p. 17, disponible sur <https://www.irsem.fr/publications/laccord-de-normalisation-des-relations-diplomatiques-saoudo-iraniennes-signé-a-pekin-regards-croisés> (Consulté le 15 mai 2025).

¹⁸⁵ H. Azizi, « Iran and Nuclear Opacity: Strategic Ambiguity, Retaliation, and Leverage », *Middle East Council on Global Affairs*, p. 2.

permettant à Téhéran d'accroître son poids dans les négociations et d'imposer un rapport de force favorable face à ses adversaires régionaux.

Au-delà des aspects matériels, l'Iran dispose aussi d'importants leviers de puissance immatérielle. Depuis la révolution de 1979, le régime cherche à se présenter comme un acteur de résistance face aux puissances occidentales et aux monarchies du Golfe. Son discours dépasse souvent le seul cadre confessionnel chiite. Les autorités iraniennes mobilisent plutôt une rhétorique plus large articulée autour de la lutte contre l'oppression, de l'anti-impérialisme et de la défense des peuples musulmans¹⁸⁶. Dans cette logique, le soutien affiché à la cause palestinienne constitue un levier central de la stratégie iranienne. En se présentant comme l'un des principaux défenseurs de la cause palestinienne, l'Iran cherche à renforcer sa légitimité auprès des opinions publiques arabes et musulmanes.

Malgré ces ressources, l'Iran doit faire face à plusieurs fragilités importantes, principalement sur le plan économique. Le pays a été confronté à différentes vagues de sanctions qui ont progressivement limité son développement économique et restreint son intégration aux échanges internationaux¹⁸⁷. Le retrait américain du JCPOA en 2018 a encore aggravé cette situation¹⁸⁸. Ces sanctions pèsent lourdement sur l'économie iranienne en limitant ses échanges extérieurs, son accès aux marchés financiers internationaux ainsi que sa capacité à attirer des investissements étrangers¹⁸⁹. À cela s'ajoute une dépendance persistante aux revenus pétroliers, qui fragilise davantage le pays lorsque les exportations énergétiques sont affectées par les sanctions ou les fluctuations du marché mondial¹⁹⁰. Son intégration régionale et internationale demeure également limitée, en partie à cause de ses ambitions hégémoniques et de son programme nucléaire controversé¹⁹¹.

¹⁸⁶ J. DIEUDONNE, « Iran, Saudi Arabia, and the Power Struggle over 'Muslimness': Reification, Securitization, and Identification », *Middle East Critique*, 2024, vol. 33, n° 1, p. 66.

¹⁸⁷ B. HOURCADE, *Géopolitique de l'Iran - Les défis d'une renaissance*, op. cit., p. 206.

¹⁸⁸ K. BAYRAMZADEH, « La politique étrangère de la Chine à l'égard de l'Iran dans le nouvel ordre international : l'élargissement de la nouvelle Asie », *The Journal of Cross-Regional Dialogues*, 2022, vol. 3/2022, n° 3, p. 42, disponible sur <https://orbi.uliege.be/handle/2268/301231> (Consulté le 16 septembre 2025).

¹⁸⁹ B. HOURCADE, *Géopolitique de l'Iran - Les défis d'une renaissance*, op. cit., p. 208.

¹⁹⁰ DAZI-HENI, FATIHA ; PINA, CARINE ; RAMADAN-ALBAN, WENDY, *L'accord de normalisation des relations diplomatiques saoudo-iraniennes signé à Pékin : regards croisés*, op. cit., p. 10.

¹⁹¹ T. GOMART, *Les ambitions inavouées*, op. cit., p. 255.

Ces deux puissances disposent donc de ressources matérielles et immatérielles considérables qu'elles mobilisent dans une dynamique de compétition régionale. Toutefois, la simple mise en évidence de leurs capacités respectives ne permet pas encore de comprendre les ressorts profonds de leur rivalité. Si l'opposition entre l'Iran et l'Arabie saoudite est fréquemment interprétée à travers une lecture confessionnelle opposant sunnisme et chiisme, cette explication demeure insuffisante pour saisir la logique qui structure durablement leurs comportements. Il convient dès lors d'interroger la nature de cette compétition et de déterminer si celle-ci relève principalement d'un antagonisme confessionnel ou s'inscrit dans une logique plus fondamentale de puissance et de rivalité hégémonique.

Chapitre 2 – Le religieux au service de la puissance : déconstruire la lecture confessionnelle

L'opposition entre l'Iran et l'Arabie saoudite est régulièrement présentée à travers le prisme confessionnel. Cependant, cette grille de lecture demeure insuffisante pour saisir la profondeur de la rivalité. Comme le souligne Olivier Da Lage, « leur rivalité est en réalité davantage de nature géopolitique que religieuse »¹⁹². En effet, les deux États sont avant tout en concurrence pour asseoir leur hégémonie dans la région du Golfe. Il convient d'ailleurs de rappeler que malgré leurs divergences théologiques, chiites et sunnites ont cohabité pacifiquement pendant la majeure partie de leurs quatorze siècles d'histoire commune. L'antagonisme confessionnel actuel n'est donc pas une fatalité historique, mais une construction politique récente¹⁹³. Ainsi, « *L'opposition sunnite-chiite n'est donc pas le point de départ, elle est le point d'arrivée d'un conflit de légitimités politiques.* »¹⁹⁴. Conformément à la perspective réaliste mobilisée dans ce travail, le facteur religieux ne constitue pas le moteur structurel de la rivalité. Ce sont principalement des logiques de puissance, de sécurité et de compétition hégémonique qui l'expliquent.

¹⁹² p.43

¹⁹³ D. CVACH et B. CURMI, « Sunnites et chiites : fabrique d'un conflit », *Esprit*, octobre 2015, n° 10, pp. 79-80.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p.83

1. Un clivage sunnite-chiite instrumentalisé au service d'une logique de puissance

La rivalité entre l'Iran et l'Arabie saoudite puise son origine dans une opposition historique à la croisée de tensions religieuses et ethniques :

« la rivalité entre l'Arabie saoudite et l'Iran repose sur plusieurs dimensions qui nourrissent cette rivalité. Dans un premier temps, elle s'ancre d'abord dans une opposition religieuse fondamentale celle entre sunnites et chiïtes, puisque l'Arabie Saoudite est une monarchie sunnite et l'Iran est le centre du chiïsme international. Á cela s'ajoute une rivalité historique entre Arabes et Perses, donc une rivalité nationaliste, pas seulement religieuse. »¹⁹⁵

Ainsi, l'opposition théologique est indéniablement un facteur de cette rivalité, mais dont la portée politique s'est considérablement amplifiée avec l'émergence de deux régimes qui mobilisent chacun leur légitimité religieuse comme fondement de leur prétention au leadership régional. En réalité, « la thèse de l'opposition confessionnelle est d'autant plus séduisante qu'elle est volontiers mobilisée par les pouvoirs de la région eux-mêmes »¹⁹⁶. Non parce qu'elle reflète fidèlement la nature du conflit mais parce qu'elle leur est stratégiquement utile. Lorsque les termes sunnites et chiïtes sont mobilisés dans un discours, ils recouvrent presque toujours une dénonciation des visées hégémoniques de l'adversaire. Derrière le vocabulaire confessionnel se dessine en réalité une logique de compétition interétatique pour le contrôle de l'ordre régional¹⁹⁷. Comme le souligne Leroy, « la bataille que se livrent Iraniens et Saoudiens est avant tout « une bataille pour le cœur des musulmans et, surtout, leur leadership »¹⁹⁸.

Du côté saoudien, le royaume a déployé un arsenal institutionnel et religieux pour diffuser sa vision de l'islam sunnite (*Cf. supra*) et asseoir son leadership au sein de la communauté musulmane mondiale. Il s'incarne entre autres dans la création de l'université islamique de Médine. Première institution de diffusion globale du modèle salafiste, ayant formé près de 45 000 étudiants issus de 167 nationalités, elle apparaît comme un véritable relais du message saoudien à l'échelle internationale. La Ligue islamique mondiale, dont le siège est établi à La Mecque, vient également compléter ce dispositif en visant à promouvoir l'islam sunnite à

¹⁹⁵ Voir annexe, entretien avec Baki Manech, pp.81-82

¹⁹⁶ D. CVACH et B. CURMI, « Sunnites et chiïtes », *op. cit.* p.75.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 76.

¹⁹⁸ D. LEROY, « Iran-Arabie saoudite : de la lutte d'influence aux guerres par procuration », *Diplomatie*, décembre 2018, vol. 48, p.51.

l'échelle mondiale¹⁹⁹. Ces institutions constituent des instruments de puissance immatérielle au service des intérêts stratégiques de Riyad. Parallèlement, le royaume mobilise régulièrement la distinction confessionnelle et identitaire non par conviction théologique, mais comme instrument de délégitimation de son rival iranien aux yeux du monde arabe musulman²⁰⁰. La présence sur son territoire des lieux les plus sacrés de l'islam permet à son souverain de se revendiquer le titre de gardien des lieux saints (*Cf. supra*), lui conférant une position symbolique unique dans le monde musulman. Comme le formule Nawaf Obaid, dans une tribune²⁰¹ publiée par le Washington Post, analyste proche des cercles dirigeants du royaume, au moment du lancement de l'intervention au Yémen en 2015 : « *En tant que gardienne des saintes mosquées de La Mecque et Médine, l'Arabie saoudite jouit d'une position unique pour se hisser au-dessus de la mêlée [...] Alors que près de 90 % des musulmans se définissent comme sunnites et que l'Arabie saoudite se trouve à l'épicentre du monde sunnite, les Saoudiens croient qu'ils peuvent répondre au besoin pressant d'un front sunnite uni contre l'Iran chiite* »²⁰². Ce passage est révélateur : la légitimité religieuse n'est pas présentée comme une simple source de prestige symbolique, elle est érigée en fondement politique qui confère à Ryad un droit implicite à exercer le leadership du monde musulman. Elle devient ainsi l'instrument d'un projet visant à construire une coalition sunnite dirigée contre l'Iran. Le religieux sert ici de mécanisme de mobilisation et de fédération, mais l'objectif demeure stratégique. Dans cette perspective, les références confessionnelles apparaissent moins comme un moteur autonome de l'action saoudienne que comme un instrument mobilisé au service d'une logique de puissance.

De son côté, l'Iran adopte une stratégie moins sectaire que le discours saoudien, mais poursuit le même objectif de leadership²⁰³. Depuis la révolution de 1979, Téhéran s'érige en défenseur des musulmans opprimés et cherche à rallier l'ensemble de la communauté musulmane à sa cause en dépassant les divisions entre chiïtes et sunnites. Ce projet est inscrit jusque dans la Constitution iranienne à l'article 11 :

¹⁹⁹ J-P. Burdy, « Arabie saoudite Iran : rivalité stratégique, concurrence religieuse | Vie publique », 13 octobre 2019, disponible sur <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/271102-arabie-saoudite-iran-rivalite-strategique-concurrence-religieuse> (Consulté le 15 mai 2025).

²⁰⁰ D. CVACH et B. CURMI, « Sunnites et chiïtes », *op. cit.*, p. 89.

²⁰¹ N. OBAID, « A new generation of Saudi leaders – and a new foreign policy », *Washington Post*, 26 mars 2015.

²⁰² O.D. LAGE, « L'apparence du religieux », *Confluences Méditerranée*, juin 2016, vol. 97, n° 2, pp. 43-52.p.47

²⁰³ D. LEROY, « Iran-Arabie saoudite », *op. cit.*, p. 51.

Conformément au verset sacré du Coran : “Cette communauté qui est la vôtre est une communauté unique, et Je suis votre Seigneur ; adorez-Moi donc” (21:92), tous les musulmans forment une seule communauté. Le gouvernement de la République islamique d’Iran a le devoir d’élaborer sa politique générale dans une perspective visant à renforcer l’amitié et l’unité entre tous les peuples musulmans, et doit poursuivre des efforts constants afin de réaliser l’unité politique, économique et culturelle du monde islamique. »²⁰⁴

Pour diffuser cette influence, Téhéran déploie un arsenal comparable dans une logique similaire à celle de Riyad, bien que reposant sur des ressources financières plus limitées. Financement de mosquées, bourses pour étudiants étrangers, formations d’imams, télévision satellitaire. Autant d’outils constituant une forme de puissance immatérielle mise au service de ses ambitions régionales. La création dès 1979 de la Journée mondiale de Jérusalem par l’ayatollah Khomeini, fondateur de la République islamique d’Iran, illustre cette stratégie d’influence au-delà du seul monde chiite²⁰⁵. Il mobilise la cause palestinienne comme ciment d’une solidarité islamique plus large. Contrairement au discours saoudien, qui tend davantage à souligner les distinctions confessionnelles, la rhétorique iranienne cherche à gommer les clivages entre sunnites et chiites au profit d’un discours antioccidental, antiterroriste et anti-israélien²⁰⁶. Cette ambition universaliste est explicitement revendiquée par le Guide suprême Khamenei lui-même : « Nous ne faisons pas de distinction entre Gaza, la Palestine, la Tunisie, la Libye, l’Égypte, Bahreïn et le Yémen. Nous soutenons la Palestine depuis trente-deux ans, alors même qu’ils ne sont pas chiites. Il ne s’agit pas d’une question de chiites ou de sunnites. Il s’agit de la protestation d’un peuple contre l’oppression »²⁰⁷

En se présentant comme le défenseur des musulmans opprimés face aux puissances occidentales et à leurs alliés régionaux, notamment les monarchies du Golfe, régulièrement dépeintes comme trop étroitement liées à Washington, Téhéran cherche à renforcer sa légitimité au sein du monde musulman tout en contestant la prétention saoudienne au leadership régional.

²⁰⁴ *Constitution of the Islamic Republic of Iran* (1979, révision de 1989), art. 11 (Notre traduction).

²⁰⁵ J.-P. Burdy, « Arabie saoudite Iran : rivalité stratégique, concurrence religieuse | vie-publique.fr », 13 octobre 2019, disponible sur <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/271102-arabie-saoudite-iran-rivalite-strategique-concurrence-religieuse> (Consulté le 15 mai 2025).

²⁰⁶ D. CVACH et B. CURMI, « Sunnites et chiites », *op. cit.*, p.89

²⁰⁷ U.C.A. ÖZTİG Recep Onursal, Laçın İdil, « Quest for Regional Hegemony: The Politics of Ontological Insecurity in the Saudi–Iran Rivalry - Umut Can Adisönmez, Recep Onursal, Laçın İdil Öztığ, 2023 », *Alternatives*, novembre 2022, p. 98.

Dans les deux cas, le religieux fonctionne avant tout comme un levier de légitimation, mobilisé moins comme une fin en soi que comme une ressource stratégique au service d'une compétition pour le leadership régional relevant fondamentalement d'une logique de puissance.

Ce qui est particulièrement révélateur, c'est que les deux régimes ont mutuellement intérêt à entretenir ce récit confessionnel. Comme le montre Da Lage, saoudiens et iraniens semblent paradoxalement d'accord sur l'essentiel : construire et maintenir l'image d'un affrontement entre chiïtes et sunnites, chacun y trouvant son avantage stratégique²⁰⁸. Ils alimentent ainsi mutuellement un récit confessionnel qui sert avant tout leurs intérêts de puissance.

Ces analyses sont confirmées par les entretiens menés dans le cadre de ce mémoire. Thierry Coville souligne que si le facteur religieux est mobilisé par les deux régimes pour légitimer leur politique régionale et mobiliser les opinions publiques, il est en réalité instrumentalisé dans une logique de puissance :

« Je pense qu'on commet souvent une erreur d'avoir une lecture que religieuse. Il y a une politique de puissance. Je pense qu'il y a une instrumentalisation du religieux en Iran et on voit qu'en Arabie saoudite c'est aussi la même chose. La réponse que je donnerai c'est qu'il faut évidemment ne pas occulter le fait religieux, je pense que c'est une erreur. Il est important dans les sociétés même dans la façon de mobiliser des forces politiques ou de légitimer leur politique régionale. D'un autre côté, in fine, c'est une logique de puissance. Les deux grandes puissances de la région s'affrontent. »²⁰⁹

Selon lui, l'illustration la plus manifeste de cette logique de puissance est l'« Arc de la résistance » iranien. En effet, derrière un discours mobilisant la cause palestinienne et l'opposition à Israël, l'objectif fondamental est d'établir une capacité de dissuasion régionale permettant à l'Iran de riposter en cas d'attaque sur différents fronts²¹⁰.

²⁰⁸ *Ibid.*

²⁰⁹ Voir annexe, entretien avec Thierry Coville, pp.67-68

²¹⁰ *Ibid.* p.67

Il insiste également sur un point central de la perspective réaliste mobilisée dans ce travail : la primauté de l'intérêt national. Comme il l'affirme, « Les États ne vont jamais sacrifier leurs intérêts nationaux au profit du religieux »²¹¹.

Cette lecture est confirmée par Nadine Loutfi, qui affirme que la rivalité confessionnelle ne peut être isolée des dynamiques de puissance. Selon elle, le facteur religieux agit avant tout comme « un catalyseur », mobilisé stratégiquement par les deux États pour servir des objectifs politiques et sécuritaires²¹².

Ainsi, on peut conclure en affirmant que les références religieuses participent à la rivalité mais qu'elles sont instrumentalisées afin de constituer un levier de légitimation au service d'objectifs de puissance dans une compétition de leadership régional. Les références confessionnelles participent à la rivalité irano-saoudienne, mais elles sont mobilisées comme des ressources politiques intégrées à une compétition plus large pour la puissance, la sécurité et le leadership régional.

2. La primauté de la Realpolitik sur le confessionnel

Les contradictions historiques observables dans les comportements des deux États viennent confirmer les dynamiques mises en évidence dans la section précédente. Elles montrent que, conformément à la posture théorique retenue dans ce travail, les comportements des acteurs étatiques répondent avant tout à des impératifs d'intérêt national inscrits dans une logique de puissance et de Realpolitik, davantage qu'à des considérations strictement confessionnelles.

Du côté saoudien, l'exemple des Zaydites apparaît particulièrement révélateur. Dans les années 1960, Riyad soutenait ces derniers, pourtant d'une branche du chiisme, dans leur opposition au nationalisme nassériste. La variable confessionnelle ne semblait alors jouer qu'un rôle secondaire, l'alliance répondant avant tout à des considérations stratégiques^{213 214}. Ce n'est que plusieurs décennies plus tard, au moment de l'intervention militaire saoudienne contre les Houtis au Yémen en 2015, que la dimension confessionnelle a été davantage mobilisée dans le

²¹¹ Voir annexe, entretien avec Thierry Coville, p.68.

²¹² Voir annexe, entretien Nadine Loufti, p.72.

²¹³ O.D. LAGE, « L'apparence du religieux », *op. cit.*, p. 50.

²¹⁴ T.BLANC, « ARABIE SAOUDITE : LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE SAOUDIENNE. DOGMATISME ANTI-CHIITES OU REALPOLITIK ANTI-IRAN ? », *Algérie Penser Librement*, 25 janvier 2018, disponible sur <https://www.algerie-penser-librement.com/arabie-saoudite-la-politique-etrangere-saoudienne-dogmatisme-anti-chiites-ou-realpolitik-anti-iran/> (Consulté le 4 mai 2025).

discours officiel. Comme le souligne Da Lage, cette lecture religieuse constitue une « innovation toute récente », illustrant ainsi la manière dont les références confessionnelles peuvent être activées selon les besoins stratégiques du moment²¹⁵.

Du côté iranien, la même logique apparaît avec encore plus de netteté. L'appartenance au chiisme semble n'avoir jamais déterminé mécaniquement les alliances de Téhéran. Comme en 1991, lorsque l'Iran a privilégié ses relations avec l'Arménie chrétienne plutôt qu'avec l'Azerbaïdjan pourtant majoritairement chiite, dès lors que ses intérêts stratégiques le justifiaient²¹⁶. De la même manière, le soutien iranien au Hamas, organisation sunnite issue des Frères musulmans, ne relève pas d'une solidarité confessionnelle mais d'un calcul géopolitique plus large. En soutenant à la fois le Hezbollah chiite et le Hamas sunnite au sein d'un même « Front du refus », Téhéran cherche avant tout à accroître son influence dans le conflit israélo-palestinien et à renforcer son statut d'acteur de la résistance régionale, indépendant de l'identité confessionnelle de ses partenaires²¹⁷. Cette logique pragmatique s'est également manifestée lors du soulèvement de Bahreïn en 2011. Malgré l'existence d'une population chiite importante contestant le pouvoir sunnite en place et les liens religieux étroits entretenus entre certains acteurs chiites bahreïnais et Téhéran, l'Iran s'est limité à un soutien essentiellement verbal. En effet, si les autorités iraniennes ont fermement dénoncé l'intervention des monarchies du Golfe venue soutenir la monarchie bahreïnise, elles se sont montrées particulièrement prudentes quant à toute implication concrète. L'intérêt stratégique ne justifiait pas une confrontation directe avec l'Arabie saoudite ni une dégradation plus large des relations avec les États du Golfe à ce moment précis²¹⁸. Ces comportements apparaissent difficilement explicables dans une lecture strictement confessionnelle. En revanche, ils deviennent cohérents dans une lecture réaliste fondée sur l'intérêt national et le calcul stratégique.

Comme le confirme Jean-Paul Burdy, « le facteur chiite n'est qu'un argument parmi d'autres de la diplomatie iranienne, dont le fondement théorique et la pratique depuis trois décennies ont

²¹⁵ O.D. LAGE, « L'apparence du religieux », *op. cit.*, p. 50.

²¹⁶ J-P Burdy, « Le “croissant chiite” : un discours récurrent sur la “menace iranienne” à l'épreuve de la realpolitik », s.d., disponible sur <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Le-croissant-chiite-un-discours-recurrent-sur-la-menace-iranienne-a-l-epreuve> (Consulté le 7 mai 2025).

²¹⁷ *Ibid.*

²¹⁸ Mehdi Khalaji, « Iran's Policy Confusion about Bahrain | The Washington Institute », s.d., disponible sur <https://www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/irans-policy-confusion-about-bahrain> (Consulté le 15 mai 2025).

été et restent la Realpolitik classique »²¹⁹. Cette formulation résume particulièrement bien l'argument développé dans cette section. Les références confessionnelles apparaissent comme des ressources mobilisées de manière flexible, au gré des intérêts stratégiques du moment. Une dynamique similaire semble également caractériser la politique étrangère saoudienne. Malgré une rhétorique régulièrement marquée par des références anti-chiites, l'action régionale du royaume apparaît davantage structurée par une rivalité géopolitique avec l'Iran et par une volonté de préserver sa position hégémonique dans la région que par un anti-chiisme dogmatique autonome. Les références religieuses semblent ainsi s'inscrire dans une stratégie plus large de défense des intérêts régionaux saoudiens²²⁰.

Ce chapitre a permis de montrer que le facteur religieux, bien qu'il participe à la dynamique de la rivalité irano-saoudienne, ne constitue pas son moteur structurel. Les références confessionnelles fonctionnent avant tout comme des ressources politiques mobilisées au service d'une compétition pour la puissance et l'hégémonie régionale, confirmant ainsi la pertinence de la posture réaliste retenue dans ce travail. Dès lors, il convient désormais d'analyser les mécanismes structurels qui transforment cette compétition en une dynamique durable de rivalité.

Chapitre 3 – Une quête d'hégémonie régionale comme stratégie de survie : vers un dilemme de sécurité

Si le chapitre précédent a permis d'écarter une lecture confessionnelle de la rivalité irano-saoudienne, il convient désormais d'en comprendre les ressorts profonds. Cette rivalité ne résulte pas d'antagonismes idéologiques ou religieux, mais s'inscrit dans la structure même du système international.

Dans un environnement anarchique, entendu comme l'absence d'une autorité supérieure garante de la sécurité des États et marqué par l'imprévisibilité des intentions des autres acteurs, le système international contraint les États à évoluer dans une logique de *self-help*, où chacun doit assurer lui-même sa propre survie.

²¹⁹ J-P Burdy, « Le “croissant chiite” : un discours récurrent sur la “menace iranienne” à l'épreuve de la realpolitik », s.d., disponible sur <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Le-croissant-chiite-un-discours-recurrent-sur-la-menace-iranienne-a-l-epreuve> (Consulté le 7 mai 2025).

²²⁰ T.BLANC, « ARABIE SAOUDITE : LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE SAOUDIENNE. DOGMATISME ANTI-CHIITES OU REALPOLITIK ANTI-IRAN ? », *Algérie Penser Librement*, 25 janvier 2018, disponible sur <https://www.algerie-penser-librement.com/arabie-saoudite-la-politique-etrangere-saoudienne-dogmatisme-anti-chiites-ou-realpolitik-anti-iran/> (Consulté le 4 mai 2025).

Dans ce contexte, la maximisation de la puissance et la recherche d'une position hégémonique apparaissent comme les moyens les plus efficaces de garantir leur sécurité et leur survie. Les États s'engagent alors dans une compétition permanente pour la puissance, l'hégémonie régionale représentant la configuration la plus à même d'assurer durablement leur sécurité et leur survie. L'émergence d'une puissance rivale ne fait qu'intensifier une compétition déjà inhérente à la structure du système international.

Toutefois, confrontés aux mêmes contraintes structurelles, les États tendent à adopter des comportements similaires, guidés par une logique de survie. Les politiques mises en œuvre afin de renforcer leur position peuvent alors être perçues comme des comportements menaçants par les autres acteurs, indépendamment des intentions qui les motivent. Les mesures entreprises pour accroître sa sécurité tendent paradoxalement à renforcer l'insécurité des autres, nourrissant progressivement un climat de méfiance et de rivalité. Cette dynamique engendre un cycle sans fin de maximisation de la puissance, chaque acteur cherchant à renforcer sa position afin d'éviter qu'un rival ne modifie les rapports de force à son détriment. Cette logique renvoie au concept de dilemme de sécurité (*Cf. supra*).

C'est précisément dans cette logique que s'inscrit la rivalité irano-saoudienne depuis 1979. Ce chapitre vise à montrer que cette rivalité résulte d'une compétition structurelle pour l'hégémonie régionale, inhérente à la logique anarchique du système international, qui contraint les deux États à maximiser leur puissance afin d'assurer durablement leur survie. Or, les stratégies déployées par chaque acteur pour garantir sa sécurité sont progressivement perçues comme menaçantes par l'autre. Elles donnent alors naissance à un dilemme de sécurité qui contribue à nourrir une spirale autoentretenu de méfiance et de compétition, rendant leur rivalité structurellement durable.

1. La révolution de 1979 : bouleversement de l'équilibre régional

La révolution islamique de 1979, menée par l'Ayatollah Khomeini, constitue un tournant majeur dans les relations entre l'Iran et l'Arabie saoudite et marque le point de départ d'une nouvelle dynamique régionale. En effet, avant cette rupture, l'Iran du Shah et l'Arabie saoudite partageaient des intérêts stratégiques relativement convergents. Dans le contexte de la guerre froide, les deux États appartenaient au camp pro-occidental et étaient engagés dans la « Twin Pillars Diplomacy » américaine, destinée à préserver l'ordre régional face aux influences

soviétiques. Soutenue par Washington, Téhéran et Riyad jouaient alors un rôle central dans la stabilité du Golfe²²¹.

Le renversement de Mohammed Reza Pahlavi et l'instauration de la République islamique mettent fin à cet équilibre et transforment profondément les rapports de force régionaux. La fin de l'Iran comme allié privilégié des États-Unis bouleverse l'architecture sécuritaire construite autour de Téhéran et Riyad, contraignant progressivement les acteurs régionaux à repenser leurs alliances et leur stratégie de sécurité²²². L'Iran postrévolutionnaire rompt avec la logique du statu quo régional et rejette explicitement tout alignement avec les puissances occidentales, en particulier les États-Unis, désormais désignés comme le « Grand Satan »²²³. Le nouveau régime se présente comme le défenseur des peuples musulmans opprimés face aux monarchies du Golfe, accusées d'être des régimes inféodés aux États-Unis et complices de l'impérialisme occidental²²⁴. Khomeini le proclame explicitement : « *Nous devons nous efforcer d'exporter notre révolution à travers le monde [...] car l'islam est le champion de tous les peuples opprimés [...] je déclare mon soutien à tous les mouvements et groupes qui luttent pour se libérer des superpuissances* »²²⁵. À travers cette ambition universaliste, l'Iran révolutionnaire s'affirme comme une puissance révisionniste contestant l'ordre régional. Comme le résume Clément Therme, l'Iran passe alors du statut de « gendarme du Golfe » à celui de « puissance déstabilisatrice pour nombre de voisins »²²⁶.

La révolution islamique de 1979 ne crée pas la rivalité ex nihilo. Elle agit comme un catalyseur en reconfigurant les rapports de force régionaux et en intensifiant une dynamique de compétition déjà inhérente à la structure anarchique du système international.

2. Vulnérabilité stratégique et construction d'une logique sécuritaire

La posture iranienne post-révolutionnaire s'explique en partie par le poids du passé dans la mémoire collective iranienne. L'histoire iranienne est souvent perçue, de l'intérieur, comme celle d'une nation héritière d'une brillante civilisation, mais sans cesse dominée ; trahie ou

²²¹ U.C.A. ÖZTIG Recep Onursal, Laçin İdil, « Quest for Regional Hegemony », *op. cit.*, p. 97.

²²² A. DIVSALLAR, « The Militarization of Iran's Perception of Saudi Arabia », *The Muslim World*, 2023, vol. 113, n° 1-2, p. 177.

²²³ K. GAFAÏTI, « Le rapprochement diplomatique entre l'Arabie saoudite et l'Iran : accalmie calculée ou fin de la « Fitna » du golfe Persique ? », *Confluences Méditerranée*, janvier 2024, vol. 127, n° 4, p. 171.

²²⁴ A.-T. KHATCHADOURIAN, « Etude du discours des dirigeants de la République islamique : L'Iran entre « lutte contre les complots impérialistes » et « défense des droits des peuples opprimés » », *Les Cahiers de l'Orient*, 2011, vol. 102, n° 2, pp. 107-108.

²²⁵ R. KHOMEINI, *Islam and revolution : writings and declarations of Imam Khomeini.*, (Berkeley [Calif.]) ; North Haledon, NJ : Mizan Press, 1981, p. 286.

²²⁶ C. THERME, « La situation stratégique de l'Iran », *op. cit.*, p. 77.

envahie par les puissances étrangères. Cette lecture nourrit une volonté forte d'indépendance et une méfiance durable envers toute influence extérieure²²⁷. Comme le souligne Thierry Coville lors de notre entretien :

*« Le pays a été envahi ou dominé à plusieurs reprises par des puissances étrangères, notamment occidentales, ce qui a forgé un sentiment de vulnérabilité très fort, voire une forme d'obsession sécuritaire »*²²⁸.

Si ces éléments historiques permettent de contextualiser la perception iranienne de son environnement, ils ne suffisent pas, dans une perspective réaliste, à expliquer à eux seuls les comportements de l'État. C'est avant tout l'environnement régional, perçu comme hostile à son égard, combiné à la méfiance et à l'incertitude quant aux intentions des autres acteurs, qui pousse l'Iran à inscrire la sécurité au centre de sa politique étrangère. Cette dynamique contraint l'Iran à adopter une politique étrangère offensive, marquée par une volonté d'accroître son influence régionale²²⁹.

La guerre Iran-Irak (1980-1988), vécue comme un véritable traumatisme du côté des Iraniens, vient confirmer cette lecture sécuritaire²³⁰. Le soutien apporté par plusieurs monarchies du Golfe à l'Irak, combiné aux appuis des puissances occidentales confirme que l'environnement régional est largement hostile à la survie du nouveau régime²³¹.

Parmi ces monarchies, l'Arabie saoudite se place en tête de file à travers un soutien financier, logistique et militaire important apporté à Saddam Hussein²³². Le soutien saoudien à l'Irak peut être interprété comme une stratégie d'équilibrage externe visant à contenir l'émergence de l'Iran révolutionnaire. Face à un régime perçu comme une menace potentielle pour la stabilité régionale et pour la sécurité des monarchies du Golfe, Riyad cherche à empêcher qu'un acteur concurrent ne s'impose comme puissance dominante dans la région. Ce conflit participe à

²²⁷ T. GOMART, *Les ambitions inavouées*, op. cit. p.258

²²⁸ Voir annexe, entretien avec Thierry Coville, p.68.

²²⁹ C. THERME, « La stratégie régionale de l'Iran : entre Realpolitik et révolution », *Politique étrangère*, mars 2020, n° 1, p. 37.

²³⁰ Voir annexe, entretien avec Thierry Coville, p.68.

²³¹ J.A. KECHICHIAN, « Trends in Saudi National Security », *Middle East Journal*, 1999, vol. 53, n° 2, pp. 241-242.

²³² B. MIKAÏL, « Logiques et aboutissements des recompositions géopolitiques », *Les Cahiers de l'Orient*, juin 2018, vol. 131, n° 3, p. 54.

l'aggravation des tensions entre les deux États et marque une étape importante dans l'ancrage de leur rivalité.

Du côté iranien, cette dynamique alimente progressivement un véritable réflexe obsidional, c'est-à-dire une perception durable d'encerclement et de menace pesant sur la survie du régime^{233 234}. Cette asymétrie de soutien en faveur de l'Irak renforce l'idée à Téhéran que l'Iran ne peut compter que sur ses propres capacités pour assurer sa sécurité et préserver son existence. Conformément au principe de self-help, défini précédemment, la quête de sécurité devient alors centrale. Dans ce contexte, la stratégie iranienne ne peut être réduite à une posture strictement défensive. C'est la structure anarchique du système qui contraint l'Iran à maximiser sa puissance de façon proactive, indépendamment de toute menace immédiate et identifiable.

C'est dans ce contexte que la citation de Coville prend toute sa portée analytique :

« On ne peut pas dissocier, du côté iranien, la stratégie de puissance de leur volonté de garantir leur sécurité. [...] L'Iran évolue dans un environnement régional instable et perçu comme dangereux [...] C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre leur volonté de s'affirmer comme puissance régionale : il ne s'agit pas uniquement de projeter de l'influence, mais aussi d'assurer leur propre survie [...], Cette volonté de développer une puissance régionale est imbriquée dans un souci d'assurer leur sécurité dans un contexte menaçant pour eux [...] Dans cet environnement, l'Iran développe une stratégie de projection de puissance qui vise aussi à garantir sa propre sécurité »²³⁵.

Conformément au réalisme offensif, puissance et sécurité deviennent ainsi indissociables.

3. La construction progressive d'une stratégie de projection régionale

La section précédente a permis de comprendre la logique sécuritaire qui sous-tend la politique étrangère iranienne. Or, cette quête de sécurité est, comme développé, indissociable d'une

²³³ K. GAFAÏTI, « Le rapprochement diplomatique entre l'Arabie saoudite et l'Iran », *op. cit.*, p. 172.

²³⁴ D. CVACH et B. CURMI, « Sunnites et chiites », *op. cit.*, p. 87.

²³⁵ Voir annexe, entretien avec Thierry Coville, p.68.

stratégie de puissance. Pour assurer sa survie dans un environnement anarchique et hostile, Téhéran est structurellement contraint d'opter pour une posture proactive et offensive.

Confronté à une nette infériorité de ses capacités conventionnelles face à plusieurs de ses adversaires régionaux, l'Iran mise sur une stratégie asymétrique visant à étendre sa profondeur stratégique au-delà de ses frontières²³⁶. Cette logique sécuritaire se traduit progressivement dans la politique étrangère iranienne par le développement d'une stratégie de projection régionale. Celle-ci s'est construite par étapes, chaque crise régionale offrant à Téhéran l'opportunité d'étendre son influence. D'abord, avec le Hezbollah libanais dès 1982. Soutenu dès sa fondation par les Gardiens de la Révolution, ce mouvement devient le premier et le plus fidèle proxy, lui offrant une capacité de projection directe aux frontières d'Israël et un ancrage stratégique au Levant. L'invasion de l'Irak en 2003 offre une nouvelle opportunité d'y développer un vaste réseau de milices au sein des Unités de mobilisation populaire. La guerre civile syrienne à partir de 2011 conduit au déploiement de brigades de combattants étrangers venus soutenir le régime de Bachar al-Assad. Au Yémen enfin, l'Iran apporte son soutien aux Houthis, dont le rôle s'accroît après l'intervention saoudienne en 2015²³⁷.

À travers ces relais, Téhéran cherche à éloigner les menaces de son territoire et à délocaliser les conflits avec ses rivaux vers des espaces extérieurs au territoire iranien. Ainsi, cette stratégie de projection constitue la manifestation concrète de la maximisation de puissance à laquelle la structure anarchique contraint l'Iran. C'est ainsi que s'est construite la puissance militaire décrite au chapitre 1 et connue sous le nom de *Forward Defense* : les proxies, l'utilisation de drones ou de missiles balistiques, les capacités de guérilla navale et l'arme des cyberattaques²³⁸.

Dans une perspective de réalisme offensif, cette stratégie s'inscrit dans une dynamique de maximisation de la puissance, considérée comme le moyen le plus efficace d'assurer la survie du régime dans un environnement anarchique. L'accroissement des capacités iraniennes est toutefois perçu différemment par ses voisins, notamment par l'Arabie saoudite, qui y voit l'affirmation progressive d'une puissance rivale susceptible de remettre en cause les équilibres régionaux existants.

²³⁶ A. DIVSALLAR, « The Militarization of Iran's Perception of Saudi Arabia », *op. cit.*, p. 179.

²³⁷ A. BAKAWAN, « La recomposition du Moyen-Orient », *op. cit.*, p. 127.

²³⁸ C. THERME, « La stratégie régionale de l'Iran », *op. cit.*, p. 34.

4. La stratégie saoudienne : de l'équilibrage à la maximisation de la puissance

La révolution islamique de 1979 bouleverse brutalement la distribution régionale de la puissance. Avant cette rupture, un équilibre relatif prévalait dans le Golfe, soutenu par la Twin Pillars Policy américaine qui intégrait l'Iran et l'Arabie saoudite dans une même architecture sécuritaire. La chute du Shah et l'émergence de la République islamique mettent fin à cet équilibre et reconfigurent les rapports de force régionaux²³⁹. Comme le souligne Baki Maneche, « les États du Golfe se sont retrouvés face à un ennemi qui s'est révélé très vigoureux et hégémonique »²⁴⁰. Le projet politique de Téhéran, fondé sur l'exportation de la révolution et la remise en cause des régimes monarchiques du Golfe, défie directement la légitimité de la monarchie saoudienne. Cette nouvelle configuration accroît l'incertitude à laquelle est confrontée l'Arabie saoudite, dans un système international anarchique, désormais face à un rival dont les intentions futures deviennent difficiles à anticiper.

Dans un système anarchique, Riyad ne peut jamais connaître avec certitude les intentions réelles de Téhéran. Face à l'imprévisibilité d'un Iran révolutionnaire aux ambitions régionales affichées, la méfiance vis-à-vis de futurs comportements hostiles incite l'Arabie saoudite à envisager le pire scénario et à consolider sans cesse sa puissance. Conformément au réalisme offensif, cette incertitude ne pousse pas seulement Riyad à réagir de façon défensive, elle le contraint à maximiser sa puissance de manière proactive afin d'éviter que l'Iran ne modifie les rapports de force régionaux à son détriment. Comme le théorise Mearsheimer, « L'anarchie, les capacités offensives dont disposent les États et l'incertitude de leurs intentions se combinent pour ne laisser d'autre choix que la compétition agressive »²⁴¹. La finalité de la stratégie saoudienne demeure sécuritaire dans la mesure où il s'agit avant tout de garantir la survie du régime. Toutefois, dans un environnement anarchique, les moyens mobilisés pour assurer cette sécurité prennent une forme résolument offensive. C'est la tragédie de la politique des grandes puissances : des États qui ne cherchent initialement que leur sécurité mais que la structure anarchique contraint à adopter des comportements agressifs²⁴².

²³⁹ K. GAFĀĪTĪ, « Le rapprochement diplomatique entre l'Arabie saoudite et l'Iran », *op. cit.*, p. 171.

²⁴⁰ Voir annexe, entretien avec Baki Maneche, p.81.

²⁴¹ J.J. MEARSHEIMER, « The False Promise of International Institutions », *International Security*, 1994, vol. 19, n° 3, p. 37. (Notre traduction)

²⁴² J.J. MEARSHEIMER, *The Tragedy of Great Power Politics*, New York, Norton, 2001.

Dès 1981, Riyad prend la tête de la création du CCG, réunissant l'Arabie saoudite, le Qatar, les Émirats arabes unis, Oman, le Koweït et le Bahreïn²⁴³. Si dans le passé, les petites monarchies du Golfe s'étaient appuyées sur l'Iran, l'Irak ou même les États-Unis pour contrebalancer l'influence saoudienne, la révolution iranienne et la guerre Iran-Irak les ont contraintes à se rapprocher de Riyad, prenant conscience de leur vulnérabilité²⁴⁴. Le CCG s'inscrit dans une stratégie d'équilibrage externe visant à contrebalancer l'Iran, tout en permettant à Riyad d'asseoir son ascendant sur les monarchies voisines de la péninsule Arabique²⁴⁵. Le soutien financier massif apporté à l'Irak, pendant la guerre Iran-Irak, comme évoqué précédemment, s'inscrit dans cette même logique offensive. Ce choix est d'autant plus révélateur qu'il bénéficie à un régime baasiste républicain avec lequel l'Arabie saoudite entretient des relations historiquement tendues²⁴⁶. Le soutien saoudien à Bagdad relève donc d'un calcul stratégique fondé sur une logique coût/bénéfice, dans lequel une victoire irakienne rapide apparaît comme le moyen le plus efficace d'affaiblir durablement la menace iranienne et ainsi de contenir la dynamique révolutionnaire susceptible de remettre en cause les équilibres régionaux, même si cela implique de renforcer temporairement un autre rival. En soutenant Bagdad sans s'engager directement dans le conflit, Riyad limite les coûts d'un affrontement direct avec Téhéran en laissant les deux puissances régionales s'épuiser mutuellement. Cette stratégie permet ainsi à l'Arabie saoudite de préserver voire de renforcer sa puissance relative. Comme démontré au chapitre précédent, Riyad mobilise également le religieux comme instrument de puissance, en exportant son modèle wahhabite via les pétrodollars et en instrumentalisant le clivage confessionnel pour délégitimer l'Iran et asseoir son leadership au sein du monde musulman. Enfin, afin d'assurer sa survie dans un environnement anarchique, la stratégie de maximisation de puissance saoudienne se traduit également par une augmentation connue et structurelle de ses dépenses de défense comme développé dans le premier chapitre.

Ainsi, à l'instar de l'Iran, l'Arabie saoudite est contrainte par la nature anarchique du système international d'adopter une stratégie de maximisation de puissance afin de garantir sa sécurité et sa survie.

²⁴³ U.C.A. ÖZTİĞ Recep Onursal, Laçın İdil, « Quest for Regional Hegemony », *op. cit.*, p. 98.

²⁴⁴ O. MARTZ, « Les origines du Conseil de coopération du Golfe, 1979-1981 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, avril 2016, vol. 43, n° 1, p. 116.

²⁴⁵ M. CHABBI, « Désir mimétique et engrenage guerrier des Janus du Golfe », *op. cit.*, p. 137.

²⁴⁶ J.A. KECHICHIAN, « Trends in Saudi National Security », *op. cit.*, pp. 239-240.

5. Le dilemme de sécurité : une spirale de méfiance structurelle

Depuis 1979, les relations irano-saoudiennes, bien que ponctuées de brèves accalmies²⁴⁷ se sont dégradées de manière continue au gré des crises régionales successives. Ce que Clément Therme qualifie de « paix froide régionale » marquée par un affrontement indirect pour le contrôle des évolutions politiques du Moyen-Orient²⁴⁸. La chute de Saddam Hussein supprime le principal contrepoids à l'influence iranienne et ouvre un nouvel espace de compétition en Irak. L'instauration d'un système politique dominé par les chiites y renforce l'influence de Téhéran et transforme progressivement le pays en l'un des principaux théâtres de la rivalité entre l'Iran et l'Arabie saoudite²⁴⁹. Les Printemps arabes de 2011 multiplient ensuite les théâtres d'affrontement par procuration. En Syrie, l'Iran soutient le régime de Bachar al-Assad tandis que l'Arabie saoudite appuie les factions salafistes²⁵⁰. Au Yémen, à Bahreïn, au Liban, fragilisées les deux puissances épousent des camps opposés, transformant ces conflits en autant de chambres d'écho de leur guerre froide²⁵¹. De part et d'autre, chacun devient « la principale menace existentielle qui pèse sur les intérêts vitaux » de l'autre²⁵².

Cette dégradation atteint son point culminant en janvier 2016 avec l'exécution du cheikh chiite saoudien Nimr al-Nimr par les autorités saoudiennes. Cette décision déclenche l'assaut de l'ambassade saoudienne à Téhéran par des manifestants radicaux anti-saoudiens et aboutit à la rupture diplomatique entre les deux États²⁵³. L'objectif était alors de porter un coup fatal à des relations déjà moribondes profondément fragilisées par des années de méfiance et de rivalité régionale, auxquelles s'ajoutait le contexte très tendu ayant suivi le drame du pèlerinage de La

²⁴⁷ Celles-ci incluent le rétablissement diplomatique de 1991, rendu possible par la menace irakienne commune après l'invasion du Koweït ; le rapprochement des années 1996-1999 sous la présidence modérée de Rafsandjani ; ou encore le *modus vivendi* sous Ahmadinejad reçu à Ryad en avril 2007 pour apaiser les tensions au Liban. Voir K. GAFATÏ, « Le rapprochement diplomatique entre l'Arabie saoudite et l'Iran », *op. cit.*, p. 173. ; M. MAKINSKY, « Iran-Arabie séoudite : une (im)possible réconciliation ? », *Les Cahiers de l'Orient*, décembre 2018, vol. 132, n° 4, p. 58.

²⁴⁸ C. THERME, « La nouvelle « guerre froide » entre l'Iran et l'Arabie saoudite au Moyen-Orient », *op. cit.*, p. 114.

²⁴⁹ K. BAYRAMZADEH, « Crises et conflits au Moyen-Orient: Quels sont les impacts sur les relations entre la Turquie et l'Iran ? », *Études internationales*, avril 2017, vol. 47, n° 2-3, pp. 95-96.

²⁵⁰ C. THERME, « La nouvelle « guerre froide » entre l'Iran et l'Arabie saoudite au Moyen-Orient », *op. cit.*, p. 114.

²⁵¹ P. BLANC, « Virages tragiques en Méditerranée et au Moyen-Orient », *Confluences Méditerranée*, janvier 2024, vol. 127, n° 4, p. 10.

²⁵² A. LEVALLOIS et C. THERME, « Iran, Arabie Saoudite : la guerre froide », *Confluences Méditerranée*, juin 2016, vol. 97, n° 2, p. 10.

²⁵³ *Ibid.*

Mecque en septembre 2015, au cours duquel 464 pèlerins iraniens avaient trouvé la mort dans une bousculade que Téhéran imputait à la mauvaise gestion saoudienne²⁵⁴.

L'exécution de Nimr al-Nimr apparaît ainsi comme l'aboutissement d'une spirale d'escalade progressive que le concept de dilemme de sécurité permet d'éclairer. Ce cercle vicieux, dans lequel les stratégies mises en œuvre pour accroître la sécurité de chacun alimentent l'insécurité de l'autre, trouve son fondement dans la structure anarchique du système régional. Comme démontré tout au long de ce chapitre, dans un environnement où aucune autorité supérieure ne garantit la sécurité des États, chacun est contraint d'assurer lui-même sa survie. La maximisation de la puissance et la recherche d'une position hégémonique régionale apparaissent alors comme les moyens les plus crédibles d'y parvenir. Or, c'est précisément cette logique qui engendre le dilemme de sécurité. Les actions entreprises par chaque État pour accroître sa sécurité tendent ainsi, quelles que soient les intentions qui les motivent, à renforcer l'insécurité de l'autre, le contraignant à son tour à consolider sa propre puissance. La rivalité irano-saoudienne apparaît dès lors comme le résultat prévisible d'une compétition structurelle pour l'hégémonie régionale dans un environnement anarchique, plutôt que comme le produit d'antagonismes idéologiques ou religieux irréductibles. Tant que la maximisation de la puissance demeurera la garantie la plus crédible de la survie dans un système anarchique, le dilemme de sécurité continuera d'alimenter une spirale autoentretenu de méfiance et de compétition, rendant cette rivalité structurellement durable.

Cette conclusion soulève toutefois un paradoxe central. Alors que la rivalité semble profondément ancrée dans la structure du système régional, l'accord de réconciliation conclu en mars 2023 marque une évolution inattendue des relations entre Riyad et Téhéran. Le chapitre suivant s'attache dès lors à analyser les dynamiques qui ont conduit à cet accord et à déterminer dans quelle mesure celui-ci remet ou non en cause la logique de rivalité mise en évidence jusqu'ici.

Chapitre 4 – Une convergence conjoncturelle d'intérêts : les logiques pragmatiques de l'accord de Pékin

L'accord conclu le 10 mars 2023 à Pékin entre l'Arabie saoudite et l'Iran, sous l'égide de la Chine, a marqué la reprise de leurs relations diplomatiques, rompues depuis plus de sept ans. Il prévoit la réouverture des ambassades et consulats, le respect de la souveraineté des États, la

²⁵⁴ M. MAKINSKY, « Iran-Arabie séoudite », *op. cit.*, p. 11.

non-ingérence dans les affaires intérieures, ainsi que la mise en œuvre d'accords précédents jamais concrétisés²⁵⁵; l'accord économique de 1998²⁵⁶ et l'accord sécuritaire de 2001²⁵⁷. Si cet événement a été largement présenté comme un tournant diplomatique majeur au Moyen-Orient, son interprétation ne saurait se limiter à l'idée d'une réconciliation durable entre deux puissances longtemps rivales.

Dans une perspective réaliste, cet accord apparaît comme le produit d'une convergence temporaire d'intérêts stratégiques entre Riyad, Téhéran et Pékin. Loin de traduire la disparition des logiques de rivalité qui structurent les relations entre Riyad et Téhéran depuis plusieurs décennies, ce rapprochement s'inscrit dans une dynamique pragmatique où les acteurs adaptent leur comportement en fonction de l'évolution de leur environnement stratégique. Ce chapitre vise à analyser les facteurs ayant rendu possible cette désescalade et à démontrer qu'elle relève avant tout d'un calcul d'intérêts conforme à une logique de Realpolitik.

1. Les motivations saoudiennes : une désescalade calculée au service de la Vision 2030 et de l'autonomie stratégique.

Selon les Saoudiens, l'accord de Pékin ne marque pas la fin de la rivalité avec l'Iran, mais plutôt un recalibrage stratégique basé sur une évaluation plus pragmatique des coûts et des bénéfices de la confrontation. La priorité du pouvoir saoudien, en particulier sous l'impulsion de Mohammed ben Salmane, est désormais de sécuriser les conditions politiques et sécuritaires nécessaires à la mise en œuvre de la Vision 2030, un programme destiné à diversifier l'économie du royaume, à attirer les investissements étrangers et à faire de l'Arabie saoudite un pôle régional du commerce, de l'industrie, des services et des nouvelles technologies²⁵⁸. Dans cette perspective, une escalade durable avec l'Iran risquerait de fragiliser les ambitions économiques saoudiennes en compromettant la stabilité régionale nécessaire à la réalisation des grands projets d'infrastructure, au développement du tourisme, aux investissements et à l'ouverture économique recherchée par Riyad^{259 260}.

²⁵⁵ DAZI-HENI, FATIHA ; PINA, CARINE ; RAMADAN-ALBAN, WENDY, *L'accord de normalisation des relations diplomatiques saoudo-iraniennes signé à Pékin : regards croisés*, op. cit., p.2.

²⁵⁶ L'Accord général de coopération dans les domaines de l'économie, du commerce, de l'investissement, de la technologie, de la science, de la culture, du sport et de la jeunesse signé le 27 mai 1998.

²⁵⁷ RPC, « Joint Trilateral Statement by the People's Republic of China, the Kingdom of Saudi A Islamic Republic of Iran », 10 mars 2023 (voir annexe)

²⁵⁸ K. KAJA, « Réconciliation entre l'Arabie saoudite et l'Iran : vers une nouvelle configuration au Moyen-Orient ? », *Revue internationale et stratégique*, décembre 2023, vol. 132, n° 4, p. 29.

²⁵⁹ Voir annexe, entretien avec Baki Maneche, p.84.

²⁶⁰ E. Ardemagni., *The Security Side of Gulf Visions. Adapting Defence To The Connectivity Age*. Ledizioni LediPublishing, p.3.

À cette logique de transformation interne s'ajoute le poids central du dossier yéménite. Pour Riyad, la désescalade avec Téhéran s'impose également comme une nécessité pour sortir d'un bourbier yéménite devenu particulièrement coûteux, tant sur les plans financier, sécuritaire et diplomatique. Loin d'apporter une victoire décisive, la guerre s'est transformée en un conflit d'usure qui a drainé les ressources du royaume, exposé son territoire aux attaques houthies et terni son image internationale²⁶¹. Dans cette perspective, le rapprochement avec l'Iran apparaît comme un moyen pragmatique de réduire la pression sur le front yéménite et de créer des conditions plus favorables à une issue du conflit compatible avec les intérêts saoudiens²⁶². Cette désescalade ne contredit pas la logique du réalisme offensif. En effet, en réduisant ses coûts sur le front yéménite, Riyad libère des ressources qu'il peut réinvestir dans la maximisation de sa puissance sur d'autres axes stratégiques.

Les attaques menées en septembre 2019 contre les installations pétrolières d'Abqaiq et de Khurais peuvent également être considérées comme un moment charnière dans l'évolution de la stratégie saoudienne²⁶³. Jusqu'alors, la rivalité entre Riyad et Téhéran s'exprimait principalement de manière indirecte, par l'intermédiaire d'acteurs tiers, sur des théâtres extérieurs. Or, cette fois, le territoire saoudien lui-même a été frappé. Si les Houthis ont revendiqué l'opération, celle-ci a rapidement été perçue comme révélatrice du rôle de l'Iran. Selon Thierry Coville, cet épisode a contribué à faire prendre conscience au royaume du caractère risqué d'une opposition frontale avec Téhéran, alors que Riyad s'inscrivait encore dans la politique de « pression maximale » menée par l'administration Trump. Ces attaques ont ainsi agi comme un électrochoc stratégique, révélant à la fois la vulnérabilité du territoire saoudien, malgré l'importance de ses capacités militaires, et le coût potentiellement très élevé d'une escalade prolongée avec l'Iran²⁶⁴.

L'absence de réaction américaine jugée suffisamment dissuasive après les attaques de 2019, combinée aux tensions persistantes sous l'administration Biden, a renforcé à Riyad le doute

²⁶¹ K. GAFAÏTI, « Le rapprochement diplomatique entre l'Arabie saoudite et l'Iran », *op. cit.*, p. 181.

²⁶² IIIS, *Saudi-Iran Agreement: Resumption of Diplomatic Ties and Implications*, Iran, IIIS: Rasanah, The International Institute for Iranian Studies, 2023, p. 20, disponible sur <https://rasanah-iiis.org/english/wp-content/uploads/sites/2/2023/03/The-Saudi-Iran-Agreement-and-the-Resumption-of-Diplomatic-Ties-16-March-2023.pdf> (Consulté le 25 avril 2026).

²⁶³ « Arabie saoudite : deux installations pétrolières attaquées par des drones », 14 septembre 2019, disponible sur https://www.lemonde.fr/international/article/2019/09/14/arabie-saoudite-deux-installations-petrolieres-attaquees-par-des-drones_5510368_3210.html (Consulté le 21 mai 2025).

²⁶⁴ Voir annexe, entretien avec Thierry Coville, p.70

quant à la fiabilité de la garantie sécuritaire américaine²⁶⁵. Cette séquence éclaire également une recomposition plus large de la politique étrangère saoudienne. Riyad cherche désormais à accroître sa marge de manœuvre dans un environnement plus multipolaire, sans rompre avec Washington, mais sans dépendre de lui non plus²⁶⁶. Le désengagement relatif des États-Unis du Moyen-Orient, leur volonté de maintenir des canaux de dialogue avec l'Iran et leur recentrage sur d'autres priorités stratégiques ont contribué à cette évolution²⁶⁷. Ces évolutions ont encouragé le royaume à rechercher d'autres leviers diplomatiques et à agir de manière plus autonome pour défendre ses intérêts²⁶⁸. La normalisation avec l'Iran s'inscrit ainsi dans une logique d'ajustement réaliste destinée à éviter un affrontement frontal dont Riyad n'était plus certain qu'il serait pleinement soutenu par son allié américain. La désescalade avec Téhéran apparaît moins comme un geste de réconciliation que comme une adaptation pragmatique à l'incertitude croissante de son environnement stratégique.

Cette désescalade répond également à une ambition de puissance. En effet, depuis son accession au pouvoir, MBS, l'homme fort du pays, ne cache pas son ambition de réaffirmer le rang de l'Arabie saoudite en tant qu'acteur central de l'Asie occidentale et du monde arabo-musulman, en montrant que le royaume est capable de rééquilibrer sa politique étrangère en fonction de ses propres priorités²⁶⁹. L'accord de 2023 peut ainsi être lu comme un instrument permettant à Riyad de rebattre les cartes régionales, de démontrer son autonomie décisionnelle et de renforcer sa posture de puissance dans un ordre régional moins strictement structuré par l'hégémonie américaine²⁷⁰.

Enfin, ce rapprochement ne signifie nullement que la menace iranienne a disparu de la perception saoudienne. Riyad reste en effet préoccupé par les ambitions nucléaires et balistiques de Téhéran, par son influence régionale et par ses relais non étatiques, notamment au Yémen, en Irak et au Liban²⁷¹. En ce sens, la désescalade repose sur une tentative d'encadrement du risque. Il s'agit moins pour Riyad de transformer la relation avec l'Iran que de créer un cadre

²⁶⁵ H. MOURAD, « La métamorphose de l'alliance entre les États-Unis et l'Arabie saoudite », *op. cit.*, p. 159.

²⁶⁶ A. GADEL, « L'Arabie saoudite dans la nouvelle donne internationale », *Diplomatie*, 2023, n° 119, p. 19.

²⁶⁷ K. GAFĀĪTĪ, « Le rapprochement diplomatique entre l'Arabie saoudite et l'Iran », *op. cit.*, p. 174..1754

²⁶⁸ B. MIKĀĪL, « Géopolitiques méditerranéennes : tourments, tournants et aboutissants d'une région en constante ébullition », *Confluences Méditerranée*, janvier 2024, vol. 127, n° 4, p. 193.

²⁶⁹ F. DAZI-HENI, « Guerre en Ukraine et renouveau des politiques étrangères de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis (EAU) », *Revue Défense Nationale*, juillet 2023, vol. 862, n° 7, p. 109.

²⁷⁰ DAZI-HENI, FATIHA ; PINA, CARINE ; RAMADAN-ALBAN, WENDY, *L'accord de normalisation des relations diplomatiques saoudo-iraniennes signé à Pékin : regards croisés*, *op. cit.*, p. 8.

²⁷¹ R.N. HARSONO et S.L. CERIA, « Normalization of Diplomatic Relations Between Saudi Arabia and Iran: A Rationality Analysis of Saudi Arabia's Foreign Policy », *Global Local Interactions Journal of International Relations*, 2024, vol. 4, n° 2, pp. 90-91.

diplomatie susceptible de limiter les effets les plus déstabilisateurs de cette relation, tout en protégeant les priorités économiques et sécuritaires du royaume²⁷².

Ainsi, la motivation saoudienne derrière l'accord de Pékin relève pleinement d'une logique de *realpolitik*. Riyad ne renonce ni à sa méfiance vis-à-vis de l'Iran, ni à son ambition de puissance, mais cherche à réduire sa vulnérabilité, à sécuriser son programme de transformation interne, à sortir d'un conflit périphérique coûteux et à accroître son autonomie diplomatique dans un contexte régional incertain.

2. Les motivations iraniennes : pragmatisme contraint et recomposition de la puissance régionale.

Cet accord ne marque pas un revirement idéologique de la part de la République islamique, mais un calcul stratégique dicté par la nécessité de desserrer plusieurs contraintes simultanées. Le premier intérêt de Téhéran est de sortir, au moins partiellement, de son isolement régional et international. Plus largement, l'objectif de construire des ponts avec ses voisins vise également à contrebalancer son isolement sur la scène internationale, dû aux différentes sanctions américaines et onusiennes qui lui privent de la plupart des canaux d'échanges avec l'Occident²⁷³.

Le rétablissement des relations diplomatiques avec l'Arabie saoudite s'inscrit en réalité dans une dynamique plus large de désescalade entre l'Iran et le monde arabe. Ce processus est illustré par la reprise simultanée des relations avec les Émirats arabes unis et le Koweït, ainsi que par la visite du guide suprême Khamenei et du président Raïssi à Oman le 29 mai 2023. Au cours de cette visite, l'Iran s'est dit favorable à un approfondissement du dialogue avec l'Égypte²⁷⁴. La détente avec Riyad est ainsi envisagée comme un point d'appui permettant à l'Iran d'améliorer ses relations avec les autres États arabes du Golfe et de renforcer sa légitimité régionale²⁷⁵.

Cette stratégie de désenclavement s'inscrit dans une orientation diplomatique plus large mise en avant sous la présidence de Raïssi. La "neighborhood policy" a été formalisée comme une priorité de la politique étrangère iranienne, l'idée étant de privilégier le voisinage immédiat

²⁷² IIS, *Saudi-Iran Agreement*, *op. cit.*, p. 20.

²⁷³ K. KAJJA, « Réconciliation entre l'Arabie saoudite et l'Iran : vers une nouvelle configuration au Moyen-Orient ? », *op. cit.*, p. 31.

²⁷⁴ K. GAFIÏTI, « Le rapprochement diplomatique entre l'Arabie saoudite et l'Iran », *op. cit.*, p. 177.

²⁷⁵ S. AKBARZADEH et H. AZIZI, « Iran in the Middle East: Building Bridges or Expanding Influence? Iran in the Middle East: Building Bridges or Expanding Influence? », *Middle East Council on Global Affairs*, 2024, p. 11.

plutôt qu'un hypothétique rééquilibrage avec Washington²⁷⁶. La désescalade avec Riyad constitue, dans cette perspective, le test le plus important de cette doctrine, car l'Arabie saoudite demeure pour Téhéran le principal verrou à la normalisation avec le reste du monde arabe²⁷⁷.

Les vulnérabilités économiques identifiées dans le premier chapitre constituent également un facteur important du rapprochement de 2023. L'isolement de l'Iran, la dégradation de sa situation socio-économique et l'ampleur de la contestation interne, notamment après les mobilisations déclenchées par la mort de Mahsa Amini en 2022²⁷⁸, ont accru l'intérêt du régime pour toute initiative susceptible de desserrer les pressions auxquelles il était confronté²⁷⁹. Dans cette optique, l'accord avec Riyad apparaît comme une bouée de sauvetage économique et politique, susceptible d'ouvrir de nouvelles possibilités commerciales et de réduire une partie des contraintes pesant sur le régime²⁸⁰.

Enfin, cette décision s'explique également par des considérations géopolitiques plus larges. L'Iran voyait avec inquiétude la perspective d'une normalisation des relations entre l'Arabie saoudite et Israël, qu'il interprétait comme une menace stratégique majeure²⁸¹. Dans ce contexte, le rapprochement avec Riyad permettait à Téhéran de fragiliser l'émergence d'un front plus étroitement coordonné entre Israël, les monarchies du Golfe et les États-Unis²⁸².

Ainsi, la désescalade avec l'Arabie saoudite répond moins à une logique de réconciliation durable qu'à un calcul stratégique fondé sur la poursuite de l'intérêt national iranien. Confrontée à des contraintes économiques, diplomatiques et sécuritaires croissantes, la République islamique a saisi l'opportunité du rapprochement avec Riyad comme un instrument pragmatique de desserrement stratégique, destiné à réduire sa vulnérabilité et à élargir sa marge de manœuvre régionale. L'accord de Pékin illustre dès lors une logique de Realpolitik, dans

²⁷⁶ K. KAJJA, « Réconciliation entre l'Arabie saoudite et l'Iran », *op. cit.*, p. 31.

²⁷⁷ S. AKBARZADEH et H. AZIZI, « Iran in the Middle East: Building Bridges or Expanding Influence? Iran in the Middle East: Building Bridges or Expanding Influence? », *op. cit.*, p. 11.

²⁷⁸ Le pouvoir iranien est ébranlé par une vague de manifestation à la suite de l'assassinat de Mahsa Amini, en 2022, par la police de mœurs pour une mèche de cheveux dépassant de son voile. Voir T. GOMART, *Les ambitions inavouées*, *op. cit.*, p. 256.

²⁷⁹ IIS, *Saudi-Iran Agreement*, *op. cit.*, p. 20.

²⁸⁰ G.A. SEPTIANI et al., « The Geopolitical Implications of Post-Diplomatic Normalization in the Middle East on Saudi-Iran Relations », *Intermestic: Journal of International Studies*, novembre 2023, vol. 8, n° 1, p. 301.

²⁸¹ B. MIKAÏL, « Géopolitiques méditerranéennes », *op. cit.*, p. 128.

²⁸² J-L SAMAAAN, « L'Iran, grand gagnant de la politique chinoise au Moyen-Orient », *Briefings de l'Ifri*, 2023, p. 7.

laquelle la coopération n'est envisagée que comme un moyen au service d'intérêts étatiques conjoncturels.

3. Les motivations chinoises : un médiateur opportuniste au service de ses intérêts stratégiques et un partenaire de convenance pour Riyad et Téhéran.

Le rôle joué par la Chine dans l'accord de mars 2023 entre Riyad et Téhéran doit être compris avec nuance. Pékin n'a pas initié le rapprochement, amorcé dès 2021 dans le cadre de discussions facilitées principalement par l'Irak et Oman, mais sa présence au moment de la conclusion a donné à l'accord une portée politique et symbolique inédite²⁸³. La Chine a ainsi moins produit la réconciliation qu'elle n'en a accompagné la finalisation, en se posant comme garant diplomatique d'une désescalade déjà en cours²⁸⁴. La Chine s'impose ici moins comme un artisan désintéressé de paix que comme un médiateur opportuniste, dans la mesure où ses intérêts propres convergent avec ceux de Riyad et de Téhéran.

Cette implication répond d'abord à des intérêts stratégiques propres. Comme le souligne Nadine Loutfi, Pékin cherche à sécuriser ses routes commerciales, ses approvisionnements énergétiques et ses investissements dans le cadre de la Belt and Road Initiative²⁸⁵. Le Moyen-Orient occupe une place essentielle dans la stratégie économique chinoise, tant en raison des hydrocarbures que des corridors commerciaux et logistiques qui relient l'Asie à l'Europe et à l'Afrique²⁸⁶. Près de 50 % de ses importations pétrolières proviennent du Moyen-Orient, et les hydrocarbures saoudiens et iraniens occupent une place centrale dans son mix énergétique²⁸⁷. Dans cette perspective, réduire les tensions entre l'Arabie saoudite et l'Iran revient pour Pékin à préserver les conditions minimales de stabilité nécessaires à la sécurisation de ses flux énergétiques et de ses projets d'infrastructure²⁸⁸.

²⁸³ K. GAFĀĪTĪ, « Le rapprochement diplomatique entre l'Arabie saoudite et l'Iran », *op. cit.*, p. 180.

²⁸⁴ T. Kellner; LOUTFI Nadine, « L'influence de la Chine au Moyen-Orient. Entre avancées notables et limites persistantes », *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 2024, p.23.

²⁸⁵ Voir annexe, entretien avec Nadine Loufti, p.78.

²⁸⁶ K. HADDAD-FONDA, « Prospects for China's Expanding Role in the Middle East », *Middle East Report*, 2014, n° 270, p. 25.

²⁸⁷ D. BILLION, « Le Moyen-Orient entre désengagement états-unien et affirmation chinoise », *op. cit.*, p. 122.

²⁸⁸ DAZI-HENI, FATIHA ; PINA, CARINE ; RAMADAN-ALBAN, WENDY, *L'accord de normalisation des relations diplomatiques saoudo-iraniennes signé à Pékin : regards croisés*, *op. cit.*, p. 13.

L'accord de mars 2023 peut d'ailleurs être considéré comme une « victoire logistique » pour Pékin²⁸⁹. En levant un obstacle diplomatique majeur entre l'Iran et l'Arabie saoudite, la Chine garantit la continuité des transports, des échanges et des routes de la soie eurasiatiques, renforçant ainsi sa puissance économique²⁹⁰. Cette interprétation est confortée par le fait que la visite du président Xi Jinping à Riyad, en décembre 2022, soit trois mois seulement avant la signature de l'accord, avait déjà préparé le terrain en faisant de l'Arabie saoudite le premier fournisseur pétrolier de la Chine et le premier bénéficiaire des investissements directs chinois dans la région²⁹¹.

À ce calcul économique s'ajoute un objectif de prestige diplomatique. La médiation permet à la Chine de projeter une image d'acteur neutre capable de réunir des puissances rivales autour d'une table et d'envoyer un message aux Occidentaux et aux États-Unis : Pékin veut montrer qu'elle peut instaurer la stabilité régionale par la négociation plutôt que par l'intervention militaire^{292 293}. De plus, cet accord sert également l'image de la Chine dans le monde musulman, en lui permettant de se rapprocher des pays de la région et d'atténuer les critiques liées à la question Ouïghoure²⁹⁴.

Si Riyad et Téhéran se tournent vers Pékin, c'est aussi parce que la Chine cumule des atouts qu'aucun autre acteur extérieur ne possède. Pour les Saoudiens, Pékin est perçu comme une alternative crédible à Washington, alors que le royaume cherche à diversifier ses partenariats et à réduire sa dépendance historique envers les États-Unis²⁹⁵. Surtout, Riyad attribue à la Chine une capacité de contrainte sur Téhéran que d'autres puissances n'ont plus. Les engagements pris par l'Iran dans le cadre de l'accord sont en partie perçus comme des engagements pris envers la Chine²⁹⁶. Côté iranien, le choix de la Chine obéit à une logique de dépendance structurelle. Fragilisé par les sanctions américaines et par son isolement diplomatique, Téhéran a fait de Pékin un partenaire quasiment vital. La diplomatie iranienne du « regard vers l'Est »²⁹⁷, le pacte

²⁸⁹ É. CARREY et F. PARMENTIER, « L'accord Arabie saoudite / Iran: une victoire logistique pour la chine », *Diplomatie*, 2023, n° 124, p. 21.

²⁹⁰ *Ibid.*, p.25

²⁹¹ *Ibid.*, p.22

²⁹² K. KAJA, « Réconciliation entre l'Arabie saoudite et l'Iran », *op. cit.*, p. 32.

²⁹³ Voir annexe, entretien avec Nadine Louft, p.75

²⁹⁴ Voir annexe, entretien avec Nadine Louft, p.75

²⁹⁵ L. HICKERT, *Saudi Arabia's Strategic Vision*, Center for Strategic and International Studies (CSIS), 2025, pp. 1-2.

²⁹⁶ G.A. SEPTIANI et al., « The Geopolitical Implications of Post-Diplomatic Normalization in the Middle East on Saudi-Iran Relations », *op. cit.*, p. 299.

²⁹⁷ La politique du « regard vers l'Est » désigne la stratégie par laquelle l'Iran cherche à renforcer ses relations avec la Chine et la Russie. Voir K. BAYRAMZADEH, « La politique étrangère de la Chine à l'égard de

de coopération stratégique signé en 2021 dans le cadre de la BRI et le soutien chinois à l'intégration régionale de l'Iran via l'OCS en sont des illustrations²⁹⁸. Cependant, la relation reste asymétrique : l'Iran dépend bien davantage de la Chine que l'inverse, ce qui rend Pékin d'autant plus incontournable pour Téhéran²⁹⁹.

En conclusion, cet accord marque moins la fin de la rivalité entre l'Iran et l'Arabie saoudite qu'une désescalade tactique répondant avant tout aux intérêts stratégiques des deux pays, tout en servant également les objectifs économiques et diplomatiques de la Chine. Il illustre également une logique de Realpolitik dans laquelle l'accord est utilisé comme un instrument au service de l'intérêt national. Son contenu même invite d'ailleurs à relativiser sa portée. En effet, il se limite principalement au rétablissement des relations diplomatiques, à la réouverture des ambassades et au rappel de principes généraux de droit international, tels que le respect de la souveraineté et de la non-ingérence, sans comporter de mécanismes contraignants ni de règlement substantiel des principaux dossiers de fond. En ce sens, l'accord ne met pas fin à la rivalité, mais vise plutôt à en limiter temporairement les expressions les plus coûteuses. Finalement, le rapprochement de 2023 ne saurait être considéré comme un événement inédit. Il s'inscrit dans une séquence plus large de cycles de rupture, de rapprochements tactiques et de retours à la rivalité déjà observés dans les relations irano-saoudiennes depuis 1979. Dès lors, comme le souligne Kevan Gafaïti, « le rapprochement diplomatique entre l'Arabie saoudite et l'Iran n'est ni inédit ni révolutionnaire pour le golfe Persique »³⁰⁰.

l'Iran dans le nouvel ordre international : l'élargissement de la nouvelle Asie », *The Journal of Cross-Regional Dialogues*, 2022, vol. 3/2022, n° 3, p. 48.

²⁹⁸ *Ibid.*

²⁹⁹ *Ibid.*

³⁰⁰ K. GAFĀĪTĪ, « Le rapprochement diplomatique entre l'Arabie saoudite et l'Iran », *op. cit.*, p. 171.

Conclusion

Ce travail part d'un constat paradoxal : comment expliquer qu'une rivalité aussi enracinée ait pu déboucher, en mars 2023, sur un accord de normalisation diplomatique ? Cet accord marque-t-il une remise en cause des logiques qui structurent les relations entre l'Iran et l'Arabie saoudite depuis 1979 ?

L'hypothèse défendue tout au long de cette recherche est que le réalisme, et plus particulièrement le réalisme offensif inscrit dans une logique de Realpolitik, constitue la grille de lecture la plus pertinente pour comprendre à la fois la permanence de la rivalité entre l'Iran et l'Arabie saoudite, et la portée du rapprochement de 2023. L'analyse menée tend à confirmer cette hypothèse.

Le cadre théorique a d'abord montré que le système international est caractérisé par l'anarchie, c'est-à-dire par l'absence d'une autorité supérieure capable de garantir la sécurité des États. Dans un tel environnement, les États sont contraints d'assurer eux-mêmes leur survie et cherchent à renforcer leur position en accroissant leur puissance.

L'analyse empirique a ensuite permis de mettre en évidence plusieurs éléments. Tout d'abord, l'Iran et l'Arabie saoudite disposent tous deux de ressources de puissance importantes, tant matérielles qu'immatérielles, qu'ils mobilisent dans une dynamique de compétition régionale. Ces ressources ne se limitent pas au prestige ou à l'influence ; elles participent directement à des stratégies de sécurité et de survie.

Ensuite, l'étude a montré que la lecture confessionnelle de la rivalité était insuffisante. Si le clivage entre sunnites et chiites est bien présent dans les discours des deux régimes, il apparaît surtout comme une ressource politique utilisée pour légitimer des objectifs plus larges. Les comportements observés sur le terrain montrent que les considérations stratégiques priment systématiquement sur les solidarités religieuses. Les alliances nouées par les deux États, parfois au-delà des clivages confessionnels, illustrent clairement la primauté de la Realpolitik.

Enfin, l'analyse des dynamiques historiques a permis de montrer que la révolution islamique de 1979 constitue un tournant majeur. Elle a profondément modifié les équilibres régionaux et renforcé une compétition déjà présente. Progressivement, un véritable dilemme de sécurité s'est

installé. Chaque mesure prise par l'un pour renforcer sa sécurité a été interprétée par l'autre comme une menace, alimentant une spirale de méfiance et de rivalité durable.

C'est dans ce contexte que l'accord de Pékin de mars 2023 a été analysé. Loin d'apparaître comme une rupture avec les logiques réalistes qui structurent les relations entre Riyad et Téhéran, il en constitue plutôt une illustration. Pour l'Arabie saoudite, la désescalade répond à plusieurs impératifs stratégiques : sécuriser les conditions nécessaires à la réussite de la Vision 2030, réduire les coûts du conflit yéménite, limiter certaines vulnérabilités sécuritaires et accroître son autonomie diplomatique, alors que l'engagement américain dans la région est incertain. Pour l'Iran, ce rapprochement offre l'opportunité d'atténuer son isolement régional, de desserrer certaines contraintes économiques et diplomatiques, et de limiter le risque d'un rapprochement entre Riyad et Israël. Quant à la Chine, sa médiation répond avant tout à des intérêts économiques, énergétiques et géopolitiques.

Dans chacun de ces cas, l'accord n'est pas envisagé comme une fin en soi, mais comme un instrument au service d'intérêts nationaux clairement identifiés. Le contenu même de l'accord invite d'ailleurs à la prudence. Il prévoit essentiellement le rétablissement des relations diplomatiques et réaffirme certains principes fondamentaux du droit international, sans toutefois résoudre les principaux différends qui opposent les deux États. Il ne met donc pas fin à la rivalité, mais cherche avant tout à en réduire temporairement les coûts. Le rapprochement de 2023 s'inscrit ainsi dans une dynamique déjà observée à plusieurs reprises depuis 1979, marquée par des alternances entre périodes de tension, phases d'accalmie et reprises de la compétition. Ces évolutions ne sont pas le fruit de transformations idéologiques profondes, mais d'ajustements stratégiques liés à l'évolution des rapports de force et des contraintes auxquelles les acteurs sont confrontés. Tant que le système régional restera anarchique et que la puissance continuera d'être perçue comme la meilleure garantie de sécurité, le dilemme de sécurité restera au cœur de la relation entre l'Iran et l'Arabie saoudite.

Cette recherche n'avait pas pour objectif de déterminer si l'accord de 2023 transformerait durablement les relations entre Riyad et Téhéran. Une telle évaluation nécessiterait davantage de recul. Elle visait avant tout à montrer que le réalisme fournit des outils particulièrement pertinents pour comprendre la profondeur et la résilience de cette rivalité, ainsi que les moments de désescalade qui peuvent ponctuellement l'interrompre. À cet égard, l'accord de 2023 ne remet

pas en cause la lecture réaliste des relations internationales. Il en constitue au contraire une illustration supplémentaire.

Bibliographie

Ouvrages

SMITH A., *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, édité par Edwin Cannan, Londres, Methuen & Co., 1904

BATTISTELLA, D., *Théories des relations internationales*, Paris : Sciences Po les presses, 2015,

BATTISTELLA, D. et al., *Dictionnaire des relations internationales: approches, concepts, doctrines*, Paris, Dalloz, 2012.

BRAILLARD, P. et DJALILI, M.-R., *Les relations internationales*, PUF. Paris, 2016.

CARR, E.H., *The twenty years' crisis 1919-1939: an introduction to the study of international relations*, London, MacMillan & Co. Ltd, 1949.

CONESA, P., *Dr. Saoud et Mr. Djihad: la diplomatie religieuse de l'Arabie Saoudite*, Le Monde comme il va, Paris, Éditions Robert Laffont, 2016.

DAZI-HENI, F., *L'Arabie Saoudite en 100 questions*, Texto, Paris, Tallandier, 2020.

ÉTHIER, D., *Introduction aux relations internationales*, Paramètres, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010.

FUKUYAMA, FRANCIS, *The End of History and the Last Man*, New York, Free Press, 1992.

GOMART, T., *Les ambitions inavouées: ce que préparent les grandes puissances*, Essais, Paris, Tallandier, 2023.

HANS J. MORGENTHAU, *Politics Among Nations: The Struggle For Power and Peace*, New York, Alfred A. Knopf, 1948.

HOBBES THOMAS, *Hobbes's Leviathan*, s.l., Oxford University Press, Réimprimé de l'édition de 1651, 1929.

HOURCADE, B., *Géopolitique de l'Iran - 2e éd.. Les défis d'une renaissance*, s.l., Armand Colin, 2016.

HUNTINGTON, S.P., *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, s.l., Simon and Schuster, 2007.

KENNETH NEAL WALTZ, *Theory of International Politics*, s.l., Addison-Wesley, 1979.

KEOHANE, R.O. et NYE, J.S., *Power and Interdependence: World Politics in Transition*, s.l., Little, Brown, 1977.

KUHN, T.S., *The Structure of Scientific Revolutions*, University of Chicago Press, 18 avril 2012.

- LOCKE, J. et LASLETT, P., *Two treatises of government*, Cambridge [England] ; New York : Cambridge University Press, 1988.
- MACHIAVELLI, N., *Le prince*, classiques des sciences sociales, Chicoutimi, J.-M. Tremblay, 2003.
- MACLEOD, A., *Théories des relations internationales: contestations et résistances*, Québec, Athena Editions, 2010.
- MEARSHEIMER, J.J., *The Tragedy of Great Power Politics*, New York, Norton, 2001.
- MITRANY, D., *A working peace system*, Chicago, Quadrangle Books, 1966.
- MORGENTHAU, H.J., *Politics among nations: the struggle for power and peace*, New York, Knopf, 1985.
- ONU, N.G., *World of Our Making: Rules and Rule in Social Theory and International Relations*, s.l., University of South Carolina Press, 1989.
- RAYMOND ARON, *Paix et Guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962.
- ROBERT O. KEOHANE, JOSEPH S. NYE, *Transnational Relations and World Politics*, Cambridge, Harvard University Press, 1970.
- ROBERT O. KEOHANE, JOSEPH S. NYE, *Power and Interdependence: World Politics in Transition*, Boston, 1977.
- ROCHE, J.-J., *Théorie des relations internationales*, Clefs. Politique, Paris, Montchrestien, 2008.
- SANTANDER, S., *Dynamiques des relations internationales. Acteurs, enjeux et perspectives*, s.l., Presses universitaires de Liège, 2025.
- TELO, M., *Relations internationales: Une perspective européenne*, Bruxelles., Editions de l'Université de Bruxelles, 2013.
- VIOTTI, P.R. et KAUPPI, M.V., *International relations theory : realism, pluralism, globalism, and beyond*, s.l., Boston : Allyn and Bacon, 1999.
- WEHREY, F., *The Rise of the Pasdaran: Assessing the Domestic Roles of Iran's Islamic Revolutionary Guards Corps*, Rand Corporation, 2009.
- WENDT, A., *Social Theory of International Politics*, Cambridge Studies in International Relations, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

Articles de revues scientifiques

- BAKAWAN, A., « La recomposition du Moyen-Orient : quel avenir pour l'ordre milicien ? », *Confluences Méditerranée*, janvier 2024, vol. 127, n° 4, pp. 119-133.

BARRETT, S., « Coordination vs. voluntarism and enforcement in sustaining international environmental cooperation », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, décembre 2016, vol. 113, n° 51, pp. 14515-14522.

BAYRAMZADEH, K., « Crises et conflits au Moyen-Orient: Quels sont les impacts sur les relations entre la Turquie et l'Iran ? », *Études internationales*, avril 2017, vol. 47, n° 2-3, pp. 87-106.

BAYRAMZADEH, K., « La politique étrangère de la Chine à l'égard de l'Iran dans le nouvel ordre international : l'élargissement de la nouvelle Asie », *The Journal of Cross-Regional Dialogues*, 2022, vol. 3/2022, n° 3, disponible sur <https://orbi.uliege.be/handle/2268/301231> (Consulté le 16 septembre 2025).

BAYRAMZADEH, K., « La politique étrangère de la Chine à l'égard de l'Iran dans le nouvel ordre international : l'élargissement de la nouvelle Asie », *The Journal of Cross-Regional Dialogues*, 2022, vol. 3/2022, n° 3, disponible sur <https://orbi.uliege.be/handle/2268/301231> (Consulté le 19 mars 2025).

BEW, J., « The Real Origins of Realpolitik », *The National Interest*, 2014, n° 130, pp. 40-52.

BILLION, D., « Le Moyen-Orient entre désengagement états-unien et affirmation chinoise », *Revue internationale et stratégique*, décembre 2020, vol. 120, n° 4, pp. 119-125.

BLANC, P., « Virages tragiques en Méditerranée et au Moyen-Orient », *Confluences Méditerranée*, janvier 2024, vol. 127, n° 4, pp. 9-13.

BROWN, R.L., « The Causes and Effects of International Treaties », *Political Science Quarterly*, septembre 2016, vol. 131, n° 3, pp. 597-621.

CARREY, É. et PARMENTIER, F., « L'accord Arabie saoudite / Iran: une victoire logistique pour la chine », *Diplomatie*, 2023, n° 124, pp. 21-25.

CHABBI, M., « Désir mimétique et engrenage guerrier des Janus du Golfe : Téhéran et Riyad à la manoeuvre », *Études internationales*, 2016, vol. 47, n° 2-3, pp. 133-153.

CVACH, D. et CURMI, B., « Sunnites et chiites : fabrique d'un conflit », *Esprit*, octobre 2015, n° 10, pp. 75-91.

DAZI-HENI, F., « Guerre en Ukraine et renouveau des politiques étrangères de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis (EAU) », *Revue Défense Nationale*, juillet 2023, vol. 862, n° 7, pp. 104-110.

DIEUDONNE, J., « Iran, Saudi Arabia, and the Power Struggle over 'Muslimness': Reification, Securitization, and Identification », *Middle East Critique*, 2024, vol. 33, n° 1, disponible sur <https://hdl.handle.net/2078.5/240874> (Consulté le 7 mai 2026).

DIVSALLAR, A., « The Militarization of Iran's Perception of Saudi Arabia », *The Muslim World*, 2023, vol. 113, n° 1-2, pp. 177-192.

DONDELINGER, J.M., « Cultural Contradictions of Soft Power and Islam », *Journal of Interdisciplinary Studies*, juillet 2008, vol. 20, n° 1/2, pp. 37-64.

- EMERY, H.C., « What is Realpolitik? », *International Journal of Ethics*, 1915, vol. 25, n° 4, pp. 448-468.
- GADEL, A., « L'Arabie saoudite dans la nouvelle donne internationale », *Diplomatie*, 2023, n° 119, pp. 18-22.
- GAFĀITI, K., « Le rapprochement diplomatique entre l'Arabie saoudite et l'Iran : accalmie calculée ou fin de la « Fitna » du golfe Persique ? », *Confluences Méditerranée*, janvier 2024, vol. 127, n° 4, pp. 169-183.
- GAYAN, A.K., « La Realpolitik, élément incontournable des relations internationales », *Revue internationale et stratégique*, décembre 2007, vol. 67, n° 3, pp. 95-104.
- GOLMOHAMMADI, V., « The foreign policy of the Islamic Republic of Iran: Prospects for change and continuity », *All Azimuth: A Journal of Foreign Policy and Peace*, 2019, vol. 8, n° 1, pp. 93-102.
- HADDAD-FONDA, K., « Prospects for China's Expanding Role in the Middle East », *Middle East Report*, 2014, n° 270, pp. 24-28.
- HARSONO, R.N. et CERIA, S.L., « Normalization of Diplomatic Relations Between Saudi Arabia and Iran: A Rationality Analysis of Saudi Arabia's Foreign Policy », *Global Local Interactions Journal of International Relations*, 2024, vol. 4, n° 2, pp. 84-96.
- HOFFMANN, S., « Obstinate or Obsolete? The Fate of the Nation-State and the Case of Western Europe », *Daedalus*, 1966, vol. 95, n° 3, pp. 862-915.
- JEAN-LOUP SAMAAAN, « L'Iran, grand gagnant de la politique chinoise au Moyen-Orient », *Briefings de l'Ifri*, 2023, p. 9.
- JERVIS, R., « Cooperation Under the Security Dilemma », *World Politics*, 1978, vol. 30, n° 2, pp. 167-214.
- KAJJA, K., « Réconciliation entre l'Arabie saoudite et l'Iran : vers une nouvelle configuration au Moyen-Orient ? », *Revue internationale et stratégique*, décembre 2023, vol. 132, n° 4, pp. 27-38.
- KECHICHIAN, J.A., « Trends in Saudi National Security », *Middle East Journal*, 1999, vol. 53, n° 2, pp. 232-253.
- KHATCHADOURIAN, A.-T., « Etude du discours des dirigeants de la République islamique: L'Iran entre « lutte contre les complots impérialistes » et « défense des droits des peuples opprimés » », *Les Cahiers de l'Orient*, 2011, vol. 102, n° 2, pp. 107-123.
- KORAB-KARPOWICZ, W.J., « Political Realism in International Relations », in E.N. ZALTA et U. NODELMAN (éds.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, s.l., Metaphysics Research Lab, Stanford University, 2023, disponible sur <https://plato.stanford.edu/archives/win2023/entries/realism-intl-relations/> (Consulté le 30 juin 2025).
- LAGE, O.D., « L'apparence du religieux », *Confluences Méditerranée*, juin 2016, vol. 97, n° 2, pp. 43-52.

LEROY, D., « Iran-Arabie saoudite : de la lutte d'influence aux guerres par procuration », *Diplomatie*, décembre 2018, vol. 48, pp. 50-54.

LEVALLOIS, A. et THERME, C., « Iran, Arabie Saoudite : la guerre froide », *Confluences Méditerranée*, juin 2016, vol. 97, n° 2, pp. 9-13.

LOBELL, S.E., « Structural Realism/Offensive and Defensive Realism », in *Oxford Research Encyclopedia of International Studies*, 1 mars 2010, disponible sur <https://oxfordre.com/internationalstudies/display/10.1093/acrefore/9780190846626.001.0001/acrefore-9780190846626-e-304> (Consulté le 11 mai 2025).

MAKINSKY, M., « Iran-Arabie séoudite : une (im)possible réconciliation ? », *Les Cahiers de l'Orient*, décembre 2018, vol. 132, n° 4, pp. 7-75.

MARTZ, O., « Les origines du Conseil de coopération du Golfe, 1979-1981 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, avril 2016, vol. 43, n° 1, pp. 113-122.

MEARSHEIMER, J.J., « The False Promise of International Institutions », *International Security*, 1994, vol. 19, n° 3, pp. 5-49.

MEARSHEIMER J.J., « « Structural Realism » », in *T. Dune, M. Kurki et S. Smith, International relations theories: discipline and diversity*, s.l., Oxford University Press, 2016, pp. 51-67.

MIKAÏL, B., « Logiques et aboutissements des recompositions géopolitiques », *Les Cahiers de l'Orient*, juin 2018, vol. 131, n° 3, pp. 51-69.

MIKAÏL, B., « Géopolitiques méditerranéennes : tourments, tournants et aboutissants d'une région en constante ébullition », *Confluences Méditerranée*, janvier 2024, vol. 127, n° 4, pp. 185-198.

MOURAD, H., « La métamorphose de l'alliance entre les États-Unis et l'Arabie saoudite », *Confluences Méditerranée*, janvier 2024, vol. 127, n° 4, pp. 155-167.

ÖZTIG, U.C.A., Recep Onursal, Laçin İdil, « Quest for Regional Hegemony: The Politics of Ontological Insecurity in the Saudi–Iran Rivalry - Umut Can Adisönmez, Recep Onursal, Laçin İdil Öztig, 2023 », *Alternatives*, novembre 2022, disponible sur <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/03043754221138186> (Consulté le 5 mai 2026).

RIOUX, J.-F., KEENES, E. et LEGARE, G., « Le néo-réalisme ou la formulation du paradigme hégémonique en relations internationales », *Études internationales*, 1988, vol. 19, n° 1, pp. 57-80.

SEPTIANI, G.A. *et al.*, « The Geopolitical Implications of Post-Diplomatic Normalization in the Middle East on Saudi-Iran Relations », *Intermestic: Journal of International Studies*, novembre 2023, vol. 8, n° 1, pp. 288-308.

THERME, C., « La nouvelle « guerre froide » entre l'Iran et l'Arabie saoudite au Moyen-Orient », *Confluences Méditerranée*, mars 2014, vol. 88, n° 1, pp. 113-125.

THERME, C., « La situation stratégique de l'Iran », *Stratégie*, 2018, vol. 120, n° 3, pp. 75-79.

THERME, C., « La stratégie régionale de l'Iran : entre Realpolitik et révolution », *Politique étrangère*, mars 2020, n° 1, pp. 33-42.

THIBAUT, J.-F., « H. J. Morgenthau, le débat entre idéalistes et réalistes et l'horizon politique de la théorie des relations internationales : une interprétation critique », *Études internationales*, 1997, vol. 28, n° 3, pp. 569-591.

VILMER, J.-B.J., « Chapitre V. Le constructivisme », *Que sais-je ?*, avril 2020, pp. 84-93.

WALT, S.M., « International Relations: One World, Many Theories », *Foreign Policy*, 1998, n° 110, pp. 29-46.

WENDT, A., « Collective Identity Formation and the International State », *The American Political Science Review*, 1994, vol. 88, n° 2, pp. 384-396.

Rapports et documents institutionnels

AKBARZADEH SHAHRAM ET AZIZI HAMIDREZA, *Iran in the Middle East: Building Bridges or Expanding Influence?* *Iran in the Middle East: Building Bridges or Expanding Influence?*, Middle East Council on Global Affairs, 2024, disponible sur <https://mecouncil.org/publication/iran-in-the-middle-east-building-bridges-or-expanding-influence/> (Consulté le 23 avril 2026).

DAZI-HENI, FATIHA ; PINA, CARINE ; RAMADAN-ALBAN, WENDY, *L'accord de normalisation des relations diplomatiques saoudo-iraniennes signé à Pékin : regards croisés*, Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire (IRSEM), juin 2023, disponible sur <https://www.irsem.fr/publications/laccord-de-normalisation-des-relations-diplomatiques-saoudo-iraniennes-signe-a-pekin-regards-croises> (Consulté le 15 mai 2025).

HICKERT, L., *Saudi Arabia's Strategic Vision*, Center for Strategic and International Studies (CSIS), 2025, disponible sur <https://www.jstor.org/stable/resrep73360> (Consulté le 31 mai 2026).

IIIS, *Saudi-Iran Agreement: Resumption of Diplomatic Ties and Implications*, Iran, IIIS: Rasanah, The International Institute for Iranian Studies, 2023, disponible sur <https://rasanah-iiis.org/english/wp-content/uploads/sites/2/2023/03/The-Saudi-Iran-Agreement-and-the-Resumption-of-Diplomatic-Ties-16-March-2023.pdf> (Consulté le 25 avril 2026).

RPC, « Joint Trilateral Statement by the People's Republic of China, the Kingdom of Saudi A Islamic Republic of Iran », 10 mars 2023

Trends in International Arms Transfers, 2023, SIPRI, mars 2024, disponible sur <https://www.sipri.org/publications/2024/sipri-fact-sheets/trends-international-arms-transfers-2023> (Consulté le 7 mai 2026).

« Arabie saoudite Iran : rivalité stratégique, concurrence religieuse | Vie publique », 13 octobre 2019, disponible sur <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/271102-arabie-saoudite-iran-rivalite-strategique-concurrence-religieuse> (Consulté le 13 mai 2026).

« Arabie saoudite Iran : rivalité stratégique, concurrence religieuse | vie-publique.fr », 13 octobre 2019, disponible sur <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/271102-arabie-saoudite-iran-rivalite-strategique-concurrence-religieuse> (Consulté le 15 mai 2025).

« Le détroit d'Ormuz, où transite 20% du pétrole mondial, est-il si crucial pour l'Europe ? », *franceinfo*, 14 mars 2026, disponible sur https://www.franceinfo.fr/monde/iran/guerre-entre-les-etats-unis-israel-et-l-iran/le-detroit-d-ormuz-ou-transite-20-du-petrole-mondial-est-il-si-crucial-pour-l-europe_7867889.html (Consulté le 9 mai 2026).

« Arabie saoudite (1) : la réforme autoritaire saoudienne. Une refonte politico-économique du pouvoir », s.d., disponible sur <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Arabie-saoudite-1-la-reforme-autoritaire-saoudienne-Une-refonte-politico.html> (Consulté le 7 mai 2026).

« Le “croissant chiite” : un discours récurrent sur la “menace iranienne” à l'épreuve de la realpolitik », s.d., disponible sur <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Le-croissant-chiite-un-discours-recurrent-sur-la-menace-iranienne-a-l-epreuve> (Consulté le 7 mai 2026).

« Iran's Policy Confusion about Bahrain | The Washington Institute », s.d., disponible sur <https://www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/irans-policy-confusion-about-bahrain> (Consulté le 15 mai 2026).

NAWAF OBAID, « A new generation of Saudi leaders – and a new foreign policy », *Washington Post*, 26 mars 2015.

Sources en ligne et presse

« Arabie saoudite : deux installations pétrolières attaquées par des drones », 14 septembre 2019, disponible sur https://www.lemonde.fr/international/article/2019/09/14/arabie-saoudite-deux-installations-petrolieres-attaquees-par-des-drones_5510368_3210.html (Consulté le 21 mai 2025).

APL, « ARABIE SAOUDITE : LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE SAOUDIENNE. DOGMATISME ANTI-CHIITES OU REALPOLITIK ANTI-IRAN ? », *Algérie Penser Librement*, 25 janvier 2018, disponible sur <https://www.algerie-penser-librement.com/arabie-saoudite-la-politique-etrangere-saoudienne-dogmatisme-anti-chiites-ou-realpolitik-anti-iran/> (Consulté le 4 mai 2026).

LOUTFI, T.K., Nadine, « L'influence de la Chine au Moyen-Orient. Entre avancées notables et limites persistantes », *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 10 décembre 2024, disponible sur <https://www.grip.org/linfluence-de-la-chine-au-moyen-orient/> (Consulté le 21 mai 2025).

SIPRI, « Dépenses militaires, production et transferts d'armes – Compendium 2022 », *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 3 novembre 2022, disponible sur <https://www.grip.org/depenses-militaires-production-et-transferts-darmes-compendium-2022/> (Consulté le 17 mai 2026).

SIPRI, « Dépenses militaires, production et transferts d'armes – Compendium 2024 », *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 10 décembre 2024, disponible sur <https://www.grip.org/depenses-militaires-production-et-transferts-darmes-compendium-2024/> (Consulté le 17 mai 2026).

« Le conflit en Iran fait ressurgir la peur des conséquences d'un blocage du détroit d'Ormuz sur l'économie mondiale », *IRIS*, 2 mars 2026, disponible sur <https://www.iris-france.org/le-conflit-en-iran-fait-ressurgir-la-peur-des-consequences-dun-blocage-du-detroit-dormuz-sur-leconomie-mondiale/> (Consulté le 9 mai 2026).

« Iran and Nuclear Opacity: Strategic Ambiguity, Retaliation, and Leverage », *Middle East Council on Global Affairs*, s.d., disponible sur <https://mecouncil.org/publication/iran-and-nuclear-opacity-strategic-ambiguity-retaliation-and-leverage/> (Consulté le 19 mai 2026).

Discours

KHOMEINI, R., *Islam and revolution : writings and declarations of Imam Khomeini*, s.l., (Berkeley [Calif.] ; North Haledon, NJ : Mizan Press, 1981, disponible sur <http://archive.org/details/islamrevolutionw0000khom> (Consulté le 20 mai 2026).

Annexes

1. Les retranscriptions des entretiens

A. Entretien n°1 : Thierry Coville

Date : 18 avril 2025

Moyen : Appel téléphonique

Durée : 19 min 39s

V. Emond : Bonjour, excusez-moi de vous déranger. Valentine Emond à l'appareil. Vous m'aviez indiqué de vous téléphoner vers 18h.

T. Coville : Ah oui, bonjour.

V. Emond : Je ne vous dérange pas ?

T. Coville : Non, non. C'est simplement que votre histoire de document signé est un peu compliquée. Il faut que je l'imprime. Je suis d'accord pour le signer, mais ce n'est pas très pratique. Je le ferai. En attendant, si vous pouvez patienter...

V. Emond : Bien sûr. Avant de commencer, je dois simplement vous demander oralement si vous consentez à ce que j'enregistre notre entretien.

T. Coville : Qu'entendez-vous par enregistrement vocal ?

V. Emond : Si vous y consentez, j'enregistrerai notre échange afin d'en permettre une retranscription fidèle, à des fins d'analyse.

T. Coville : Ah très bien, oui. Je viens de le lire. Je suis d'accord.

V. Emond : Acceptez-vous également que je cite votre nom, ou préférez-vous l'anonymat ?

T. Coville : Non, vous pouvez me citer.

V. Emond : Très bien. Nous pouvons commencer. Tout d'abord, merci beaucoup d'avoir accepté cet entretien. Je réalise un mémoire portant sur l'évolution de la rivalité entre l'Arabie saoudite et l'Iran. L'idée est de partir de 1979 et d'observer les transformations jusqu'au rapprochement sous médiation chinoise depuis 2023, en tentant d'établir un parallèle : s'agit-il d'un réel changement dans leurs relations, ou simplement d'une poursuite de leurs intérêts sous une forme nouvelle ?

T. Coville : D'accord.

V. Emond : Pour commencer, le facteur religieux vous semble-t-il central dans la rivalité irano-saoudienne, ou plutôt instrumentalisé à des fins de légitimation et de politique de puissance ?

T. Coville : C'est une question récurrente sur ce sujet. Je pense notamment au petit ouvrage de Bernard Hourcade sur la géopolitique de l'Iran. Je ne sais pas si vous l'avez lu. La perception qui se dégage des travaux académiques est que nous avons affaire, au fond, à une opposition de puissance. Je connais mieux l'Iran que l'Arabie saoudite, et il est clair qu'on ne peut pas nier le facteur religieux. Prenez l'exemple de la Syrie : l'Iran y a envoyé des milices chiites dont l'un des objectifs était la défense des lieux saints chiites face aux groupes qualifiés d'extrémistes sunnites. Il y a donc bel et bien une dimension religieuse, et la nier serait une erreur. Cela dit, ce qui domine au fond, ce sont des logiques de puissance.

On le voit très bien avec le fameuse « Arc de la résistance » que Téhéran cherche à construire : si le discours est religieux, soutien à la cause palestinienne, opposition à Israël, l'objectif est avant tout stratégique. Il s'agit pour l'Iran de bâtir une force de dissuasion régionale capable de répondre à toute attaque sur plusieurs fronts. Je pense donc qu'on commet souvent une erreur en adoptant une lecture exclusivement religieuse. Il y a une instrumentalisation du fait religieux, tant en Iran qu'en Arabie saoudite. En résumé : il ne faut pas occulter le facteur religieux. Il joue un rôle dans les sociétés, dans la mobilisation des forces politiques et dans la légitimation des politiques régionales. Mais, in fine, la logique qui prédomine est bien celle de la puissance.

V. Emond : Pensez-vous donc que la religion a pu être utilisée comme force mobilisatrice, un outil de légitimation pour justifier leur cause et, au fond, leur quête de puissance ?

T. Coville : Oui, on peut le dire. Mais il faut reconnaître que c'est un sujet complexe. Dans le milieu académique, certains chercheurs analysent systématiquement les événements sous le seul angle des logiques de puissance. On entend par exemple souvent dire que l'Iran n'est pas réellement investi dans la cause palestinienne, mais qu'il s'en sert comme prétexte. Selon cette lecture, l'Iran adopterait une posture radicale contre Israël non par conviction, mais pour affirmer son leadership régional. Je pense que cela néglige l'aspect religieux. La difficulté, c'est que les milices chiites permettent effectivement de mobiliser des énergies politiques et sociales, c'est évident. Mais si l'on se penche sur la façon dont raisonnent les dirigeants de la République islamique, c'est plus nuancé : il y a un équilibre à trouver. Il existe en Iran un débat entre les intérêts du régime et ceux de l'État iranien. Les opposants au régime reprochent toujours aux dirigeants de défendre les intérêts du régime plutôt que ceux de l'Iran. Je pense que les dirigeants tentent de trouver un équilibre : ils ne veulent pas abandonner la dimension islamique, mais ils tiennent compte des facteurs de puissance et d'intérêt national. Je ne dirais donc pas que la religion est simplement utilisée pour mobiliser d'autres forces. Elle joue un

rôle, mais c'est le contexte plus global qui guide les dirigeants. En tout état de cause, l'intérêt national ne sera jamais sacrifié au profit du religieux.

V. Emond : Je comprends. La religion est donc un levier parmi d'autres, mais qui ne prime jamais sur un calcul stratégique plus global tenant compte des intérêts de l'État iranien. Dans ce prolongement, estimez-vous que cette volonté de puissance est étroitement liée à des préoccupations sécuritaires propres à la région ? Autrement dit, cette rivalité fondée sur une logique de puissance vous semble-t-elle directement liée à la structure même du système régional ?

T. Coville : Oui, tout à fait. Du côté iranien, la stratégie de puissance ne peut pas être dissociée de la volonté de garantir la sécurité de l'État. Ces deux logiques sont profondément imbriquées. L'Iran évolue dans un environnement régional instable et perçu comme dangereux, et cette perception est ancrée dans l'histoire : depuis la Première Guerre mondiale, le pays a connu plusieurs formes d'ingérences et d'occupations britanniques, russes, ce qui a nourri un nationalisme de type défensif. Cette mémoire historique, renforcée par la guerre contre l'Irak dans les années 1980, un conflit de huit ans déclenché par Saddam Hussein avec le soutien de nombreuses puissances occidentales et régionales, a laissé une empreinte durable dans l'esprit des dirigeants iraniens. À cela s'ajoutent des menaces bien réelles : l'État islamique, Al-Qaïda, mais aussi les menaces constantes de frappes israéliennes ou américaines. Dans ce contexte, l'Iran développe une stratégie de projection de puissance qui vise aussi à garantir sa propre sécurité. Khamenei lui-même l'a dit : s'ils sont présents en Syrie, c'est avant tout pour lutter contre l'État islamique et empêcher que l'instabilité ne gagne leur territoire. Les deux logiques sont donc indissociables.

V. Emond : La stratégie de puissance poursuivie par l'Iran et l'Arabie saoudite serait donc avant tout motivée par une volonté de renforcer leur sécurité dans un contexte régional instable et non régulé ?

T. Coville : Oui, tout à fait. On ne peut pas dissocier, du côté iranien, stratégie de puissance et volonté de garantir la sécurité. Ces deux logiques sont étroitement liées. L'Iran évolue dans un environnement régional perçu comme dangereux, et cette perception est ancrée dans son histoire. Le pays a été envahi ou dominé à plusieurs reprises par des puissances étrangères, notamment occidentales, ce qui a forgé un sentiment de vulnérabilité très fort, voire une forme d'obsession sécuritaire. Depuis la révolution islamique, ce sentiment s'est encore renforcé avec la multiplication des menaces dans la région. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre leur volonté de s'affirmer comme puissance régionale : il ne s'agit pas uniquement de projeter de

l'influence, mais aussi d'assurer leur propre survie dans un environnement qu'ils considèrent comme hostile.

V. Emond : Dans cette mesure, pensez-vous que cette quête de sécurité mène à une dynamique de compétition hégémonique, où chaque acteur chercherait à dominer le système régional pour garantir sa position ?

T. Coville : Oui. Depuis la fin de la guerre avec l'Irak, on a le sentiment que l'ambition de devenir une puissance régionale est devenue l'objectif des dirigeants de la République islamique. L'Iran et l'Arabie saoudite sont régulièrement décrites comme les deux grandes puissances géopolitiques de la région, et elles se retrouvent naturellement en concurrence : c'est une évidence. Cela étant, je pense qu'il y a eu une rupture, notamment avec ce qui s'est passé sous le premier mandat de Trump. L'Arabie saoudite avait alors rejoint la politique de « pression maximale » de l'administration américaine. Mais l'attaque de septembre 2019 contre les installations pétrolières saoudiennes, clairement imputable à l'Iran, même si les Houthis l'ont revendiquée, a constitué un tournant : l'Arabie saoudite a pris conscience qu'une confrontation frontale avec l'Iran était un jeu dangereux. La stratégie saoudienne est depuis lors plus subtile : il s'agit de maintenir des relations correctes avec l'Iran, voire de coopérer. Comme souvent dans les relations internationales, in fine, les deux pays cherchent à régler leurs différends par des voies diplomatiques apaisées, tout en restant en rivalité sur des dossiers comme le Yémen. C'est une logique à la fois de concurrence et de coopération, et c'est dans ce cadre qu'il faut analyser leur relation.

V. Emond : Justement, comment interprétez-vous l'accord de réconciliation signé à Pékin entre l'Iran et l'Arabie saoudite en mars 2023 ? S'inscrit-il dans cette logique de concurrence et de coopération ?

T. Coville : Oui. Ce que l'on observe n'est pas propre au Moyen-Orient : les dirigeants iraniens et saoudiens ont compris qu'ils étaient tous deux perdants dans cet affrontement quasi militaire mené par guerres de procuration interposées. Ils ont donc sans doute plus à gagner en entretenant des relations diplomatiques apaisées. Le sentiment qui se dégage aujourd'hui, c'est qu'ils essaient de discuter de leurs problèmes, même si les progrès ne sont pas nécessairement très rapides. Du côté saoudien, il y a un intérêt à développer les relations économiques avec l'Iran ; et l'Iran y est actuellement tout à fait favorable. Reste à voir ce que cela donnera concrètement. Quoi qu'il en soit, le changement est net, même si, en tant que deux grandes puissances régionales, l'Iran et l'Arabie saoudite ne vont pas coopérer dans tous les domaines. La compétition pour le leadership régional demeure.

V. Emond : C'est cela. Ils ont finalement réalisé qu'il était dans leur intérêt d'adopter des relations plus pacifiées et diplomatiques, en adaptant leur politique étrangère à leurs intérêts nationaux concrets et en tenant compte des rapports de force existants.

T. Coville : Oui, tout à fait. On peut prendre l'exemple de l'Europe : il a fallu du temps, mais la France et l'Allemagne ont fini par comprendre qu'il fallait dépasser la confrontation directe. Leur rivalité s'est progressivement déplacée vers des domaines plus pacifiés, comme l'économie et la diplomatie. L'Iran et l'Arabie saoudite semblent au début d'un processus similaire : ils ont compris qu'une confrontation militaire ne servait les intérêts d'aucun des deux, et qu'il valait mieux privilégier une concurrence sur les plans économique et diplomatique, en développant notamment leurs relations bilatérales.

V. Emond : Enfin, que pensez-vous de l'idée selon laquelle la rivalité irano-saoudienne serait devenue un pilier structurant de l'ordre régional moyen-oriental, difficilement dépassable sans refondation systémique ?

T. Coville : Il ne faut pas exagérer. Cette rivalité existe, nous venons d'en parler, mais l'Arabie saoudite a clairement changé de stratégie. On le voit notamment dans son évolution vis-à-vis d'Israël : les Saoudiens ont fait des déclarations, lors des menaces d'attaque israélienne contre l'Iran, affirmant qu'ils étaient opposés à ces frappes. Il s'est donc passé quelque chose depuis 2023. L'Arabie saoudite a bien compris qu'une guerre entre l'Iran et Israël ne servirait les intérêts de personne dans la région, et certainement pas les siens. Elle a des projets de développement économique ambitieux et a besoin de stabilité régionale. Bien sûr, une forme de compétition entre ces deux pays demeurera, comme entre la France et l'Allemagne en Europe, mais on peut tout à fait être en concurrence et en coopération simultanément. Je pense que la région ne peut qu'y gagner si l'Arabie saoudite et l'Iran continuent à régler leurs différends par les outils diplomatiques.

V. Emond : Merci beaucoup ! Je ne vais pas vous retenir davantage. Avez-vous des éléments à ajouter ?

T. Coville : Non, c'est bon.

V. Emond : En tout cas, un grand merci d'avoir répondu à ces différentes questions.

T. Coville : Je vous en prie.

V. Emond : Bonne soirée. Merci beaucoup.

T. Coville : À vous aussi. Bon courage ! Au revoir.

B. Entretien n°2 : Nadine Loutfi

Date : 4 mai 2025

Moyen : Appel vidéo

Durée : 46 min 27s

V. Emond : Bonjour, vous m'entendez ?

N. Loutfi : Oui, vous m'entendez ?

V. Emond : Parfaitement, oui. Merci beaucoup.

N. Loutfi : Ça va ? Vous allez bien ?

V. Emond : Très bien, merci, et vous ?

N. Loutfi : Ça va !

V. Emond : Merci beaucoup pour cet entretien, d'autant plus que vous avez accepté d'être disponible un dimanche. J'espère que cela ne sera pas trop long.

N. Loutfi : C'est moi qui m'en excuse. J'aurais préféré un autre créneau, mais je travaille à temps plein...

V. Emond : Cela ne pose aucun problème de mon côté, en tout cas merci beaucoup. Avant de commencer, je dois vous demander si vous consentez toujours à ce que j'enregistre notre échange, à des fins strictement professionnelles

N. Loutfi : D'accord.

V. Emond : Si je mobilise certains de vos propos dans mon mémoire, vous pouvez choisir d'apparaître sous votre nom ou de manière anonyme.

N. Loutfi : D'accord, pas de souci.

V. Emond : Très bien. Je vais vous présenter brièvement mon mémoire. Comme je vous l'ai indiqué, j'analyse la dynamique du rapprochement entre l'Iran et l'Arabie saoudite depuis 2023, en étudiant les causes structurelles de leur rivalité, les facteurs qui ont rendu possible cet accord, les dynamiques qui l'ont favorisé, et ses perspectives à plus long terme, notamment la question de sa durabilité et de son impact géopolitique. Mon travail s'appuie sur la littérature scientifique, dans un cadre théorique réaliste, et je complète cette approche par des entretiens comme le nôtre, de nature confirmatoire, afin d'éprouver mes hypothèses et de bénéficier d'éclairages professionnels.

N. Loutfi : D'accord. Vous allez présenter votre mémoire cette année ?

V. Emond : Oui, tout à fait. Je le rends en juin. Nous pouvons commencer. Selon vous, quelles sont les logiques profondes – idéologiques, stratégiques, géopolitiques – qui ont structuré la rivalité entre l’Arabie saoudite et l’Iran ?

N. Loutfi : Permettez-moi d’être clair : mon domaine de recherche porte principalement sur la Chine, l’Arabie saoudite et les États-Unis. Je peux répondre à vos questions sur la rivalité irano-saoudienne, mais de manière assez générale.

V. Emond : Je l’avais compris, et c’est précisément pour cela que je vous ai contactée. Une amie ayant suivi votre conférence à l’ULB sur l’influence de la Chine au Moyen-Orient m’a suggéré de vous solliciter. Mon guide d’entretien est une trame commune que j’adapte à chaque interlocuteur, certains spécialistes sont plutôt orientés vers l’Arabie saoudite, d’autres vers l’Iran, et les réponses varient naturellement en fonction de ces profils.

N. Loutfi : Je vous préviens donc que mes réponses sur la première partie seront assez générales, puisque ce n’est pas à proprement parler mon champ d’expertise.

V. Emond : Bien sûr.

N. Loutfi : Pour cette première question : la rivalité irano-saoudienne repose sur une combinaison de facteurs idéologiques, géopolitiques et stratégiques. On a d’un côté un régime théocratique chiite fondé sur le Velāyat-e faqih en Iran, et de l’autre une monarchie sunnite wahhabite plus précisément en Arabie saoudite. Cette opposition idéologique ne peut pas être isolée des logiques de puissance : elle s’inscrit dans une lutte d’influence régionale où chaque État cherche à projeter son modèle de gouvernance et à sécuriser son environnement. Cette rivalité est l’une des questions fondamentales du Moyen-Orient, au même titre que la cause palestinienne.

V. Emond : À cette même échelle, donc. Selon vous, dans quelle mesure le facteur religieux constitue-t-il un moteur réel de cette rivalité, ou s’agirait-il plutôt d’un habillage idéologique d’une lutte de pouvoir ?

N. Loutfi : La religion joue le rôle d’un catalyseur. Elle est fréquemment mobilisée pour amplifier la rivalité, mais elle n’en constitue pas la substance profonde. Ce qui est en jeu, ce sont des différends idéologiques et politiques plus fondamentaux : l’Iran est soutenu par la Chine, l’Arabie saoudite est un allié des États-Unis. La religion est instrumentalisée dans ce contexte, comme c’est le cas dans la majorité des confrontations au Moyen-Orient. Pensez au Liban, où le système confessionnel (président maronite, Premier ministre sunnite) illustre parfaitement cette utilisation de la religion à des fins politiques.

V. Emond : C'est cela. Et donc, placée sous cet angle, seriez-vous d'avis que l'influence des grandes puissances extérieures est ce qui produit cette rivalité, ou bien celle-ci préexistait-elle ? L'hostilité iranienne envers les États-Unis aurait-elle engendré par ricochet une hostilité envers l'Arabie saoudite en raison de son alliance américaine ?

N. Loutfi : Au Moyen-Orient, il y a deux pôles d'attraction : les États-Unis, dont l'influence sur les pays de la région reste considérable, et la Chine, qui s'impose progressivement comme un nouvel acteur cherchant à attirer ces mêmes pays. Les États du Moyen-Orient jonglent entre ces deux puissances et cherchent à tirer parti de ce rééquilibrage pour servir leurs propres intérêts — l'Arabie saoudite en est un bon exemple.

V. Emond : Pour en revenir à la rivalité et clore la question de ses origines : êtes-vous d'accord avec l'idée d'un dilemme de sécurité régional structurant cette confrontation ?

N. Loutfi : Oui, clairement.

V. Emond : Très bien. Je ne sais pas si vous êtes familiarisée avec la notion d'« anarchie mature », concept issu du réalisme. Diriez-vous que le système régional moyen-oriental fonctionne dans un tel contexte, et quelles en seraient les principales manifestations concrètes ?

N. Loutfi : Il y a effectivement une certaine forme d'anarchie au Moyen-Orient, notamment du fait de l'absence d'un équilibre stable entre les grandes puissances régionales, combinée à des ingérences extérieures qui rendent le système particulièrement volatile et conflictuel. Je ne peux cependant pas approfondir davantage cette question.

V. Emond : Très bien, merci. Dans quelle mesure cette quête de sécurité mène-t-elle, selon vous, à une dynamique de compétition hégémonique où chaque acteur cherche à dominer le système régional pour garantir sa position ?

N. Loutfi : L'Iran comme l'Arabie saoudite cherchent à étendre leur influence en occupant les espaces vacants et en nouant des alliances avec des acteurs étatiques et non étatiques. Je pense notamment aux Houthis, soutenus par l'Iran au Yémen.

V. Emond : Justement, voyez-vous dans l'implication de l'Iran et de l'Arabie saoudite dans les conflits régionaux – en Syrie, au Yémen, au Liban – une forme de guerre par procuration prolongeant leur rivalité stratégique et leur quête d'influence ?

N. Loutfi : Oui, certainement. L'Iran a soutenu le régime de Bachar el-Assad, les Houthis... De son côté, l'Arabie saoudite s'ingère dans les affaires intérieures libanaises, notamment sur la question de la nomination du Premier ministre. Ce sont bien des formes de projection d'influence.

V. Emond : Une manière d'accroître leur puissance relative par rapport à l'adversaire ?

N. Loutfi : Oui, exactement.

V. Emond : Passons à présent à l'accord de réconciliation signé à Pékin en mars 2023. Comment l'interprétez-vous ?

N. Loutfi : Pour commencer par le rôle de la Chine : cet accord représente une avancée diplomatique dans la rivalité entre Téhéran et Riyad, et permet à Pékin de projeter une image d'acteur neutre sur la scène internationale. C'est aussi un moyen d'envoyer un message aux Occidentaux et aux États-Unis : la Chine est capable de réunir autour d'une même table des acteurs en profonde opposition et de se présenter comme un médiateur pacifique, capable de résoudre les problèmes sans recourir à la force militaire.

Il ne faut pas oublier non plus que les négociations entre Téhéran et Riyad avaient commencé deux ans auparavant, avec l'Irak et Oman comme facilitateurs. La Chine n'est intervenue qu'à la dernière phase des négociations et a bénéficié d'un processus déjà bien engagé.

Quant aux intérêts de la Chine dans cet accord : elle cherche à sécuriser ses routes commerciales et ses investissements, notamment en Arabie saoudite. Du côté iranien, la dépendance vis-à-vis de Pékin est plus forte que l'inverse. L'Arabie saoudite, elle, s'est tournée vers la Chine dans le cadre de sa Vision 2030 pour diversifier ses partenariats économiques. L'accord repose donc sur la convergence des intérêts des deux pays, mais cela ne signifie pas que tout va pour le mieux : la question irano-saoudienne est bien plus profonde qu'une simple reconnaissance diplomatique.

V. Emond : Ce qui conduit à la question suivante : qu'est-ce qui a rendu ce rapprochement possible ? Ce que vous venez de décrire suggère une convergence d'intérêts à un moment opportun, une sorte de fenêtre d'opportunité ?

N. Loutfi : Oui, et le «timing» est ici crucial. Au moment de la signature de l'accord, les relations entre les États-Unis et l'Arabie saoudite se détérioraient. En 2023, Joe Biden s'était rendu à Riyad pour demander à Mohammed Ben Salmane d'augmenter la production pétrolière ; l'Arabie saoudite avait refusé malgré la pression américaine, dans le contexte de la crise ukrainienne. On observait par ailleurs un redéploiement du dispositif américain au Moyen-Orient ; que je ne qualifierais pas de retrait, mais d'une réorientation stratégique vers l'Ukraine et l'Indo-Pacifique. La Chine est apparue comme le bon acteur au bon moment, profitant de cet éloignement entre Washington et Riyad pour s'affirmer et répondre aux besoins saoudiens, notamment en lien avec la Vision 2030 et le projet Neom.

V. Emond : Justement, à propos de ce refroidissement avec l'administration Biden : sous le premier mandat de Trump, la toute première visite officielle avait été réalisée en Arabie saoudite, en signe de soutien appuyé. Avec son retour à la présidence, peut-on s'attendre à un nouveau rapprochement américano-saoudien ?

N. Loutfi : La situation au Moyen-Orient est aujourd'hui beaucoup plus complexe, notamment à cause du conflit entre le Hamas et Israël. Le soutien américain à Israël est perçu négativement par les pays de la région, qui ne considèrent plus les États-Unis comme une puissance toute-puissante. Trump lui-même est arrivé avec son projet de « Riviera de Gaza », qui soulève des questions sérieuses sur son positionnement vis-à-vis des pays de la région. Certains pays comme les Émirats arabes unis ont signé les accords d'Abraham avec Israël, mais pour l'Arabie saoudite, la question reste ouverte.

V. Emond : Elle avait d'ailleurs fait marche arrière alors qu'elle semblait sur le point d'y adhérer.

N. Loutfi : Un accord de défense entre l'Arabie saoudite et les États-Unis était conditionné à une normalisation des relations avec Israël. Or, pour l'Arabie saoudite, cela pose un problème de légitimité religieuse considérable : en tant que gardienne des deux villes saintes de l'islam, normaliser ses relations avec Israël sans condition n'est pas anodin. Son positionnement en tant que grande puissance islamique sunnite est ici en jeu.

V. Emond : Justement, ce rapprochement vous semble-t-il durable ou plutôt conjoncturel ?

N. Loutfi : Plus conjoncturel, à mon sens, parce que les causes profondes de la rivalité ne sont pas résolues. On observe une certaine détente, mais elle ne repose pas sur une résolution des tensions de fond. Je rappelle que, dans le contexte du conflit israélo-palestinien, les Houthis ont poursuivi leurs attaques ; en mer Rouge, certes, et non contre l'Arabie saoudite, mais les hostilités continuent. La Chine est restée largement silencieuse à ce sujet, alors que d'autres puissances se mobilisaient et que l'Égypte subissait des pertes économiques considérables. Tant que l'Iran continue de projeter son influence par le biais de ses milices et de ses guerres par procuration, il sera difficile de parier sur la durée de cet accord. Cela dit, l'Iran est aujourd'hui affaibli : la chute de Bachar el-Assad, l'affaiblissement du Hezbollah au Liban, la perte d'influence dans plusieurs points stratégiques réduisent ses marges de manœuvre.

V. Emond : Il y a aussi la crise sociale et économique interne de l'Iran : les pressions ne viennent pas seulement de l'extérieur ?

N. Loutfi : Tout à fait. C'est d'ailleurs pour cela que l'Iran dépend de la Chine beaucoup plus que l'inverse. L'Iran est économiquement isolé, soumis à des sanctions et très fragile intérieurement, même si cela est peu relaté dans les médias. La Chine, elle, est une puissance économique majeure, membre permanent du Conseil de sécurité, exportatrice à l'échelle mondiale, avec des projets dans tous les secteurs et sur tous les continents. Le déséquilibre entre les deux est donc très marqué.

V. Emond : Pourrait-on alors dire que la Chine joue un rôle de coercition, tenant en quelque sorte les rênes de l'Iran ? L'Arabie saoudite aurait un choix éclairé dans son alliance avec Pékin, tandis que l'Iran serait contraint de s'y résoudre ?

N. Loutfi : Oui, je vois ce que vous voulez dire. L'Iran n'a effectivement que peu de partenaires dans la région, hormis la Chine et la Russie. L'Arabie saoudite, elle, bénéficie d'une plus grande liberté stratégique : elle peut se tourner vers la Chine pour ses besoins économiques et vers les États-Unis pour ses besoins sécuritaires, et tous les pays du Moyen-Orient savent très bien que la Chine ne peut pas remplacer les États-Unis sur ce plan. Washington reste le garant de la sécurité régionale : en cas de crise sécuritaire à Riyad, ce n'est pas Pékin que l'on appelle. La Chine n'a ni l'expérience historique, ni les capacités militaires nécessaires pour rivaliser avec les États-Unis sur ce terrain, que ce soit qualitativement ou quantitativement. Sa présence militaire au Moyen-Orient se limite à des exercices navals conjoints et à une seule base militaire à Djibouti. En résumé : l'Arabie saoudite dispose de davantage d'options stratégiques, tandis que l'Iran, privé de relations avec l'Europe et les États-Unis, se voit contraint de se tourner vers la Chine.

V. Emond : Dans ce cas, peut-on espérer que cet accord modifie les équilibres régionaux et contribue à une reconfiguration du Moyen-Orient ?

N. Loutfi : La question est complexe. Pour le moment, la position de l'Iran est assez affaiblie sur la scène internationale. Tant que les tensions fondamentales ne sont pas résolues, on ne peut pas attendre de grands changements : un simple changement de régime ou une guerre par procuration suffirait à effacer cet accord. Les relations restent extrêmement fragiles. Depuis 2023, on n'a pas observé de concrétisation significative : les deux pays ont rouvert leurs ambassades, c'est positif, mais la rivalité est bien plus profonde que cela. N'importe quel événement pourrait la rallumer.

V. Emond : Autrement dit, cet accord reste fragile, susceptible d'éclater à tout moment ? Il constituerait davantage un signal de bonne volonté, notamment pour les investisseurs, qu'un engagement substantiel ? Sa portée concrète, à la lecture même du texte, reste assez limitée.

N. Loutfi : Oui. Et cela sert avant tout l'image de la Chine : montrer aux Occidentaux qu'elle est capable de réunir des partis antagonistes autour d'une même table, de négocier avec tous et de résoudre les problèmes pacifiquement. Mais il ne s'agit pas d'une résolution de conflit à proprement parler : on parle de gestion, pas de résolution.

V. Emond : Voilà. Un signal d'encouragement, où chaque acteur – la Chine, l'Iran, l'Arabie saoudite – trouve son intérêt propre. Ni l'Iran ni l'Arabie saoudite ne semblent vouloir aller au-delà de la signature, mais pour la scène internationale et pour les autres accords à venir, ce traité a un poids symbolique réel.

N. Loutfi : Oui, exactement : toutes les parties y trouvent un intérêt. Mais je le répète, la rivalité est bien plus profonde qu'une simple reconnaissance diplomatique. On l'a d'ailleurs vu : juste après, dans le contexte de la crise palestinienne, la Chine a tenté un accord similaire entre les quatorze factions palestiniennes, jouant à nouveau ce rôle de médiateur neutre. C'est ce que j'appelle la diplomatie déclaratoire : déclarer, assurer la présence de toutes les parties autour de la table, mais sans concrétisation réelle. Les questions fondamentales du Moyen-Orient ne se règlent pas ainsi.

V. Emond : Ces rivalités ont des siècles d'histoire derrière elles. On ne les dépasse pas simplement parce qu'un nouvel acteur s'y intéresse.

N. Loutfi : C'est vrai, mais la Chine est perçue positivement dans la région, précisément parce qu'elle ne porte pas ce bagage historique colonial, qu'elle affiche une politique de non-ingérence, et qu'elle est capable de répondre aux besoins économiques des pays de la région. Les pays du Moyen-Orient préfèrent d'ailleurs un ordre mondial multipolaire plutôt que bipolaire. Ce qu'on observe aujourd'hui, c'est que ces pays ne sont plus subordonnés aux grandes puissances comme auparavant. Ils commencent à peser leur poids sur la scène internationale, et toute résolution durable des questions régionales devra nécessairement passer par eux.

V. Emond : Justement, nous avons déjà abordé plusieurs éléments sur le rôle de la Chine et ses intérêts dans cette médiation. Avez-vous d'autres aspects à ajouter ?

N. Loutfi : L'intérêt de la Chine dans cet accord est lié à la promotion de la Belt and Road Initiative, à la sécurisation de ses routes maritimes et de ses approvisionnements énergétiques – l'Arabie saoudite étant son principal fournisseur de pétrole –, ainsi qu'à la valorisation de son image internationale. C'est aussi un moyen de tisser des liens avec les pays musulmans de

la région, ce qui lui permet d'atténuer les critiques portant sur la situation des Ouïghours et des autres minorités musulmanes au Xinjiang et au Tibet.

V. Emond : Peut-on parler d'une transition vers un ordre régional post-américain ? Vous avez dit que la Chine monte en puissance, mais aussi que les États-Unis restent indispensables sur le plan sécuritaire...

N. Loutfi : Il n'y a pas de substitution, à mon avis. Je ne pense pas qu'un ordre régional post-américain verra le jour. Les Américains resteront présents dans la région et surveilleront de près les avancées chinoises. Le Moyen-Orient est historiquement leur terrain stratégique et ils n'y renonceront pas. La Chine ne peut pas remplacer les États-Unis, et les pays de la région le savent. Sur les questions sécuritaires, c'est toujours vers Washington qu'on se tourne : rappelons l'alliance sécuritaire entre les États-Unis et l'Arabie saoudite. Même durant la pandémie de Covid, où la Chine a valorisé sa « diplomatie des masques », dès qu'un problème sécuritaire surgit, c'est vers les États-Unis qu'on se tourne.

V. Emond : Cette alliance américano-saoudienne tiendra-t-elle toujours ? Peut-elle limiter la marge de manœuvre de l'Arabie saoudite vis-à-vis de l'accord ?

N. Loutfi : Comme l'a dit Mohamed Ben Salmane lui-même, l'Arabie saoudite entretient des intérêts tant avec la Chine qu'avec les États-Unis. Elle joue ce rééquilibrage à son profit et commence à peser son poids sur la scène internationale. Elle n'est plus autant dépendante des États-Unis.

V. Emond : Elle a acquis une plus grande autonomie stratégique, elle sait jusqu'où elle peut aller.

N. Loutfi : Elle rééquilibre ses alliances malgré les pressions américaines. Tout ce qui touche au numérique, à la technologie, au cloud – domaines où la Chine est très présente – provoque des tensions à Washington, mais l'Arabie saoudite préserve ses intérêts avec les deux puissances.

V. Emond : Globalement, on ne peut donc pas s'attendre à un changement majeur découlant de cet accord, qui avait surpris tout le monde ? Deux ans après, il n'y a pas de changement significatif ?

N. Loutfi : Non, pas vraiment.

V. Emond : Et la guerre entre le Hamas et Israël n'est-elle pas venue perturber l'élan de cet accord ?

N. Loutfi : La situation au Moyen-Orient est extrêmement complexe en ce moment : ce n'est pas seulement le conflit israélo-palestinien, mais aussi la chute du régime syrien, et les ambitions israéliennes d'étendre leur influence dans la région. Une seule provocation peut bouleverser toute la dynamique régionale, même s'il n'existe pas véritablement d'ordre au Moyen-Orient.

V. Emond : C'est précisément là que résidait mon sujet de mémoire initial : analyser la rivalité irano-saoudienne au prisme du conflit syrien. Mais la chute du régime syrien est venue rendre ce cadre d'analyse caduc, et j'ai dû le retravailler avec mon directeur de mémoire pour le recentrer sur cet accord. C'est la direction que nous avons choisie.

N. Loutfi : Votre sujet est très intéressant. Quand on parle du Moyen-Orient, on pense généralement à la question palestinienne, au cas syrien, aux héritages coloniaux. Ce que vous faites est vraiment original.

V. Emond : L'ambition était aussi de sortir du prisme habituel de la rivalité religieuse et des approches constructivistes, pour analyser ces dynamiques à travers le prisme réaliste et mettre en avant les logiques de puissance. Y a-t-il des aspects que vous souhaiteriez approfondir ? Pour ma part, vous avez répondu à toutes mes questions de manière très complète. Un grand merci.

N. Loutfi : J'espère avoir été utile.

V. Emond : Tout à fait. La partie analytique sur la rivalité bénéficie déjà d'une littérature abondante, mais j'avais réellement envie de recueillir votre point de vue sur la logique de cet accord, dont les analyses dans la littérature scientifique divergent encore beaucoup. Vous avez apporté une perspective générale tout en couvrant tous les angles. C'est parfait.

N. Loutfi : Sur la première partie, je ne pouvais effectivement répondre que de manière assez générale, puisque l'Iran n'est pas mon champ d'expertise. Mais sur la Chine, je voudrais insister sur un point important pour votre mémoire : le rôle de la Chine au Moyen-Orient reste fondamentalement déclaratoire. La Chine se positionne comme le bon acteur au bon moment, et ses succès médiatisés peuvent donner l'impression qu'elle va transformer la dynamique régionale. Mais concrètement, ce n'est pas le cas. C'est avant tout un outil de projection d'image sur la scène internationale.

V. Emond : En s'appuyant sur le soft power, notamment ?

N. Loutfi : Oui, le soft power, mais aussi les instituts Confucius, les échanges étudiants, les programmes de coopération : autant de leviers pour projeter une image différente de celle des

puissances occidentales, et pour signifier aux pays de la région qu'elle est capable d'une approche alternative.

V. Emond : Très bien. Un grand merci pour votre disponibilité, et bon dimanche !

N. Loutfi : À vous aussi.

V. Emond : Merci beaucoup. Au revoir, à bientôt.

N. Loutfi : Si vous avez des questions, n'hésitez pas. Je vous invite également à consulter mon article publié au GRIP sur l'influence chinoise au Moyen-Orient. J'ai également un article en cours de publication à la fin du mois de mai sur les relations sino-syriennes, si cela peut vous être utile.

V. Emond : Oui, je regarderai certainement. Je vous suis sur LinkedIn, je serai donc au courant dès la publication.

N. Loutfi : Parfait. Passez un bon dimanche.

V. Emond : Merci, au revoir.

N. Loutfi : Merci, au revoir.

C. Entretien 3 – Baki Maneche

Date : 13 mai 2025

Moyen : Appel téléphonique

Durée : 27 min 20

V. Emond : Bonjour.

B. Maneche : Bonjour. Vous allez bien ?

V. Emond : Très bien, merci. Vous m’entendez correctement ?

B. Maneche : Parfaitement.

V. Emond : Parfait. Je vais me présenter en quelques mots. Je suis étudiante en dernière année à l’Université de Liège et je réalise mon mémoire de recherche sur les dynamiques entourant le rapprochement entre l’Iran et l’Arabie saoudite en 2023, sous médiation chinoise. Je vais vous poser quelques questions pour étayer ma recherche. Nous pouvons commencer tout de suite. Mais d’abord êtes-vous d’accord que j’enregistre notre échange afin d’en permettre une retranscription fidèle, à des fins d’analyse pour mon travail et êtes-vous d’accord d’être cité dans mon travail ?

B. Maneche : Oui. D’accord.

V. Emond : Très bien merci. Dans quelle mesure la rivalité entre l’Arabie saoudite et l’Iran vous semble-t-elle structurée par des logiques de sécurité dans un système régional que l’on qualifierait d’anarchique ?

B. Maneche : Avant toute chose, il convient de rappeler qu’il existe plusieurs types de rivalités entre l’Iran et l’Arabie saoudite. Il y a d’abord la rivalité religieuse : l’Arabie saoudite est une monarchie sunnite tandis que l’Iran est le centre du chiisme international. Il y a ensuite une rivalité historique entre Arabes et Perses, donc de nature nationaliste, qui ne se réduit pas à la religion.

Depuis la Révolution islamique de 1978-1979, une dimension sécuritaire s’y est ajoutée : les États arabes du Golfe Persique se sont retrouvés face à un acteur régional s’avérant très vigoureux et à vocation hégémonique. L’Iran a très tôt cherché à exporter son modèle révolutionnaire, principalement dans les pays musulmans de la région, mais aussi en Afrique du Nord et en Asie.

Aujourd’hui, la question sécuritaire demeure centrale pour des régimes essentiellement monarchiques ou des républiques très autoritaires. En s’appuyant sur le relais religieux chiite

et sur le soutien aux minorités chiites souvent marginalisées dans les pays arabes sunnites, l'Iran a tenté de s'imposer et de propager son modèle. Cela constitue une menace sérieuse pour les régimes en place dans le monde sunnite.

V. Emond : Et justement, ce contexte a-t-il un lien avec ce que l'on pourrait qualifier d'anarchie régionale ? Je m'appuie dans mon cadre théorique sur le réalisme, qui distingue l'anarchie « mature » – où des institutions permettent de pacifier les relations – de l'anarchie « immature », qui caractériserait davantage cette région. Pensez-vous que ce contexte, combiné au passé d'ingérences mutuelles, exacerbe la relation entre les deux pays ?

B. Maneche : Pouvez-vous préciser ce que vous entendez par anarchie institutionnelle ?

V. Emond : C'est l'absence d'institutions supranationales qui imposeraient aux États le respect de normes communes, ou qui permettraient d'aligner leurs intérêts, à l'image de l'Union européenne ou de l'ONU. Au Moyen-Orient, on trouve certes le Conseil de coopération du Golfe, qui tend vers quelque chose de similaire, mais dans les faits il reste en-deçà des intérêts stratégiques propres de chaque État.

B. Maneche : Je vois. La grande différence avec l'Europe, c'est que vous parlez ici de deux États dont la valeur supérieure reste la religion musulmane. Le CCG se rapprocherait davantage d'un marché commun que de l'Union européenne : on y cherche des solutions sur la circulation des personnes, des biens et des capitaux, avec des harmonisations fiscales, comme la TVA, qui commencent à émerger, mais restent très disparates. Certains pays sont fiscalisés, comme l'Arabie saoudite et le Qatar, d'autres ne le sont pas, comme les Émirats arabes unis ou Bahreïn. Pour revenir à votre question : les institutions étatiques, au niveau national, sont très solides. L'Iran, malgré la corruption et les passe-droits, demeure une république très organisée. L'Arabie saoudite également, bien que le pouvoir y soit concentré dans un cercle restreint, la famille royale et ses proches, comme c'est le cas en Iran autour des cercles religieux et des Gardiens de la Révolution. J'aurais donc du mal à qualifier ces pays d'anarchiques. Ce sont des États bien organisés, même si cela ne correspond pas à nos standards occidentaux.

V. Emond : Très bien. Est-ce que le contexte général d'instabilité au Moyen-Orient influe sur leur comportement ?

B. Maneche : Oui, certainement. Du côté iranien, nous vivons une période charnière. Pour la première fois en quarante-cinq ans de République islamique, les décideurs, notamment les conservateurs, voire les ultra-conservateurs, ont pris conscience que la situation devenait très instable. Ils ont compris qu'il fallait revoir la politique d'exportation du modèle islamique et

repenser un modèle diplomatique qui ne fonctionne guère, si ce n'est auprès de la Russie, elle aussi mise au ban de la communauté internationale, ou de la Chine, dans le cadre d'un partenariat pragmatique mais qui reste fragile.

L'Arabie saoudite, de son côté, a opéré un changement de paradigme notable. Alors qu'elle s'opposait fermement en 2015 à l'accord nucléaire entre les États-Unis, les Européens et l'Iran, elle soutient aujourd'hui activement la conclusion d'un bon accord. La raison est simple : l'après-pétrole est en marche avec la Vision 2030, un programme ambitieux dont la réalisation est fragilisée par l'instabilité régionale. Pour atteindre ses objectifs stratégiques, l'Arabie saoudite a compris qu'une région apaisée était indispensable, ce qui passe à minima par une entente cordiale avec son voisin iranien.

Par ailleurs, l'Arabie saoudite a pris acte, dès le premier mandat de Trump et plus encore lors du second, que Washington ne s'engagerait pas dans des opérations militaires coûteuses en vies humaines et en ressources. Il lui appartient donc de prendre en main sa propre sécurité dans la région, et disposer d'un voisin iranien apaisé s'inscrit pleinement dans cette logique. D'ailleurs, le frère cadet de Mohammed Ben Salmane s'est récemment rendu en Iran, à la demande du Roi son père, en sa qualité de ministre de la Défense, pour remettre un message d'amitié au régime de Téhéran et marquer le début d'une nouvelle ère dans les relations entre les deux pays. Les circonstances géopolitiques et économiques ont donc fait évoluer les deux nations.

V. Emond : Justement, j'en venais aux raisons qui ont permis de renouer le dialogue entre deux pays en rivalité depuis une quarantaine d'années. Peut-on dire que c'est une convergence d'intérêts qui a guidé ce rapprochement ? Y a-t-il une différence entre la situation de 2023 et celle d'aujourd'hui ? Et pensez-vous que cet accord est en train de prendre une nouvelle tournure ?

B. Maneche : Oui, tout à fait. Pour l'Arabie saoudite, c'est moins une question de survie qu'une logique de développement économique et de prospérité. Du côté iranien, il s'est produit un changement de mentalité au niveau des décideurs. Ils constatent qu'une grave crise économique frappe le pays – crise qui, fait inédit, ne touche plus seulement les classes modestes et moyennes, mais aussi les élites proches du pouvoir. Depuis mi-2024, le haut de la hiérarchie sociale est à son tour concerné, ce qui constitue une rupture et pousse les dirigeants à chercher des solutions, notamment à s'engager dans des négociations avec l'administration Trump et à réviser leur politique étrangère.

À cela s'ajoutent les revers géopolitiques : la défaite en Syrie et la chute de Bachar el-Assad, le coût humain et financier du soutien aux proxys (environ 70 milliards de dollars), les pressions

israéliennes... L'ensemble de ces facteurs a profondément bouleversé la politique iranienne et explique le souhait de Téhéran de conclure un accord avec Washington pour sortir de ce marasme économique et, plus largement, préserver le régime.

V. Emond : Peut-on donc dire que l'accord de 2023 prend un nouveau tournant depuis cette prise de conscience iranienne ? En 2023, cet accord était-il avant tout un signal politique de la Chine, désireuse de montrer son rôle croissant au Moyen-Orient, et une démonstration des deux pays qu'ils pouvaient renouer des liens diplomatiques – un accord resté somme toute assez vide de substance ? Et est-ce que depuis 2024, avec la réélection de Trump et la prise de conscience iranienne, cet accord prend une dimension nouvelle ?

B. Maneche : L'accord de 2023 a déjà eu des répercussions concrètes : l'Arabie saoudite, qui finançait ouvertement des chaînes de télévision anti-régime et soutenait probablement des groupes d'opposition iraniens, a très nettement réduit, voire cessé, ce soutien. Je ne suis ni décideur politique ni membre des services de renseignement, et je ne peux donc pas mesurer exhaustivement les conséquences de cet accord. Mais dans les faits, il a eu un impact réel, même s'il est resté timide : il a préparé le terrain diplomatique pour que les deux pays reprennent le dialogue et parviennent à la situation actuelle, où l'Arabie saoudite soutient activement un accord entre Trump et l'Iran.

On aura noté que, juste avant la visite de Trump dans le Golfe, le ministre des Affaires étrangères iranien s'est rendu en Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis. Il y a aujourd'hui une consolidation voulue par les deux parties, non imposée de l'extérieur, ce qui constitue une première depuis quarante-cinq ans. Ce n'est pas encore le grand accord, cela prendra du temps, mais pour la première fois nous sommes dans une dynamique véritablement positive.

V. Emond : Qu'en est-il des rivalités profondes qui ne se résument pas à des calculs stratégiques ? Comment peut-on envisager un nouveau tournant alors que les antagonismes demeurent aussi marqués, sur des questions aussi fondamentales que la sécurité ou la religion ?

B. Maneche : Les services saoudiens, extrêmement bien organisés, constatent que les tentatives de déstabilisation – en Arabie saoudite comme dans les pays qui lui sont alliés – de la part de l'Iran, de ses proxys et des Gardiens de la Révolution ont cessé. Si l'Iran reste convaincu que l'Arabie saoudite ne cherchera plus à renverser le régime par l'intermédiaire des États-Unis, je pense que nous sommes en bonne voie pour entrer dans une période d'entente cordiale durable. Les rivalités se déplaceront alors vers les terrains économique et diplomatique, plutôt que de se manifester par des tentatives de déstabilisation interne ou d'influence néfaste sur les régimes alliés. Les antagonismes religieux, nationaux et politiques ne vont pas disparaître du jour au

lendemain, mais une entente cordiale peut prendre le dessus et déboucher sur une diplomatie saine – où les divergences s’expriment de manière légitime – et surtout sur une concurrence économique intense entre les deux pays.

V. Emond : Concernant le rôle de la Chine : certains évoquent un moment historique et un recul des États-Unis au Moyen-Orient. Partagez-vous cette lecture ? Même si le retour de Donald Trump semble confirmer que Washington ne se retirera pas de cette région stratégique ?

B. Maneche : C’est exactement ce que j’allais souligner. Lorsque la Chine s’est lancée dans ce jeu diplomatique, les États-Unis étaient, à mon sens, en roue libre sur le plan diplomatique, totalement absorbés par la crise ukrainienne. La présidence Biden a été une catastrophe en matière de politique internationale ; la Chine en a profité pour occuper un terrain largement délaissé. Mais aujourd’hui, avec la frénésie diplomatique de Trump, la donne a changé : les États-Unis ont repris la main sur une forme d’hégémonie diplomatique, à travers leurs alliés du Golfe, et la Chine se retrouve dépassée sur ce terrain.

Je dois, sur ce point, faire mon propre mea culpa : en quatre mois – hormis la question des droits de douane –, Trump a accompli sur le plan diplomatique des choses tout à fait remarquables. Un accord avec l’Iran me semble possible, et contrairement à un JCPOA qui avait pris plus de trois ans à négocier, Trump veut aller vite. Je pense qu’une décision pourrait intervenir d’ici l’été, au plus tard en septembre. Trump est peut-être en train de réussir un pari que personne ne croyait envisageable, et force est de reconnaître qu’il est en train de nous donner tort.

V. Emond : Y a-t-il une dimension selon vous trop peu discutée dans ce débat, ou quelque chose à ajouter ?

B. Maneche : Je trouve que l’Europe, et puisque vous êtes en Belgique, j’insisterai sur l’Europe dans son ensemble, est totalement absente du dossier iranien. C’est d’autant plus préoccupant que ce dossier me concerne en premier chef, puisque je suis inscrit au service de l’Iran. L’Europe est en train de se disqualifier complètement auprès de Téhéran, ce qui aura des conséquences importantes sur sa position diplomatique, déjà écornée par notre allié historique américain, comme en témoigne l’épisode où Trump n’a pas hésité à demander à des chefs d’État européens de ne pas intervenir dans sa discussion avec Zelenski, au Vatican.

Perdre pied sur le dossier iranien sera plus préjudiciable encore à la position et à l’influence européenne dans le monde. Et ce qui me préoccupe plus directement encore : la position de nos entreprises sur un marché aux dimensions considérables. Si l’Amérique de Trump est aussi active sur ce dossier, c’est non seulement pour normaliser les relations avec un pays ennemi

depuis quarante-cinq ans, mais surtout parce que Trump, en homme d'affaires et prédateur économique qu'il est, mesure le potentiel énorme du marché iranien. Les seuls chiffres officiels du ministère iranien de l'Énergie font état d'un besoin en financement étranger de mille milliards de dollars rien que pour les infrastructures minières, pétrolières et gazières. Et pour qui connaît l'Iran, quasiment toutes les infrastructures sont à construire ou à refaire : secteur touristique inexistant, flotte aérienne vieillissante, hôtellerie à développer, réseaux routiers insuffisants... Les opportunités sont énormes, et l'Europe est en train de les laisser passer.

V. Emond : Très bien. De mon côté, je n'ai plus de questions. Merci encore pour votre disponibilité.

B. Maneche : Je vous en prie. N'hésitez pas si vous avez d'autres questions.

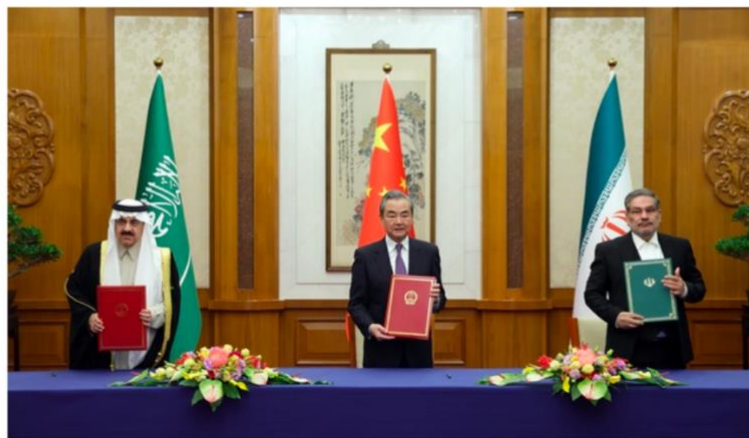
V. Emond : Merci beaucoup. Bonne journée, au revoir !

B. Maneche : Bonne journée. Merci, au revoir.

2. Déclaration trilatérale conjointe de la République populaire de Chine, du Royaume d'Arabie saoudite et de la République islamique d'Iran

Joint Trilateral Statement by the People's Republic of China, the Kingdom of Saudi Arabia, and the Islamic Republic of Iran

2023/03/10



The following is the full text of a joint statement released by the People's Republic of China, the Kingdom of Saudi Arabia, and the Islamic Republic of Iran on Friday.

Joint Trilateral Statement by the People's Republic of China, the Kingdom of Saudi Arabia, and the Islamic Republic of Iran

In response to the noble initiative of His Excellency President Xi Jinping, President of the People's Republic of China, of China's sincere efforts to improve the neighborhood relations between the Kingdom of Saudi Arabia and the Islamic Republic of Iran;

And based on the agreement between His Excellency President Xi Jinping and the leaderships of the Kingdom of Saudi Arabia and the Islamic Republic of Iran, whereby the People's Republic of China would host and sponsor talks between the Kingdom of Saudi Arabia and the Islamic Republic of Iran;

Proceeding from their shared desire to resolve the disagreements between them through dialogue and diplomacy, and in light of their common interests;

Adhering to the principles and objectives of the Charters of the United Nations and the Organization of Islamic Cooperation, and the relevant international conventions and norms;

The delegations from the two countries held talks on 6-10 March 2023 in Beijing - the delegation of the Kingdom of Saudi Arabia headed by His Excellency Musaad bin Mohammed Al-Aiban, Minister of State, Member of the Council of Ministers, and National Security Advisor, and the delegation of the Islamic Republic of Iran headed by His Excellency Admiral Ali Shamkhani, Secretary of the Supreme National Security Council of the Islamic Republic of Iran;

The Saudi and Iranian sides expressed their appreciation and gratitude to the Republic of Iraq and the Sultanate of Oman for hosting the talks that took place between both sides during the years 2021-2022. The two sides also expressed their appreciation and gratitude to the leadership of the People's Republic of China for hosting and sponsoring the talks, and the efforts they placed towards its success.

The three countries announce that an agreement has been reached between the Kingdom of Saudi Arabia and the Islamic Republic of Iran to resume diplomatic relations between them and re-open their embassies and missions within a period not exceeding two weeks. The agreement includes their affirmation of the respect for the sovereignty of states and the non-interference in internal affairs of states. They also agreed that foreign affairs of both countries shall meet to implement this, arrange for the return of their ambassadors, and discuss means of cooperation. They also agreed to implement the Security Cooperation Agreement between them, which was signed on 22/1/1422 (H), corresponding to 22/2/1419 (H), corresponding to 27/5/1998.

The three countries expressed their keenness to exert all efforts towards enhancing regional and international peace and security.

Issued in Beijing on 10 March 2023.

The statement was co-signed by Representative for the People's Republic of China Wang Yi, Member of the Political Bureau of the CPC Central Committee and Director of the Foreign Affairs Commission of the CPC Central Committee, Representative for the Islamic Republic of Iran Musaad bin Mohammed Al-Aiban, Minister of State, Member of the Council of Ministers, and National Security Advisor, and Representative for the Islamic Republic of Iran Ali Shamkhani, Secretary of the Supreme National Security Council.